

Météo

Nuageux, possibilité
d'une averse
max 5 / min -1
page S 16

Sports



2
page S 3
Laumann échoue
un test de dopage
page S 2
La télé abandonne
le baseball
page S 6

Actualités

Les excédents de coûts
sont fréquents à Laval
page A 3

Girerd

KANESATAKE
UNE 2^e MAISON
OCCUPÉE
ILLÉGALEMENT



Index

Annonces classées	
- immobilier	D14-D15, E2-E3
- marchandises	E3
- emplois	E3-E4
- automobiles	E4 à E6
- propositions d'affaires	E6
Arts et spectacles	
- informations	D7 à D16
- horaires-spectacles	D10
- horaires-télé	D8
- radio-télévision	D8
Bandes dessinées	E2
Bridge	E5
Décès	E6
Économie	C1 à C7
Editorial	B2
Êtes-vous observateur?	D14
Feuilleton	D14
Horoscope	E3
Le monde	E1, E8
Loteries	A4
Mot mystère	E3
Mots croisés	E4 et S10
Politique	B1, B4 et B5
Quoi faire	D6
Sortir	D1 à D6

« L'homme de Parizeau » arrive à Hydro-Québec

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le premier ministre Parizeau a désigné son homme de confiance Yvon Martineau, un avocat en vue de Montréal, pour prendre les commandes d'Hydro-Québec.

Cette décision a été entérinée hier au conseil des ministres en

même temps qu'étaient choisis une dizaine de nouveaux membres du conseil d'administration de la plus importante société d'État du Québec.

M. Martineau sera le président du conseil d'administration et à ce titre, représentant du principal actionnaire, le gouvernement.

Richard Drouin, qui occupait ces fonctions depuis 1988, de-

vient président-directeur général; il semble acquis qu'il va demeurer en poste pour l'avenir prévisible.

En début de mandat — il est nommé pour cinq ans semble-t-il —, M. Martineau devra occuper ses fonctions à temps plein, mais on estime que, d'ici quelques mois, le poste de président du conseil d'Hydro le mobilisera environ trois jours par semaine.

La nomination, qui sera annoncée demain, met fin à des mois de spéculations: tout le monde prédisait l'arrivée d'Yves Duhaime à Hydro, mais ce dernier a décliné. Ces dernières semaines, les rumeurs les plus surprenantes couraient sur le nouveau président — l'un des postes les plus convoités — allant de Pierre Marc John-

VOIR PARIZEAU EN A 2



Sheila Copps

Sheila Copps à La Presse Le Canada va gagner la bataille du phoque

MARIO FONTAINE

Le Canada va remporter la bataille du phoque relancée cette semaine par Brigitte Bardot et l'activiste Paul Watson. Il le fera en diffusant les faits, la vérité, parce que la vérité est de notre côté, pas du leur, a affirmé hier la vice-première ministre et ministre canadienne de l'Environnement, Sheila Copps.

«Un bébé phoque, c'est très mignon. Un petit agneau aussi, ce qui ne nous empêche pas de manger du mouton», a expliqué Mme Copps dans une entrevue à La Presse. D'autant plus qu'avec le phoque, dit-elle, on utilise toutes les parties de l'animal: la fourrure, l'huile, la viande, jusqu'au pénis dont les Asiatiques sont, paraît-il, très friands pour ses supposées vertus aphrodisiaques.

Sheila Copps sait qu'elle n'arrivera jamais à convaincre la célèbre actrice, pas plus que Paul Watson. Mais, croit-elle, les gens sensibilisés au développement durable et à la conservation ne peuvent qu'appuyer l'exploitation d'une ressource renouvelable, gérée de surcroît avec des règles très strictes.

Mme Bardot lançait cette semaine un appel au boycott commercial et touristique du Canada et de la Norvège qui se préparent, selon elle, à «reprenre la boucherie à grande échelle». L'activiste Paul Watson, rendu célèbre pour son opposition à la chasse aux baleines dans les années 70 et 80, a pour sa part été expulsé la semaine dernière des Îles-de-la-Madeleine, où on l'accusait de provocation.

De toute évidence, la ministre n'éprouve guère de sympathie ni pour l'une ni pour l'autre. De la première, elle dit qu'elle portait un bracelet d'ivoire lors de son dernier passage au Canada. Or le commerce de l'ivoire est illégal, afin de protéger les espèces menacées en Afrique. Elle traite par ailleurs d'arrogant le Californien Watson, «qui vient d'une des parties les plus riches et les plus polluées du monde pour faire la leçon quelques jours par année aux habitants des Îles».

«Pour ceux qui vivent chez eux et qui sont millionnaires, c'est bien facile de parler aux chasseurs de phoques et de leur dire quoi faire», poursuit Mme Copps. Cette chasse existe depuis 4000 ans, fait-elle valoir, dont 600 par les habitants des Îles-de-la-Madeleine. Ils ont fait la preuve, dit-elle, qu'ils savent gérer la chasse aux phoques.

La ligne de tir

Mme Copps a abordé la question lors d'une réunion des ministres de l'Environnement des pays du G-7 (les sept pays les plus industrialisés au monde) en Italie l'an dernier. Elle leur a expliqué ce qu'est la chasse au phoque, ce que ça donne et pourquoi elle est digne de leur appui. Elle compte récidiver la semaine prochaine à Berlin, où on fera un premier suivi du fameux Sommet de Rio.

La ministre admet néanmoins que le Canada n'a pas toujours bien géré la crise du phoque dans

VOIR BATAILLE EN A 2

La Ronde grossit...



Les amateurs d'émotions fortes seront servis cette année à La Ronde. Un nouveau manège — qui n'a pas encore de nom —, issu de la dernière génération d'attractions dans le style des montagnes russes, sera prêt à les accueillir dès l'ouverture, le 13 mai. Selon Manon Lord, directrice des relations publiques de la Société du parc des îles, qui gère La Ronde, le manège, fabriqué par la compagnie Intamin, devrait coûter «quelques millions». Installé sur l'emplacement des anciennes glissades d'eau, près du fleuve, il fait partie du programme quinquennal d'investissements conçu pour renouveler les manèges de La Ronde. Les travaux de montage, commencés à la fin février, sont déjà aux trois-quarts achevés. Et de l'avis du maître-d'œuvre du chantier, Jean-François Pinsonneault, on respecte l'échéance élaborée pour la livraison de ce nouveau manège, qu'on promet «épouvantable». Avis aux adeptes!

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

VOIR BACTÉRIE EN A 2

Les débardeurs rentrent au travail

YANN PINEAU

Les débardeurs du port de Montréal et l'Association des employeurs maritimes sont parvenus hier soir à un accord de retour au travail qui devait entrer en vigueur dès 8 h ce matin.

La Presse a appris de source syndicale qu'il s'agit d'un retour au travail complet, sans engagement particulier des salariés envers l'employeur. En contrepartie, les syndicats ne feront plus de pressions qui pourraient ralentir les activités du port.

«Le nombre de débardeurs qui se présenteront au travail demain matin (ce matin) sera déterminé, en fonction de la quantité de conteneurs à manipuler», a déclaré

tard hier soir Louis Cauchy, porte-parole du Syndicat canadien de la Fonction publique auquel sont affiliés les débardeurs. M. Cauchy a ajouté qu'il s'agissait d'un retour à la normale. Les 906 débardeurs seront donc soit au travail, soit sur la liste d'appel.

Médiation

L'entente de retour au travail a été conclue vers 22 h en présence de Pierre Dufresne, le médiateur nommé lundi par la ministre fédérale du Travail Lucienne Robillard. La médiation devrait se poursuivre aujourd'hui afin que les deux parties parviennent à s'entendre sur le renouvellement de la convention collective qui est échue depuis le 31 décembre 1992. M. Dufresne doit présenter

un rapport provisoire à la ministre Robillard d'ici à la fin de la semaine prochaine. Pour cette dernière, l'expérience de M. Dufresne peut aider les deux parties à trouver un terrain d'entente sans que le gouvernement ne soit obligé d'intervenir. On se souvient que Mme Robillard avait imposé un retour au travail au port de Vancouver par le biais d'une loi spéciale il y a une quinzaine de jours.

Pendant le conflit au port de Montréal, l'AEM a tenté la fin de semaine dernière de lier son accord à un retour au travail à un engagement des débardeurs de se soumettre à l'arbitrage obligatoire après 60 jours de médiation. Plus tôt cette semaine, les syndicats se disaient prêts à reprendre

le travail en autant que l'AEM accepte de ne pas imposer un lock-out à l'issue des dix jours de médiation sous la houlette de Pierre Dufresne.

Premier port canadien et troisième port en importance sur la côte Atlantique pour le trafic de conteneurs, le port de Montréal joue un rôle de premier plan dans l'économie montréalaise et québécoise. L'arrêt de travail durait depuis le 7 mars et les pertes totales attribuées au conflit sont évaluées à deux millions. Selon Dominic Taddeo, PDG de la société du Port de Montréal, plus de 7000 conteneurs renfermant des marchandises d'une valeur d'environ 300 millions attendent qu'on s'occupe d'eux. Depuis le début

VOIR TRAVAIL EN A 2

«Pour mars,
Cantel vous offre la lune!»

CANTEL
amigo

Jusqu'au 31 mars, profitez des meilleures offres sous le soleil, pour les loisirs ou le travail, en composant le 1 800 779-5953

On a toujours besoin d'un Amigo!

Demain dans La Presse



WEEK-END
SPORTIF

Un salut à l'hiver

■ Il ne reste plus de neige dans les rues de Montréal, mais les activités d'hiver n'en continuent pas moins, ailleurs dans les Laurentides notamment. En ski de fond par exemple, comme un dernier salut à l'hiver, aura lieu samedi la cinquième randonnée populaire du parc du P'tit train du Nord. Notre collaborateur Yves Séguin vous en donne plus de détails demain sous la rubrique Oxygène du cahier Week-end sportif.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

● à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;

● à Longueuil: Le Groupe Jean Coutu, Centre sportif, 551, rue Bériault, de 10 h à 17 h. Objectif: 250 donneurs;

● à Crabtree: organisée par le

club Optimiste, salle d'accueil, 56, 16e Rue, de 14 h à 20 h. Objectif: 150 donneurs;

● à Pincourt: centre commercial Le Faubourg de l'Île (en face de Zellers), 101, boul. Cardinal-Léger, de 10 h à 20 h 30. Objectif: 250 donneurs;

● à Dollard-des-Ormeaux: synagogue Beth Tikvah, 136, rue Westpark, de 15 h à 21 h. Objectif: 375 donneurs.

Motards: Bourque réclame une enquête et le conseiller de Rosemont promet d'agir vite

ANDRÉ PÉPIN

■ Montréal promet de faire appliquer à la lettre ses règlements municipaux pour faire échec aux groupes de motards criminalisés. Le maire Bourque et le Comité exécutif veulent, avec une surveillance serrée, accumuler des preuves d'infraction pour fermer les *bunkers*, une opération qui ne devrait durer que quelques semaines, promettent les élus.

Aucune action spectaculaire n'a cependant été entreprise hier par les différents services municipaux susceptibles d'intervenir dans cet épineux dossier.

Le maire Bourque a par ailleurs demandé officiellement hier la tenue d'une enquête publique, comme le réclament les libéraux provinciaux et l'adoption, par Ottawa, d'une loi anti-groupes criminels. Il a achevé ces deux requêtes à l'issue d'une réunion de l'exécutif qui portait exclusivement sur le phénomène des motards criminalisés installés à Montréal.

«Nous ne pouvons dévoiler publiquement toute notre stratégie, mais regardez-nous aller au cours des prochains jours, a précisé hier à *La Presse* le conseiller Robert Côté, de Rosemont, responsable du dossier. Nous allons agir vite.»

Le conseiller Pierre Goyer, membre du Comité exécutif, a de son côté souligné que de nouveaux appels à la bombe ont été logés au cours des derniers jours, concernant le local des Rockers, rue Gilford, théâtre d'au moins deux incidents majeurs en autant de semaines.

«Nos recours légaux sont limités, il nous faut accumuler des preuves. Pour fermer un lieu, comme le permet la charte, il faut au moins deux infractions, a-t-il précisé lors d'une rencontre avec les journalistes venus nombreux à la sortie du Comité exécutif. Mais il n'est pas nécessaire d'attendre une décision de la Cour Suprême pour agir. Quelques semaines peuvent suffire.»

M. Goyer soutient que les Rockers ont fait des rénovations, à deux reprises, sans permis. Les fonctionnaires municipaux n'ont cependant pas encore officiellement visité le local des Rockers pour constater d'éventuelles infractions aux règlements municipaux.

Le service des incendies pourrait par ailleurs être mis à contribution au cours des prochains jours pour vérifier la sécurité des lieux, où l'on utiliserait un poêle pour brûler les déchets du groupe. «Comprenez que nous ne pouvons dire à quel moment précis nous agirons et comment nous le ferons, a

précisé un collaborateur du maire Bourque interrogé hier. Il est clair que nous allons agir, le public doit le savoir. Nous n'allons pas nous dégonfler, mais il nous faut agir dans les règles.»

Le conseiller Goyer précise par ailleurs que le conseil sera bientôt appelé à adopter un règlement plus sévère pour empêcher l'ouverture de tels repaires. Rappelons que Montréal compte au moins trois repaires de motards, ceux des Rockers, des Rock Machine et des Outlaws.

La surveillance

Les conseillers Goyer et Côté ont par ailleurs indiqué qu'une surveillance policière accrue est assurée dans les environs du local des Rockers, rue Gilford. «Les citoyens peuvent être assurés que la police surveille la situation de très près car de nouvelles menaces ont été proférées», a-t-il dit.

La police de la CUM évite de son côté toute déclaration d'importance, se contentant de dire que les enquêteurs font leur travail. Il faut aussi souligner que la Sûreté du Québec s'intéresse à ce dossier au moment où les Rockers, amis des Hell's Angels, se préparent à une grande réunion qui se tiendra le week-end prochain à Sherbrooke.

C'est donc dans la discrétion et la prudence que ce dossier chemine.

Suite de la Une

PARIZEAU

«L'homme de Parizeau» arrive à Hydro-Québec

son à Rodrigue Biron, en passant par l'ancien ministre péquiste Guy Joron.

Marcel Masse

Le perdant dans la nouvelle donne est le président aux opérations, Armand Couture. Ses fonctions passent sous la responsabilité de M. Drouin. Tout le monde s'attend toutefois à ce que le conseil d'administration d'Hydro retienne ses services par un contrat. Le même conseil entérinera sous peu, indique-t-on, la nomination de l'ancien ministre conservateur Marcel Masse à la

tête d'Hydro-Québec International.

L'arrivée de M. Martineau coïncide avec un imposant chambardement à Hydro. Pas moins de dix nouveaux membres du conseil d'administration ont été choisis hier. Six de ces sièges étaient vacants. Raymond Setlakwe et Henri Audet, dont les mandats se terminaient à la fin avril, sont aussi remplacés.

Associé à l'imposant bureau Martineau Walker depuis 1993, M. Martineau avait fait surtout carrière, de 1970 à 1993, chez Stikeman Elliott. Spécialisé dans le droit corporatif — surtout dans les acquisitions d'entreprises — M. Martineau avait claqué la porte chez Stikeman Elliott après être entré en collision avec certains associés anglophones. Ses accointances avec le clan du Non

au référendum de 1992 faisaient jaser dans des milieux d'affaires en majorité fédéralistes.

Collaborateur

M. Martineau, indépendantiste de la première heure, est depuis plusieurs années proche collaborateur de Jacques Parizeau. Ce dernier l'avait d'ailleurs nommé avec son chef de cabinet, Jean Royer, comme représentant lors des délicates négociations entourant le débat des chefs lors de la dernière campagne électorale.

Depuis l'élection du Parti québécois, M. Martineau était entré à l'emploi du bureau du premier ministre comme conseiller, un poste qui, tout le monde s'en doutait, lui servirait de tremplin. C'est lui qui par exemple eut à tenter de sortir le gouvernement du pétrin en trouvant une solu-

tion juridique au problème de Marie Malavoy.

L'arrivée d'Yvon Martineau, ironiquement, n'est pas sans rappeler celle de Richard Drouin à la tête de la société d'État en 1998. Avocats sans lien particulier avec le secteur énergétique, ces nominations avaient causé une surprise dans le milieu des affaires. M. Drouin prenait le relais de Guy Coulombe, nommé par le gouvernement Lévesque.

Autre coïncidence, MM. Martineau et Drouin se connaissent très bien depuis plusieurs années.

M. Martineau, né en septembre 1946, possède aussi une maîtrise en administration et est membre du conseil d'administration de plusieurs compagnies, dont Canam-Manac et les Pharmacies Jean Coutu. □

Question du jour

Le service
InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour:

Trouvez-vous que Brigitte Bardot est une intervenante crédible dans le dossier de la chasse au phoque?

Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix faites le 220.



La Presse

Le Canadien a-t-il l'équipe qu'il faut pour participer aux séries éliminatoires? À cette question posée hier, 70 p. cent des intervenants ont répondu non.

Tirage d'hier
Le Lotto 6/49 3 9 16 19 32 47 (17)
E-X-T-R-A 3 7 7 0 9 4

La quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

488

à quatre chiffres

3717

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Décès, remerciements	285-6816
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



12-4

CODE DU JOUR

JEUDI
23 MARS 1995

BACTÉRIE

Un type de la fameuse bactérie bel et bien contagieux

Selon lui, les résultats du laboratoire albertain ne font que confirmer qu'il faut prendre des mesures préventives auprès des proches d'une personne atteinte par la forme invasive du streptocoque A.

«Les risques de transmission sont plus grands dans un environnement clos, entre des personnes qui ont des contacts prolongés, indique le Dr Low. Cela peut être dans le cadre familial ou dans un hôpital.»

TRAVAIL

Les débardeurs rentrent au travail

du conflit, quelque 30 navires ont dû être détournés vers d'autres ports.

«Le médiateur a fait un bon travail, a dit M. Taddeo. Maintenant, il faut rattraper le temps perdu. Je sais que des navires détournés vers Halifax ont d'ores et déjà remis le cap sur Montréal.»

On semble satisfait de l'entente de retour au travail tant du côté syndical que du côté patronal. «Je suis excessivement optimiste et heureux quant à la tournure et à la suite des événements», a déclara-

D'après le Dr Low, il paraît justifié de donner un antibiotique aux personnes qui vivent sous le même toit que la personne atteinte. On recommande également de ne pas entrer en contact avec les liquides corporels de cette personne.

Selon le Dr Low, il serait utile que les médecins signalent systématiquement les cas d'infections dues au streptocoque A. Toutefois, il estime que cela sera plus compliqué que pour d'autres maladies.

«Si cela devient une maladie à déclaration obligatoire, dit-il, qui devra-t-on déclarer? Tous les por-

ré Michel Murray, président du syndicat des débardeurs.

«Les employeurs ont constamment maintenu leur volonté de garder le port de Montréal ouvert», a indiqué Bryan Mackasey, président de l'AEM.

Reste maintenant aux deux parties à s'entendre sur l'essentiel: la convention collective.

L'AEM voudrait réduire d'environ 150 le nombre de débardeurs. Elle offre un paiement forfaitaire de 60 000\$ aux débardeurs de plus de 60 ans qui seraient prêts à prendre une retraite anticipée. Le syndicat réclame plutôt une somme de 80 000\$. Les débardeurs du port de Montréal gagnent en moyenne 62 000\$ par an. □

teurs du streptocoque? Seulement ceux qui ont développé la forme invasive?»

Actuellement, plusieurs groupes d'experts siègent au Québec, en Ontario et aux États-Unis afin de déterminer les mesures les plus appropriées à prendre vis-à-vis du streptocoque A sous sa forme fulminante.

Hier soir, le docteur Christine Collin, sous-ministre au ministère de la Santé et des Services sociaux, indiquait sur les ondes de Radio-Canada qu'on cherchait à éviter toute transmission secondaire de la bactérie. Elle soulignait également que la «bactérie

dévoreuse de chair» était très faiblement contagieuse.

«J'en parlais hier (mardi) avec le Dr Low, le seul grand spécialiste au Canada, dit le docteur Denis Phaneuf, microbiologiste à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Notre plus grosse peur, c'est dans les hôpitaux. Si le virus qui rend fulminant le streptocoque A s'établit dans un hôpital, un endroit clos, là c'est dangereux.»

Le Dr Phaneuf précise encore que même si on ne sait pas exactement à quel niveau la «bactérie dévoreuse de chair» est contagieuse, il est certain qu'elle l'est beaucoup moins que le streptocoque A plus «ordinaire». □



en cœur

Vos dons nous vont droit au cœur!

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR LES ENFANTS MALADES DU COEUR

(514) EN COEUR

Vous faites le saut des applications DOS

à celles de Windows^{MD}

et vous aimeriez en tirer le maximum?

Composez sans tarder le 1 800 607-6872

solution
AFFAIRES

MicrosoftTM

JUSQU'OU L'ÉCART-VOUS

Microsoft, le logo Microsoft et Windows sont des marques déposées de Microsoft Corporation. ©1995 Microsoft Canada Inc. Tous droits réservés.

À Laval, les contrats dépassent les coûts prévus dans plus de la moitié des cas

BRUNO BISSON
et ANDRÉ CÉILOIT

■ Les travaux confiés à l'entreprise privée par la Ville de Laval dépassent leurs coûts d'origine dans la moitié des cas, et dans une proportion supérieure à dix p. cent dans près d'un contrat sur quatre, selon des chiffres officiels de la Ville, comptabilisés sur une période de cinq ans.

Des 821 contrats que l'administration municipale de Laval a octroyés de 1990 à 1994, 400 se sont réglés à un prix égal ou inférieur à la soumission, tandis que 231 ont occasionné des frais supplémentaires de dix p. cent ou moins.

Les 190 autres présentaient une facture finale encore plus élevée.

« À Laval, les sols sont peu uniformes et très variables; il y a beaucoup de moraines et de terre noire, et ça complique les travaux, surtout quand il s'agit de réparer des rues existantes », explique le directeur général, M. Claude Asselin.

Des vérifications auprès d'autres municipalités démontrent qu'il arrive que des travaux de voirie ou d'excavation dépassent le coût réel des soumissions, mais il est peu fréquent que ces dépassements soient de l'ordre de 20 p. cent.

« On dépasse régulièrement de trois ou quatre p. cent le montant de la soumission, mais il est extrêmement rare

qu'on dépasse de 20 p. cent », affirme le directeur général de la municipalité de Boisbriand, M. Louis Prud'homme.

En 20 ans de carrière, M. Prud'homme, qui est également l'un des dirigeants de l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec, se souvient avoir payé une seule fois un important surplus de 90 000 \$.

« On se donne déjà une marge de manœuvre de cinq p. cent dans les soumissions; c'est gênant d'en demander beaucoup plus aux élus », soutient M. Prud'homme.

D'entrée de jeu, il convient, comme M. Asselin, que les risques de dépassement sont plus élevés lorsqu'il s'agit de travaux de restauration, surtout dans les quartiers vétustes.

« Les plans sont souvent incomplets, de sorte que les imprévus sont plus fréquents », dit-il.

« Même là, quand on dépasse 20 p. cent, c'est vraiment exceptionnel », enchaîne M. Prud'homme.

Les prévisions se révèlent plus justes dans le cas de nouveaux développements domiciliaires, par exemple, où les entrepreneurs construisent en terrain vierge.

À Québec, on est encore plus pointilleux.

« On ne tient pas de statistiques précises sur les excédents de coûts, mais

c'est extrêmement rare que ça arrive. Dans 95 p. cent des cas, on respecte les soumissions », a déclaré Michael Thomas, qui s'occupe des relations de presse de la Ville de Québec.

Selon lui, les quelques fois dans l'année où les coûts ne sont pas respectés par les entrepreneurs de la Vieille Capitale, les surplus demeurent en deçà de la réserve équivalente à dix p. cent du montant de l'évaluation du contrat que s'impose la Ville en cas d'imprévus.

« En général, l'écart est de cinq à sept p. cent », estime M. Thomas.

Des 30 contrats majeurs totalisant 40 millions de dollars offerts en soumissions cette année, à Québec, on s'attend à ce qu'un seul occasionne des dépenses inattendues supérieures à dix p. cent.

« Malgré toutes les études de plans et analyses de sol, il peut arriver des imprévus », explique M. Thomas.

Même son de cloche à Longueuil et Blainville, où la construction est fébrile.

« Il arrive très peu souvent qu'on dépasse le montant de la soumission, et encore moins la contingence de dix p. cent », affirme Michel Saint-Laurent, porte-parole de la Ville de Longueuil.

En 1992, la construction de l'échangeur Roland-Therrien avait coûté quelque 500 000 \$ de plus, « mais il s'agissait d'un contrat de dix millions », s'empresse de préciser M. Saint-Laurent, invoquant les mille et une raisons (sec-

teur vétuste, mauvais temps, etc.) qui avaient gonflé la facture pour l'aménagement de cet important axe routier.

« En général, quand il y a des dépassements de coûts, c'est qu'il n'y a pas eu d'études de sol ou, plus fréquemment, qu'il y a eu ajout de travaux », soutient le secrétaire de l'Association des ingénieurs municipaux du Québec, Dominique Robichaud, à l'emploi de la municipalité régionale de comté (MRC) de la Matapédia, en Gaspésie.

Théoriquement, s'il s'agit de travaux supplémentaires d'importance, la Ville doit refaire un appel d'offres.

« Souvent, ça se négocie de gré à gré avec l'entrepreneur qui a déjà le contrat », précise M. Robichaud, ajoutant que ces situations constituaient des « zones grises ».

Pour sa part, le directeur général de la Ville de Laval estime que les méthodes « conservatrices » de son administration, dans la préparation des devis et estimations des travaux, font en sorte que la marge de manœuvre est peut-être plus mince à Laval que dans d'autres villes, où les dépassements de coûts sont moins fréquents.

Enfin, M. Asselin a indiqué qu'une étude comparant une quinzaine de municipalités du Québec montre que les coûts de construction d'infrastructures sont plus élevés d'à peine 4,7 p. cent à Laval, par rapport à la moyenne des autres villes.

Les contrats d'un associé du maire de Laval ont été «ajustés» de 2,4 millions en trois ans

BRUNO BISSON
et ANDRÉ CÉILOIT

■ La Ville de Laval a accepté de couvrir des frais imprévus de 2,4 millions sur les contrats d'excavation effectués à Laval par un entrepreneur associé au maire Gilles Vaillancourt dans un projet de développement immobilier à Boisbriand.

Selon des documents compilés par *La Presse*, la compagnie Poly Excavation, propriété de M. Léo Lefrançois, a de plus obtenu, de 1990 à 1992, des contrats totalisant 13,6 millions à Laval, ce qui en fait un des plus importants entrepreneurs en excavation en travaux de voirie de la ville.

Pour les seuls contrats obtenus en 1991 et 1992, excluant les travaux financés par la Ville mais remboursés par les promoteurs immobiliers, l'entreprise de M. Lefrançois s'est vu accorder des «ajustements» de 1,6 million sur des contrats de 8,2 millions.

Cette somme représente un surplus de 20,1 p. cent par rapport aux soumissions qui lui ont été accordées par la Ville de Laval, au cours de cette période.

Curieusement, alors que de nombreuses municipalités accordent ces ajustements de façon très parcimonieuse (voir autre texte), le comité exécutif de Laval a approuvé le paiement de coûts supplémentaires sur plus de la moitié des contrats de Poly Excavation.

En plus d'être le président de Poly Excavation, M. Lefrançois est le premier actionnaire de Parc Domiciliaire Boisbriand Inc., une firme immobilière dont le maire de Laval est un actionnaire par le biais d'une société de gestion.

Dans la déclaration d'intérêts qu'il produit chaque année, en tant qu'élu, le maire Vaillancourt indique qu'il est président de la société Gestion F.G.V. Ltée.

La loi n'oblige pas M. Vaillancourt à préciser que cette société a des intérêts dans Parc Domiciliaire Boisbriand Inc.

Cette compagnie fait la promotion d'un projet de développement domiciliaire depuis le début des années 80. Le projet n'a toujours pas levé de terre. En raison de l'éloignement du site par rapport à la zone déjà urbanisée de Boisbriand, il en coûterait trop cher pour y amener les services d'égouts et d'assainissement.

Le projet n'est pas mort pour autant, puisqu'à la fin de 1993, la municipalité de Boisbriand a fait une demande de subvention à Ottawa, en vertu du programme d'infrastructures du gouvernement Chrétien.

La demande de subvention a été rejetée parce qu'elle ne correspondait pas aux normes du programme.

Joint par *La Presse*, le maire Gilles Vaillancourt dit ne rien voir de répréhensible dans le fait de partager des intérêts dans une affaire appartenant à un gros entrepreneur de la Ville.

« Je ne tire aucun avantage, directement ou indirectement, des profits que fait M. Lefrançois avec Poly Excavation », a soutenu le maire Vaillancourt sur un ton véhément.

Selon lui, il n'existe aucun lien corporatif entre Poly Excavation et Parc Domiciliaire Boisbriand, dont il est actionnaire.

M. Vaillancourt a refusé de dire la proportion des actions qu'il détenait dans cette compagnie.

Le maire de Laval rappelle qu'il peut, selon la loi, détenir jusqu'à dix p. cent des actions d'une entreprise qui fait affaire avec la Ville.

« Où est le conflit, alors ? » a-t-il demandé, tout en accusant *La Presse* de lui faire un procès d'intentions.

Contrats ajustés de 9 à 182 p. cent

Au cours des années 1990 à 1992, le conseil municipal de Laval a approuvé l'octroi de 27 contrats à Poly Excavation, totalisant 13 669 835 \$.

Au moins 15 de ces contrats ont par la suite été «ajustés».

Sommaire des contrats octroyés à Poly Excavation (1990-1992)

	CONTRATS		AJUSTEMENTS		TOTAL	%
	Nombre	Total (\$)	Nombre	Total (\$)		
Contrats ajustés	15	10 488 822	24	2 416 500	12 905 322	23%
Contrats non ajustés	12	3 181 004	--	--	3 181 004	--
Total	27	13 669 826	24	2 416 500	16 086 326	--

Travaux remboursables par le promoteur

	CONTRATS		AJUSTEMENTS		TOTAL	%
	Nombre	Total (\$)	Nombre	Total (\$)		
Contrats ajustés	4	2 227 457	4	529 550	2 757 007	24%
Contrats non ajustés	3	1 208 457	--	--	1 208 457	--
Total	7	3 435 914	4	529 550	3 965 464	--

Infographie La Presse

Le tableau du haut indique l'ensemble des sommes versées de 1990 à 1992 par la Ville de Laval à Poly Excavation excluant certains ajustements pour des contrats antérieurs à 1990, versés au cours de la période 1990-92. Le tableau du bas indique les contrats et les ajustements que la Ville a financés, mais qui sont remboursés par les promoteurs qui bénéficient des travaux d'infrastructures pour de nouveaux développements.



Le maire Gilles Vaillancourt : « Je ne tire aucun avantage, directement ou indirectement, des profits que fait Poly Excavation. »

En tout, le comité exécutif de la Ville a donné le feu vert à 24 ajustements, certains travaux étant ajustés plus d'une fois, pour un total de 2 416 500 \$.

Selon le cas, ces ajustements ont eu pour effet d'augmenter la valeur de ces

contrats dans des proportions variant de neuf à... 182 p. cent.

Enfin, des montants totalisant 1 418 271 \$ ont aussi été payés à Poly Excavation en 1990 et 1991, pour des contrats antérieurs à 1990. Ceux-ci

n'ont pas été comptabilisés dans le tableau ci-contre.

En tout, l'entreprise de M. Lefrançois a touché plus de 17,5 millions de contrats et d'ajustements de contrats, de 1990 à 1992.

À titre d'exemple : en septembre 1991, le conseil municipal de Laval accordait un contrat de 49 434 \$ à la firme de M. Lefrançois, pour financer la construction d'un pont au-dessus du ruisseau Lapinière, dans le quartier Duvernay. Par contre, au cours des mois suivants, le comité exécutif de la Ville a entériné à deux reprises des coûts supplémentaires, totalisant 90 070 \$. Coût final : 139 504 \$, soit une augmentation de 182 p. cent.

Dans un autre cas, un contrat de 3,47 millions attribué en avril 1991 pour la construction d'un intercepteur unitaire et la désaffectation d'un poste de pompage, dans le quartier Chomedey, a été financé aux deux tiers par le ministère de l'Environnement du Québec.

Après avoir voté des ajustements de 55 742 \$ sur la portion du contrat assumée par la Ville, le comité exécutif devait entériner des travaux et frais de matériaux supplémentaires de 752 631 \$ en décembre 1992 sur la portion du projet partiellement financée par le ministère. Une facture majorée de 30 p. cent.

Lors de la dernière réunion, l'exécutif devait aussi approuver des coûts supplémentaires de près de 635 000 \$ sur un autre important contrat de 2,6 millions. Des coûts additionnels de 24 p. cent.

Chacun de ces ajustements a fait l'objet d'une recommandation, émise par une firme privée de génie-conseil chargée de surveiller les travaux.

Visiblement étonné, le directeur général de la Ville, M. Claude Asselin, a reproché aux données de *La Presse* de ne tenir compte que des contrats de Poly Excavation, sans établir de comparaisons avec d'autres entrepreneurs faisant affaire avec la municipalité.

Le directeur général estime que les différences, dans l'ampleur et la fréquence des dépassements de coûts entre Laval et d'autres municipalités, s'expliquent notamment par la nature géologique du sol de l'île Jésus et par la méthode « conservatrice » utilisée par la Ville pour estimer les coûts de réalisation des contrats.

M. Asselin n'a toutefois pas contesté les données de *La Presse* comme telles. Le service des finances de la Ville était toujours occupé à les compiler, 24 heures après que *La Presse* en eut fourni copie au directeur général.

L'EXPRESS DU MATIN

MARIO LIRETTE LIBÉRÉ DE L'ACCUSATION DE HARCELEMENT

■ L'animateur de radio Mario Lirette, 43 ans, a été libéré hier au palais de justice de Longueuil, au stade de l'enquête préliminaire, d'une accusation de harcèlement à l'endroit de son ex-conjointe. Selon l'accusation, l'acte reproché à l'animateur de l'émission *Les Grandes Gueules* à la station radiophonique CKMF, s'était produit entre le 1er octobre et le 26 décembre. C'est à la suite du refus de la présumée victime de témoigner contre lui que le juge Lucien Roy, de la Cour du Québec, a libéré Lirette. Le substitut du procureur général, Me Fotini Hadjis, n'avait eu d'autre choix que de suggérer sa libération. À la suite d'une dispute, une bagarre avait éclaté le soir du réveillon de Noël au domicile de son ex-conjointe à Longueuil. Lirette en était sorti avec des écorchures au visage. Arrêté par les policiers de Longueuil, il avait dû passer le week-end des Fêtes derrière les barreaux.

INCENDIE CRIMINEL?

■ Il se pourrait qu'une main criminelle ait allumé un incendie qui a causé de sérieux dommages, peu après 2 h hier, à un bungalow situé au 72, rue Val des Bois, dans le quartier Auteuil, à Laval. Les pompiers et les policiers ont détecté deux foyers d'incendie. Il n'y avait aucun occupant dans la maison.

ARBRES ABATTUS

■ La Ville de Montréal procèdera aujourd'hui à l'abattage de deux ormes chinois au square Phillips, dans le centre-ville, en prévision d'importants travaux de réaménagement. Ces travaux, prévus pour l'automne, viseront à redonner au square Phillips son caractère civique d'origine. Les deux ormes chinois, situés entre la rue Sainte-Catherine et le monument au roi Edward VII, avaient été plantés dans les années 1960 et devaient être taillés en arbustes. Cependant, avec les années, ils sont devenus trop gros. La Ville devra en abattre un troisième, rue Berri, au nord de la rue Sainte-Catherine, afin de permettre l'agrandissement de l'édicule du métro. En contrepartie, la Ville doit lancer une vaste opération de plantation d'arbres le long de la rue Sainte-Catherine ce printemps.

ALAMBIC SAISI

■ Des policiers de la GRC, aidés par d'autres policiers de la SQ et de la sûreté municipale de Berthierville, ont procédé avant-hier à une perquisition à Berthierville, où 225 litres d'alcool d'une valeur d'environ 5 600 \$, ainsi qu'un alambic de fabrication artisanale ont été saisis. Des accusations seront portées en vertu de la Loi sur l'accise.

CONTREBANDE DE TABAC

■ Simon Thibault, domicilié au 2281, avenue Carignan, à Laval, a été condamné la semaine dernière à payer une amende de 15 000 \$ par la juge Julie Pelletier de la Cour de Québec. Il avait été intercepté à Sainte-Foy, le 25 juin 1993, en possession de tabac destiné à la vente au détail au Québec et dont les paquets n'étaient pas identifiés conformément à la loi de l'impôt sur le tabac. La juge a accordé un délai de 18 mois pour le paiement de l'amende.

FUTURS MILITAIRES

■ La période d'inscription pour le Collège militaire tire à sa fin. Les étudiants finissants du secondaire V n'ont plus que deux semaines pour présenter une demande d'inscription au Centre de recrutement des Forces canadiennes. Le Collège militaire leur offre des études supérieures de qualité, en français, qui mènent à l'obtention d'un diplôme universitaire et du titre d'officier des Forces canadiennes. Les jeunes intéressés doivent contacter directement le centre de recrutement le plus proche en composant le 1-800-856-8488 partout au Québec.

POMPIERS COQUINS

■ Le syndicat des pompiers de Hull a finalement payé la ville pour 45 appels érotiques effectués par ses employés pendant les heures de travail. La facture, qui se chiffrait à 563 \$, a été réglée par le syndicat pour que plus personne ne parle de cette histoire qui a fait le tour de la province, la semaine dernière. Lors de la réunion du conseil, la semaine dernière, le président du syndicat, M. Jacques Lemay, avait soutenu que le syndicat ne paierait rien tant que la ville ne lui promettrait pas de faire une croix sur cet incident. Les fonctionnaires avaient alors reçu le mandat de trouver des façons d'éviter la répétition de tels abus. Il y a trois semaines, la Ville a découvert que 59 appels érotiques avaient été effectués par ses fonctionnaires, dont 45 provenant des casernes de pompiers des boulevards Taché et Saint-Raymond. Les coupables n'ont pas été identifiés, mais la Ville soutient que de tels incidents ne pourraient plus se produire puisque l'accès aux lignes érotiques a été bloqué.

LA GUERRE DES MOTARDS

Les policiers québécois traquent les bandes criminalisées

ÉRIC TROTIER

Dans l'histoire récente de la lutte contre les bandes criminalisées, les policiers québécois sont parvenus à au moins trois reprises à forcer les Hells Angels ou d'autres clubs de motards à abandonner leurs bunkers.

Pour réussir ce coup de force, les policiers de la Sûreté du Québec, de Laval et de Jonquière n'ont pas eu besoin de la Loi du cadenas, mais d'une stratégie

fort simple : ne pas les lâcher d'une semelle !

Le coup de force le plus spectaculaire est survenu à Laval il y a dix ans : talonnés de toutes parts par les policiers locaux et ceux de la SQ, les membres du chapitre North des Hells Angels, déstabilisés et aux prises avec de profondes dissensions internes, avaient été « expurgés » par la direction des Hells.

Résultat : six motards lavallois assassinés lors d'une réunion au repaire des Hells de Lennoxville.

Leurs cadavres ont été repêchés quelques mois plus tard, en juin 1985, dans le fleuve Saint-Laurent, enroulés dans des sacs de couchage et lestés de blocs de ciment.

« Évidemment, en mettant nos énergies sur les motards, ce n'était pas l'objectif que nous visions, raconte à La Presse le directeur du service de police de Laval, Jean Marc-Aurèle. Mais je crois que nos interventions massives ont eu un impact dans cette affaire : les Hells n'aiment pas qu'on mette le focus sur eux. »

Mettre les énergies sur les motards, ça veut dire les talonner sans relâche : à chaque infraction au code de la route, on les arrête, on les fouille et on leur donne une contravention. On surveille les repaires et, dans chaque club où ces bandes criminalisées commettent des actes illégaux (prostitution, vente de drogue, etc.), on organise des descentes.

« Ils font leurs affaires en gang, on doit leur montrer que nous autres aussi on est un gang et qu'on se tient, explique un policier qui connaît bien le milieu des motards. Ils finissent pas trouver que les arrestations et les contraventions leur coûtent pas mal cher et, en bout de ligne, ils commettent des erreurs. »

C'est un peu ce qui est arrivé à Laval, en 1985, où, en outre, le chapitre North avait acquis la réputation, à la maison-mère des Hells Angels de Sorel, d'être un repaire de cocainomanes et de saouillons. Les Hells ont leurs règles d'éthique et personne ne peut les enfreindre !

Un scénario à peu près similaire a eu le même effet à Jonquière, sans être pour autant tragique. À partir de 1986, la police locale, aidée de la SQ et de la GRC, a mené une série de raids visant les Missiles, qui faisaient la pluie et le beau temps dans les bars depuis une dizaine d'années.

C'est en juillet 1988 que la po-

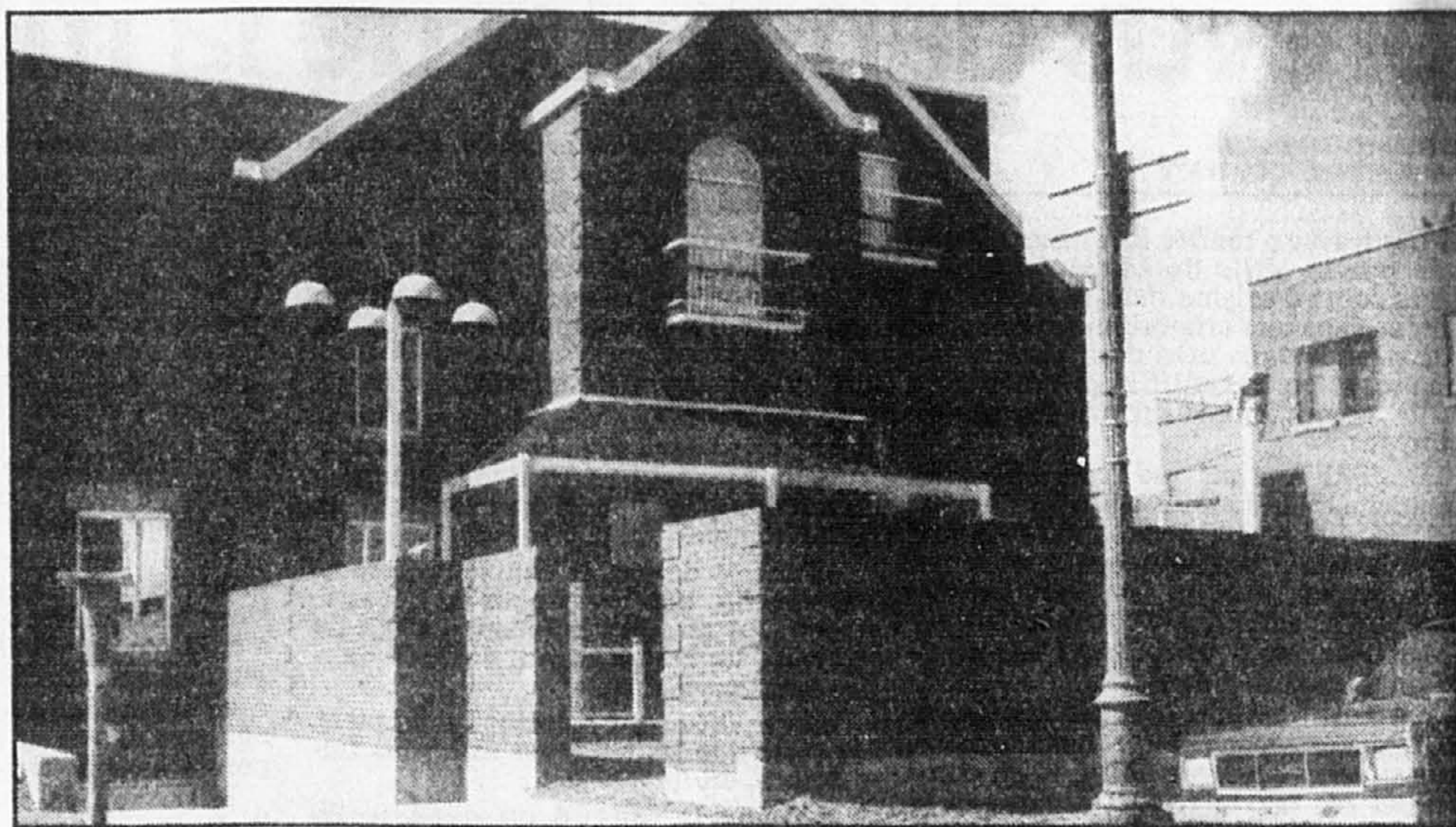


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Le repaire des Rock Machine à l'angle des rues de Bordeaux et Huron, à Montréal.

lice a donné le coup de grâce, en intervenant en force lors du rassemblement d'une centaine de motards. Arrestations, perquisitions et barrages routiers ont eu raison des Missiles, qui ont déménagé peu de temps après hors des limites de la ville... c'est-à-dire à Chicoutimi. Depuis, ils portent le nom de Satan Guards, affiliés aux Hells.

Le directeur par intérim de la police de Jonquière, Jean-Noël Gervais, ne semble pas conserver un bon souvenir de cette opération : « Les Hells ont porté plainte à l'ancienne Commission de police, et elle leur a donné raison. Notre ancien directeur, qui était en vacances au moment de notre opération, avait même écopé de cinq jours de suspension ! »

Pas facile de chasser les Hells de son territoire...

Actuellement, avec tout le bataillon entourant la « guerre des

motards » impliquant diverses filiales des Hells (dont les Rockers) et le groupe Rock Machine, situé rue Huron, près du pont Jacques-Cartier à Montréal, tous les corps policiers du Québec se concertent pour effectuer des opérations visant spécifiquement les groupes de motards.

« On ne leur laisse pas de répit », dit le directeur de la police de Chicoutimi, Christian Harvey. « On est rendu à plus de 80 arrestations de motards, en moins de six mois », précise l'agent Luc Gadoury, de la SQ. « Le message qu'on veut leur envoyer, poursuit Jean Marc-Aurèle, c'est : nous ne tolérons plus que des groupes criminalisés s'installent sur notre territoire. »

Les Hells Angels et les autres groupes de motards sont très bien organisés. « Ils sont puissants, très bien structurés ; quand on arrête un de leurs vendeurs, il en apparaît aussitôt un

autre », dit Michel Liard, directeur adjoint de la police de Joliette (aux prises avec les Rowdies Crew).

Aussi, comme des caméléons, ces organisations savent s'adapter aux méthodes policières. Quelques mois après la « chute » du chapitre North, à Laval, en 1985, un autre groupe de motards, les Death Riders, ont pris la relève dans le fief du maire Gilles Vaillancourt, puis se sont affiliés aux Hells.

Il y a deux ans, les policiers lavallois ont recommencé à les talonner : poussés à bout, les bikers ont alors déménagé dans une ville voisine, Sainte-Thérèse, où ils se terrent dans une immense forteresse, rue Desjardins. Ils n'en continuent pas moins de contrôler la distribution de la drogue dans les bars, les brasseries et les écoles du tout Laval... comme les autres motards le font à travers le tout Québec !



RÉSULTATS

Tirage du 95-03-22

1 ^{er} numéro	
NUMÉROS	LOTS
638756	10 000 \$
38756	1 000 \$
8756	100 \$
756	10 \$
56	5 \$
NUMÉROS	LOTS
638756	1 000 \$
6387	100 \$
638	10 \$
63	5 \$

2 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS
791702	10 000 \$
91702	1 000 \$
1702	100 \$
702	10 \$
02	5 \$
NUMÉROS	LOTS
791702	1 000 \$
7917	100 \$
791	10 \$
79	5 \$

3 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS
517603	10 000 \$
17603	1 000 \$
7603	100 \$
603	10 \$
03	5 \$
NUMÉROS	LOTS
517603	1 000 \$
5176	100 \$
517	10 \$
51	5 \$

4 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS
222767	100 000 \$
22767	1 000 \$
2767	100 \$
767	10 \$
67	5 \$
NUMÉROS	LOTS
222767	1 000 \$
2227	100 \$
222	10 \$
22	5 \$



5	7	10	13	18
23	24	27	29	39
40	42	43	47	48
52	55	61	65	70

Tirage du 95-03-22

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

SEARS

Attendez-vous à plus

VOS MARQUES PRÉFÉRÉES

À VOTRE MAGASIN DE CONFIANCE



RABAIS 20\$

Casque d'écoute stéréo sans cordon pour liberté de mouvement. N° 35140. Ord. 99,99. Ch. 79,99



499\$ Ch.

Téléviseur stéréo Hitachi 27" à tube-image noire et télécommande universelle. N° 14284.



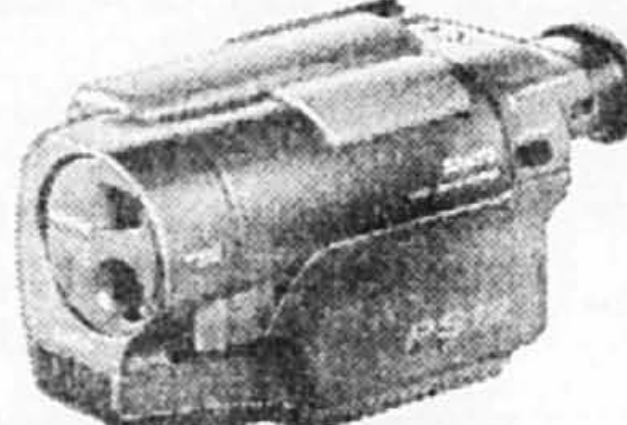
799\$ Ch.

Téléviseur moniteur Hitachi 27" à son stéréo 'surround', tube-image à grand contraste, décodeur de sous-titres. N° 14534. Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears.



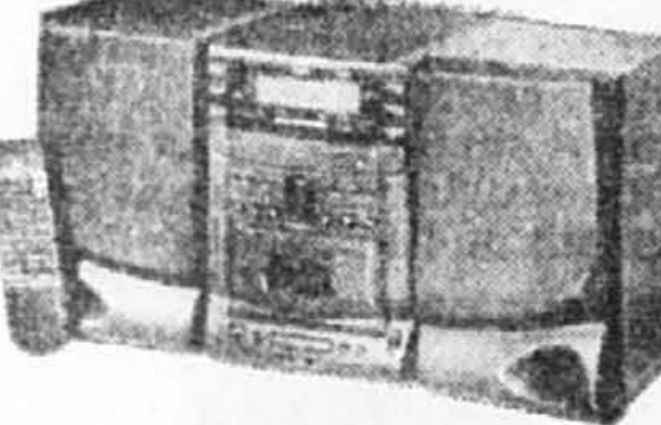
399\$ Ch.

Téléviseur stéréo Zenith 19" à télécommande multi-marques, entrées A/V. N° 14225.



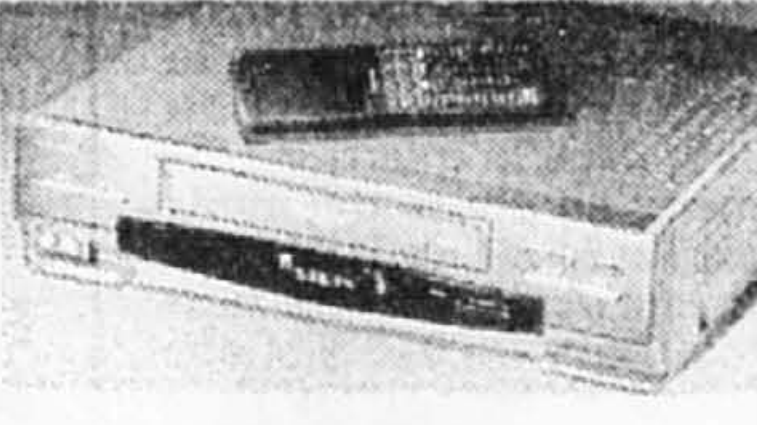
599\$ Ch.

Caméscope Sony à zoom 3X à vitesse variable. Il suffit de viser et de filmer. N° 31154.



549\$ Ch.

Mini-chaîne stéréo JVC à lecteur de 6 DC, magnétocassette, télécommande, etc. N° 28036.



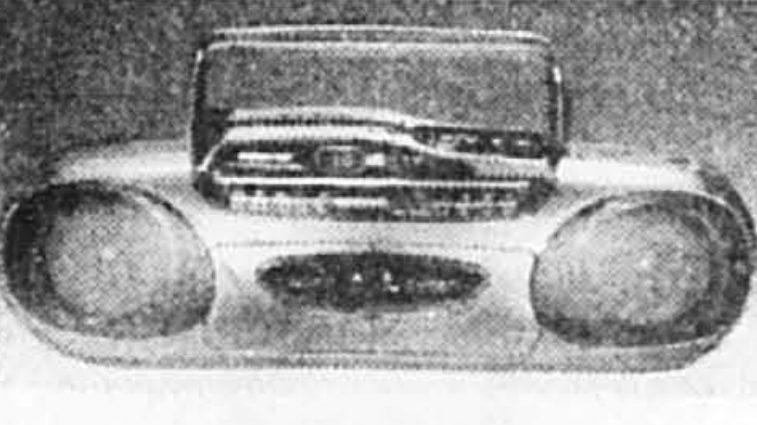
299\$ Ch.

Magnétoscope Toshiba à 2 têtes et télécommande multi-marques. Démagnétiseur auto. N° 30164.



99\$ Ch.

Combiné portatif stéréo RCA à synthoniseur AM/FM, lecteur et magnétocassette. N° 20232. Piles non incluses.



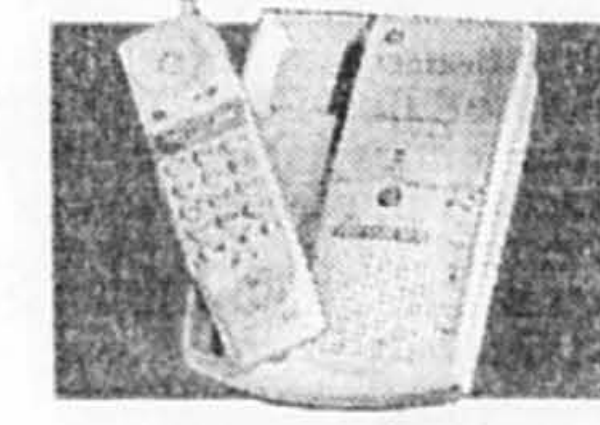
239\$ Ch.

Combiné portatif stéréo Sanyo à lecteur de DC, lecteur et magnétocassette. Amplification des graves. N° 20953. Piles non incluses.



299\$ Ch.

Mini-chaîne stéréo Sharp à lecteur de DC, lecteur et magnétocassette, télécommande à infrarouge. N° 28010.



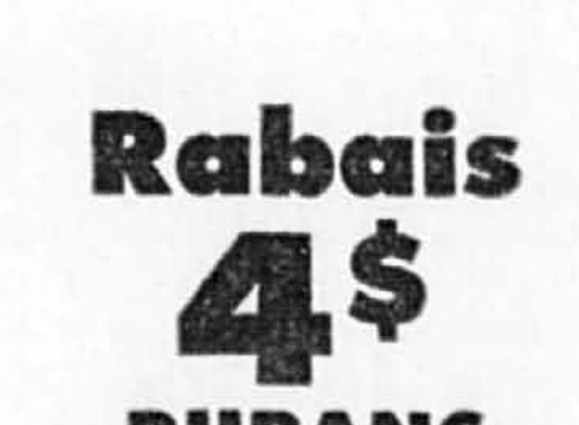
229\$ Ch.

Téléphone sans fil/répondeur GE. N° 16293.



129\$ Ch.

Téléphone sans fil GE à système Crystal Clear Sound. Noir. N° 16413. Aussi disponible en blanc.



Rabais 4\$

RUBANS VIDÉO JVC

Cassettes vidéo T-120EHG. N° 35774. Ord. 9,99. Paq. de 2... 5,99



1299\$ Ch.

CHAÎNE STÉRÉO PIONEER AVEC MEUBLE

Système sonore complet Dolby Pro-logic 'surround'. Ton chène. N° 28410. Non illustré. Aussi disponible en noir.



79\$ Ch.

Combiné téléphone/répondeur GE. Blanc. N° 16233.



49\$ Ch.

Téléphone Telemax à haut-parleur. Mémoire 41 touches. Noir, beige ou vert. N° 16501. Piles non incluses.

AVEC LA CARTE SEARS, RIEN À PAYER AVANT SEPTEMBRE 1995

Pas d'acompte Pas d'achat minimum Pas de taxes à payer à l'avance Pas d'intervention d'un tiers pour le crédit

L'offre s'applique aux appareils électroniques, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 25\$ de frais d'administration. L'offre de paiement différé prend fin vendredi le 26 avril 1995.

Cette offre ne s'applique pas aux achats par catalogue et aux articles soldés des centres de liquidation. Détails en magasin.

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU MERCREDI 29 MARS 1995, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES.

SEARS

Attendez-vous à plus

COPYRIGHT 1995. SEARS CANADA INC.

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Deux-Montagnes: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

Pas besoin de la Loi du cadenas pour vider les « bunkers »

YVES BOISVERT

Que ce soit par les résidus de la Loi du cadenas qui se trouvent dans la Charte de la Ville de Montréal ou autrement, plusieurs moyens sont à la disposition de l'administration Bourque pour se débarrasser des bunkers de motards, explique un spécialiste.

Le professeur Jean Hétu, de l'Université de Montréal, rappelle que le vieux dicton anglais selon lequel « you can't fight city hall » n'est pas vide de sens.

De l'expropriation à la mise sous scellé, les villes ont utilisé de nombreux stratagèmes juridiques pour expulser les indésirables.

Il rappelle par exemple que la ville de Hull n'était pas particulièrement fière de la présence d'un sex shop devant le nouveau Musée de la civilisation. Pour des motifs visuels, elle a exproprié le commerce érotique.

Ces mesures peuvent être contestées, mais en attendant le jugement de la Cour suprême, le paysage est nettoyé...

À Montréal, en invoquant deux violations aux règlements municipaux ou au Code criminel, il est possible de se présenter devant un juge de la Cour municipale et d'obtenir un scellé sur la porte d'une maison pour une période maximale d'un an. « On peut même ordonner la surveillance policière pour s'assurer que l'ordonnance est respectée », dit-il. Quelques piqueries ont ainsi été fermées.

Cette disposition a surtout été utilisée contre les maisons de débâche et les commerces jugés indésirables (des commerces d'amusement, entre autres).

« Avec 9 600 règlements municipaux (jusqu'à la refonte l'an dernier), la Ville est sûrement capable de trouver deux infractions ! dit-il en riant. Il doit bien y avoir une poignée de porte qui est croche... »

Plus sérieusement, le professeur Hétu signale que même si, en s'appuyant sur les chartes, une attitude trop agressive d'une municipalité peut être attaquée en cour, les tribunaux se montrent compréhensifs.

« Quand une ville prétend qu'un endroit est un repaire de bandits, et que sur les 60 personnes qui le fréquentent, 40 ont un casier judiciaire, elle peut obtenir la sympathie du juge », note-t-il. En attendant que le citoyen ou le groupe de citoyens attaqués ait la chance de faire valoir son point de vue, l'action de la ville, si elle se fonde sur la réglementation et la loi, ne sera pas invalidée.

Ce qui ne veut pas dire qu'on fait disparaître les problèmes ainsi : « Moi, par exemple, j'ai réglé mon problème de moutettes, mais je pense qu'elles sont rendues chez le voisin », dit M. Hétu.

LA GUERRE DES MOTARDS

Droque : les Hells ont le vent dans les voiles

Les polices prévoient qu'ils auront supplanté la mafia italienne d'ici cinq ans

MARCEL LAROCHE

■ D'ici cinq ans, à moins d'un coup fatal inattendu, les Hells Angels et leurs filiales auront supplanté la mafia italienne pour le contrôle de la distribution de la drogue à travers le Canada.

Cette étonnante prédiction est partagée d'emblée par les spécialistes des différents corps policiers, dont la GRC, la CUM et la SQ qui se penchent depuis des années sur le phénomène des gangs de motards criminalisés au Québec.

Le commerce de la drogue, en bonne partie sous le contrôle des Hells Angels aux quatre coins du Québec et dont les profits sont estimés annuellement à des centaines de millions de dollars, constitue une véritable mine d'or pour ces redoutables membres du crime organisé.

Tous les experts en matière de crime organisé que *La Presse* a consultés au cours des derniers jours sont unanimes pour affirmer que le commerce des stupéfiants a toujours été à l'origine des conflits et des guerres de territoires entre les principaux gangs de motards implantés au Québec, soit les Hells Angels, les Outlaws et depuis peu les Rock Machine.

La plus puissante de ces organisations criminelles, celle des Hells Angels, bien représentée au Québec avec ses 74 membres en règle, dont 13 sont actuellement emprisonnés pour différents crimes, entretient depuis fort longtemps des relations d'affaires avec la mafia italienne.

Au cours des dernières années, des représentants de ces deux clans bien distincts ont uni leurs efforts et leurs ressources financières à maintes reprises pour importer au Canada, par avion et par bateau, des tonnes de cocaïne et de haschisch.

Quelques-uns de ces chargements de drogue destinés aux marchés canadien et américain, notamment à Casey, dans la Haute-Mauricie, et dans les provinces de l'Atlantique, ont été interceptés par les policiers.

À l'exception de la province de l'Ontario, un



Les Hell's Angels : puissance montante dans le commerce de la drogue.

territoire majoritairement exploité par les Outlaws, ce sont les Hells Angels qui assument en grande partie la distribution et le contrôle des stupéfiants à travers le pays, avec la bénédiction de la mafia.

La situation est sensiblement la même au Québec et dans l'ensemble de l'île de Montréal,

à l'exception du centre-ville et de l'extrémité Est, presque entièrement occupés par le groupe Rock Machine et le clan des frères Pelletier, dont le leader, Sylvain, est mort l'automne dernier dans l'explosion de sa camionnette, à Repentigny.

Les Hells Angels, qui avaient l'habitude depuis quelques années de « tolérer » dans leur environnement les membres des Rock Machine, un club de motards indépendant fondé à la fin des années 80, se sont soudainement rebellés à la fin de l'été 1994 pour s'accaparer leur part du lucratif commerce de la drogue dans le centre-ville, estimé à cinq millions par année.

À partir de ce moment, les relations entre les deux gangs ont commencé à se détériorer, créant une atmosphère de rébellion parmi les dirigeants des Rock Machine qui ne priaient pas d'être envahis par les Hells Angels et leurs comparses.

Après quelques affrontements entre les deux clans, et voyant que la situation se dégradait, le nouveau président des Hell's, Robert « Tiny » Richard, s'est même rendu cet été au repaire des Rock Machine pour passer son message.

Il semble que cette surprenante visite n'ait pas donné grand chose, puisque le conflit s'est envenimé. Les deux groupes de motards se livrent depuis ce temps une véritable guerre de tranchées. Les fusillades et attentats à l'explosif se sont multipliés, faisant une dizaine de morts.

Les hostilités qui perdurent entre les Hells Angels et les Rock Machine, et auxquelles se sont joints des sympathisants des deux gangs, ont atteint un point culminant vendredi soir dernier lorsqu'une bombe a explosé devant la porte du *bunker* des Rockers, rue Gilford.

Bien que cet attentat, le second à se produire en une semaine devant ce repaire blindé de motards affiliés au Hells, n'ait fait aucune victime, il a provoqué la colère des citoyens du voisinage. Ceux-ci exigent des autorités une solution aux problèmes des motards, qu'ils voient maintenant comme un « fléau social » inacceptable.

PIERRE FOGLIA



L'écologie avec un bâton

C'est entendu, la sensiblerie de Madame Bardot est ridicule...

Je vous le demande, quoi de plus innocent et naturel que de tuer des bêtes phoques à coups de bâtons de baseball ? C'est amusant comme tout. Ça rétablit l'équilibre écologique. Et ça fait tellement plaisir aux morues.

Certes, le bébé phoque qu'on s'apprête à tuer à coups de bâton vous regarde avec des grands yeux tristes, mais c'est un vieux truc. Les bêtes phoques vous regardent avec ces yeux-là pour vous faire croire qu'il sont différents des poulets et des mouches. Ce n'est pas vrai. Le bébé phoque est une bête comme n'importe quelle autre. Il ne sait pas que vous venez pour le tuer. Il pense que vous venez jouer au baseball avec lui. Il est content. D'ailleurs, la vraie méthode pour le tuer, c'est de faire tourner un ballon sur son nez, comme dans la chanson. Et bingo. Fini.

Le bébé phoque souffre beaucoup moins que le bébé turbot que les méchants Espagnols viennent ravir à ses parents au large des côtes de Terre-Neuve. Le bébé turbot est encore vivant quand l'Espagnol le remonte dans ses filets, il pleure, il supplie : « S'il vous plaît, monsieur l'Espagnol, je suis trop petit, je ne suis pas une sardine, je veux retourner avec ma maman... »

Mais le pêcheur espagnol est barbare et sanguinaire. Tout au contraire du chasseur madelinot qui est humain et raisonnable. Et qui gère son troupeau de phoques en gentleman farmer. Peut-être l'avez-vous noté : on ne parle pas de l'abattage des phoques, on parle de RECOLTE raisonnable. Aux îles-de-la-Madeleine, on récolte le phoque comme on récolte des cerises au Portugal.

Ça fait tellement moins mal.

Cela dit, c'est vrai : la sensiblerie de madame Bardot est ridicule. Madame Bardot est une conne, ce n'est rien de nouveau. Plus jeune, on disait qu'elle était ingénue. Mais que croyez-vous que veut dire ingénue ?

Et maintenant, en plus, elle est vieille. Elle a comme un jabot dans le cou, et des peaux inutilisées. Elle a l'air d'être l'arrière-grand-mère de Mitsou. Tout le Québec déteste madame Bardot.

Tout le Québec s'est rallié derrière les chasseurs de phoques madelinots. Ils sont sympathiques. Ils ont un accent charmant. Ils font penser aux vacances. Et avec leurs grands bâtons, ils rétablissent l'équilibre écologique.

Et si vous voulez mon humble avis, ils profitent aussi largement de l'occasion pour nous prendre pour des valises. Justement à propos de l'équilibre écologique.

— Ou tu t'en vas, Gaston, avec ton bâton ?

— Rétablir l'équilibre écologique !

Me semble.

Si on avait tant que cela l'écologie à coeur, ce ne sont pas les combats qui manquent. Les industries continuent de polluer le fleuve comme jamais, et peut-être que la morue n'aime pas le plomb, ni le mercure, ni le chlore, ni l'arsenic. Sans parler de la surpêche. Peut-être que les phoques ne sont pas la seule raison de la disparition de la morue.

Ce ne sont pas les combats qui manquent. Les liens qui relient le cancer à la pollution industrielle et aux champs magnétiques sont de plus en plus évidents. Une désastreuse gestion des déchets risque de foutre le feu à une montagne de trois milliards de vieux pneus. Le gaspillage des ressources, l'érosion des sols...

Rien de tout cela ne nous préoccupe. Mais tout d'un coup, oups, attention, alerte rouge écologique : il nous faut, de toute urgence, aller bastonner le phoque sur sa banquise, parce que le phoque se répand, le phoque nous envahit. Sus aux phoques trop abondants.

La surpopulation de la planète (2,5 milliards d'êtres humains en 1950 ; six milliards aujourd'hui) pose-t-elle un problème de survie dans les pays en voie de développement ? Arrangez-vous avec ça, les boys. Nous, on va s'occuper de la surpopulation de la banquise.

Gaston, va chercher le bâton.

Pourquoi tuer des phoques ?

La réponse la plus sérieuse qu'on nous fait, c'est que les phoques sont une ressource naturelle et qu'il est naturel pour l'homme d'exploiter les ressources naturelles. C'est vrai pour la forêt. C'est vrai pour le pétrole, les mines, etc.

Mais est-ce vrai pour les phoques ? Que fait-on avec les phoques morts ?

La fourrure ? M'étonnerait. Le marché a été détruit par les campagnes de Greenpeace au début des années 80. Certains le regrettent au nom de l'industrie de la fourrure. D'autres, et j'en suis, considèrent que l'homme a fait un tout petit pas de plus en dehors de sa caverne, en cessant de couvrir sa fiancée de peaux de bêtes.

Donc, ce n'est pas pour la fourrure qu'on tue les phoques. Pour la viande, alors ?... Il paraît, je l'ai lu dans les journaux, que tout le monde, aux îles-de-la-Madeleine, mange de la viande de phoque, ces jours-ci. La bonne blague. Je n'en crois pas un mot... Dans cette province sans audaces alimentaires, dans ce pays qui lève le nez sur les abats, le lapin, le cheval, et pour parler poisson, sur la raie et la barbote, dans ce pays qui boude encore l'agneau, on viendrait de se découvrir un goût exotique, aussi soudain qu'immodéré, pour le gigot de phoque ? Arrêtez donc de dire des folies. Et de les croire.

Si ce n'est pour pas la peau, ni la viande, pour quoi tue-t-on les phoques ?

Pour les pénis. Nous y voilà.

Les Chinois et les Coréens sont de grands amateurs de pénis de phoques séchés, qu'ils rament dans leurs egg-rolls.

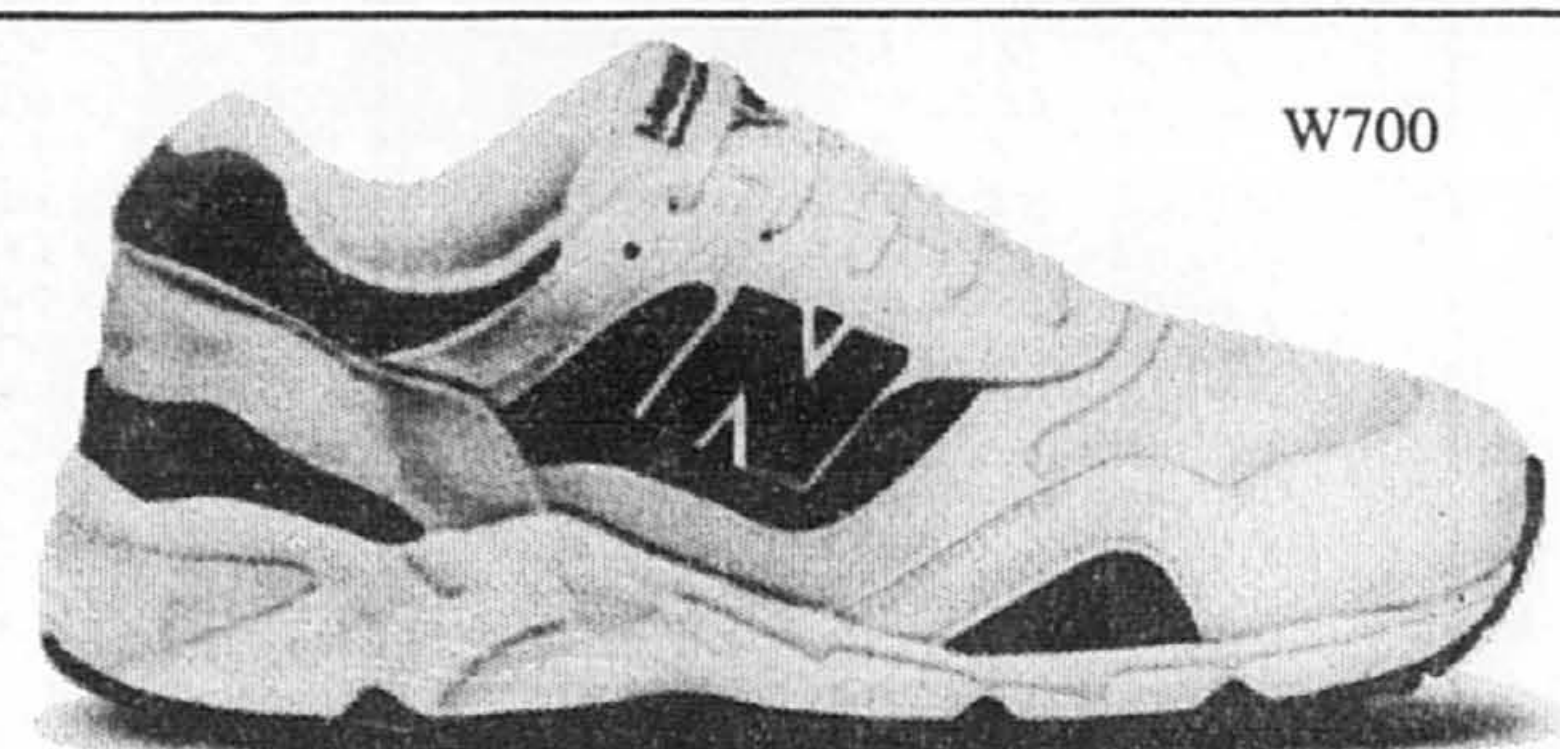
En Asie, en Chine et Corée surtout, la limite entre gastronomie et pharmacopée n'est pas toujours très bien définie. Les testicules de chiens fumés et séchés sont très efficaces contre le mal de rein et la déficience sexuelle. La soupe aux cinq serpents rend les femmes fertiles. Amusant ? Pas pour les chiens, ni les serpents. Ni les phoques. Ni les tigres. Il n'y a plus de tigres en Inde et en Malaisie. Ils ont été massacrés pour leurs pénis. Et les quelques dizaines qui restent, protégés par l'armée, sont plus que jamais l'objet de la convoitise des trafiquants chinois.

Un de mes voisins vient de se lancer dans l'élevage des wapitis. Pour les cornes. Chinois et Coréens croient que le poudre de corne de wapiti est aphrodisiaque et souveraine contre le surmenage.

Il y a un marché énorme pour les produits « naturels » virilisants en Asie. Pénis de phoques et de bisons, poudre de cornes de wapiti, dents de castors...

Équilibre écologique mon cul. Une affaire de croyances débilites et de gros sous.

Une affaire d'hommes.



W700

Certaines personnes louent des véhicules haute performance. D'autres les lacent.

Chez New Balance, développer une chaussure supérieure très légère veut dire ajouter matériaux et technologie de pointe, non pas enlever des éléments de performance.

new balance®

Une approche plus intelligente à la fabrication de chaussures.

LARGEURS DISPONIBLES	MODÈLES	LARGEURS	2A	B	D	2E	4E
HOMMES	M998	COURSE					
	MK560	TOUT-ALLER					
	MK650	MULTI-SPORTS					
	MK907	DE VILLE					
FEMMES	W998	COURSE					
	WK740	MARCHE					
	WX650	MULTI-SPORTS					



BOUTIQUE COURIR

LAVAL

2524 Daniel-Johnson
(face au Carrefour Laval) 978-9822

MONTRÉAL

4452 Saint-Denis
(angle Mont-Royal) 499-9600

LONGUEUIL

1745 Chemin-Chambly
(angle Curé Poirier) 674-4436

La mondialisation de la lutte policière se dessine

■ La mondialisation des motards force les corps policiers des quatre coins de la planète à mettre en commun renseignements et stratégies, afin de contrer ce phénomène qui inquiète de plus en plus de gouvernements.

C'est ce qui explique que près de 250 policiers provenant d'une dizaine de pays vont se réunir à Québec, l'automne prochain, pour étudier le phénomène des gangs de motards criminalisés.

Pendant près de cinq jours, des enquêteurs spécialisés vont partager les informations qu'ils détiennent sur les motards afin d'aider leurs confrères à mieux cerner l'évolution et l'expansion à l'échelle internationale de ces organisations criminelles — à eux seuls, les Hells Angels ont tout près de 90 « chapitres » répartis sur presque tous les continents.

Cette rencontre, la 21^e Conférence internationale des enquêteurs de bandes de motards criminalisés, accueillera des policiers du Canada, mais aussi des États-Unis (FBI et DEA, surtout), de l'Angleterre, de la France, de la Finlande, de l'Allemagne et de l'Australie.

La première partie de la conférence sera consacrée aux phénomènes spécifiques entourant les bandes de motards (blanchiment de l'argent sale, transport de la drogue, associations avec d'autres organisations criminelles, etc.). Ensuite, des représentants de chaque groupe résumeront l'évolution des gangs de motards de son pays.

C'est la deuxième fois seulement que ce colloque international se tient à l'extérieur des États-Unis. La première fois, en 1989, il s'était déroulé à Montréal.

La police accourt à nouveau au repaire des Rockers

■ Policiers et pompiers ont dû à nouveau intervenir en force tôt hier matin à proximité du repaire des Rockers, rue Gilford, dans le quartier Rosemont, à Montréal, pour un début d'incendie allumé sur... une mobylette !

L'incident, qui serait passé totalement inaperçu s'il ne s'était pas déroulé devant la forteresse des motards affiliés aux Hells Angels, a été rapporté à la police de la CUM, à 1 h 45 mardi matin, comme un appel à la bombe.

À leur arrivée au local des motards, à l'angle de la 6^e Avenue et de la rue Gilford, les policiers de la CUM n'ont rien vu d'anormal. Leur attention a cependant été attirée par une mobylette en feu abandonnée en face du 2841, rue Gilford, à quelques portes du repaire des Rockers.

Les pompiers n'ont mis que quelques secondes pour éteindre ce début d'incendie allumé sur le siège du cyclomoteur. En vérifiant de plus près, les policiers ont découvert les restes calcinés d'un sac en papier dans lequel se trouvait une cannette de fixatif en aérosol pour cheveux !

Les policiers de la CUM n'écartent pas la possibilité que cet incident soit l'oeuvre d'un résident du quartier qui, exaspéré par les événements des derniers jours survenus au local de motards, se soit vengé en incendiant une mobylette.

6^e ÉDITION!

MICRO EXPO 95

P R I N T E M P S

24, 25 et 26 MARS • PLACE BONAVENTURE, MONTRÉAL

Vendredi de 10h à 21h, samedi et dimanche de 10h à 18h

Présenté par **COMPUTER PAPER**

PLUS Marché international multimédia International Market

NE MANQUEZ PAS

Le Pavillon des Manufacturiers, avec : **Microsoft IBM OS2/WARP**

SÉMINAIRES INTERNET

- Le Centre des Présentations • Pavillon du portatif
- UltraSoft • Multimédia • Musique MIDI
- Réalité virtuelle • Logiciel éducatif québécois
- La Table de consultation gratuite

PRÉSENTATIONS EXCLUSIVES!

- « L'évolution du micro-ordinateur »
- « Comment acheter un ordinateur »
- « Le babillard électronique : un monde à découvrir »
- « L'impôt et votre ordinateur »

ET BIEN D'AUTRES!

LA LIGNE INFO-FAX SUR DEMANDE (514) 846-7405

PLUS DE 100 EXPOSANTS VOUS OFFRENT LA MEILLEURE SÉLECTION ET LES MEILLEURS PRIX!

MICRO EXPO 95 PRINTEMPS • 24, 25 ET 26 MARS • PLACE BONAVENTURE, HALL EST • MONTRÉAL

ENTRÉE GRATUITE LE VENDREDI JOURNÉE D'AFFAIRES

AVEC CE COUPON

VOTRE CARTE D'AFFAIRES IMPRIMÉE ET UNE PREUVE D'IDENTITÉ

ÉDUCATEURS Samedi seulement 5\$

Enseignants et étudiants de moins de 18 ans avec preuve d'identité et ce coupon

COÛT D'ENTRÉE AVEC CE COUPON 7\$

Limite de 1 coupon par personne par jour

VENDREDI DE 10H À 21H, SAMEDI ET DIMANCHE DE 10H À 18H

Mathias Rioux s'en prend à son tour aux commissions scolaires

Le député péquiste de Matane accuse ces organismes « archaïques » d'être un frein au progrès

MICHELE OUMET

■ Décidément, les commissions scolaires n'ont pas la cote auprès du gouvernement. Après la virulente sortie du ministre de l'Éducation Jean Garon, qui accusait, en janvier, les commissions scolaires de ne penser qu'à l'argent et au pouvoir, c'était au tour hier du député péquiste de Matane, Mathias Rioux, de brasser la cage.

« Est-ce qu'on doit se débarrasser de ça, de ces archaïsmes-là qu'on appelle les commissions

scolaires ? a dit M. Rioux lors des travaux de la Commission de l'éducation. Est-ce qu'on en a encore besoin ? Si oui, on les organise comment désormais ? Et sinon, bien, qu'on les enlève de la route parce que souvent, c'est des organismes qui empêchent d'évoluer, c'est des organismes qui nous empêchent de grandir, c'est des organismes qui freinent le progrès. »

M. Rioux a précisé que si les commissions scolaires disparaissaient, « il n'y aurait pas de pleurs collectifs surtout à l'heure

où on a besoin d'argent et qu'on aurait besoin de faire un peu d'air dans le système et de laisser rentrer l'oxygène ». Il a aussi ajouté que la démocratie scolaire était une « mascarade » et que le « système est malade et gravement malade ».

Le président de la Commission de l'éducation, le député péquiste Joseph Facal, a approuvé les propos de Mathias Rioux.

« J'ai laissé aller le député de Matane, a-t-il dit, parce que je dois vous dire qu'il met le doigt sur une inquiétude qui est partagée par beaucoup de ses collègues bien que nous soyons conscients qu'il existe d'heureuses exceptions. »

Le député libéral François Ouimet, ancien président de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), la plus grosse commission scolaire de la province, s'est dit outré des propos tenus par Mathias Rioux.

« Si le gouvernement péquiste veut abolir les commissions scolaires, a-t-il déclaré à *La Presse*, qu'il le dise clairement sinon que ses députés cessent de semer l'incertitude et le discrédit sur des acteurs importants de notre système éducatif. »

On n'a pu hier joindre la présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec, Diane Drouin. En janvier, elle ne s'était pas gênée pour ré-

pliquer de façon cinglante aux critiques du ministre Garon.

Diane Drouin souhaitait que la Fédération soit invitée aux travaux de la Table Québec-municipalités sur la décentralisation où l'existence des commissions scolaires était remise en question. Incapable de se faire entendre par le ministre Garon, Mme Drouin avait décidé de s'adresser directement au premier ministre, Jacques Parizeau.

Le lendemain, M. Garon avait fustigé les commissions scolaires, les accusant de ne penser qu'à l'argent et au pouvoir. Il avait aussi questionné leur légitimité, rappelant la participation très faible des électeurs lors des élections scolaires.

Cet automne, le ministre de la Justice, Paul Bégin, s'était aussi interrogé sur la nécessité de maintenir les commissions scolaires. Si un palier de gouvernement doit disparaître, il faut regarder du côté des commissions scolaires, avait-il laissé entendre.

À la veille des états généraux sur l'éducation, de telles déclarations ne peuvent qu'inquiéter les commissions scolaires. Le ministre Jean Garon devrait d'ailleurs annoncer d'ici deux à trois semaines les modalités de cette consultation.

Ces états généraux prendront l'allure d'un vaste débat avec les organismes constitués, comme les commissions scolaires et les syndicats, mais aussi les parents.

Le service InfoBref Bell

Le téléphone le plus lu...
Le quotidien le plus écouté!

Service rapide gratuit* accessible
24 heures sur 24, 7 jours par semaine, à l'aide d'un téléphone à clavier.

8 7 5 - B e l l
2 3 5 5

Pour entendre le contenu de ces différentes rubriques, composez le 875-2355. Puis, au son de la voix, composez le code à trois chiffres correspondant à la rubrique choisie.

Pour sortir rapidement de l'une de ces rubriques, faites le 33 puis, au son de la voix, appuyez sur le 9. Vous pourrez alors choisir une nouvelle rubrique.

• Nouvelles en bref

La Une:	110
Nouvelles locales:	120
Nouvelles sportives:	130
Nouvelles économiques:	140
Nouvelles nationales et internationales:	150
Arts et spectacles:	160
En primeur:	170

NOUVEAU

Éditoriaux:	210
Question du jour:	220

• Info-AffairesSM Bell

À surveiller cette semaine:	311
Causeries et conférences d'affaires:	321
Perfectionnement en gestion:	331
Finance et comptabilité:	341
Marketing, communication, vente et service à la clientèle:	351
Production, qualité, environnement et technologie:	361
Ressources humaines et formation:	371
Informatique:	381

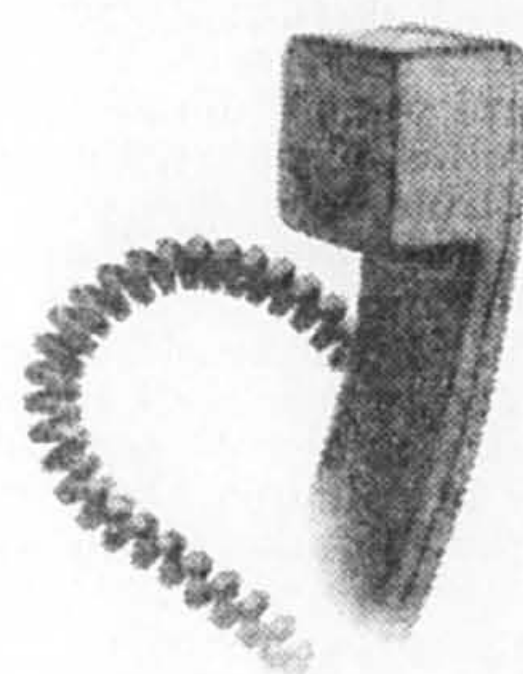
• Questions d'affaires

Réponses d'affaires	
5 choix de chroniques disponibles:	410

• Produits et services de Bell 520

• Services de La Presse

1. Service des abonnements:	610
2. Annonces classées:	620
3. Publicité:	630
4. Rédaction:	640
5. Information sur les concours:	650
6. Renseignements généraux:	660



* Dans la zone d'appel locale seulement.

La Presse



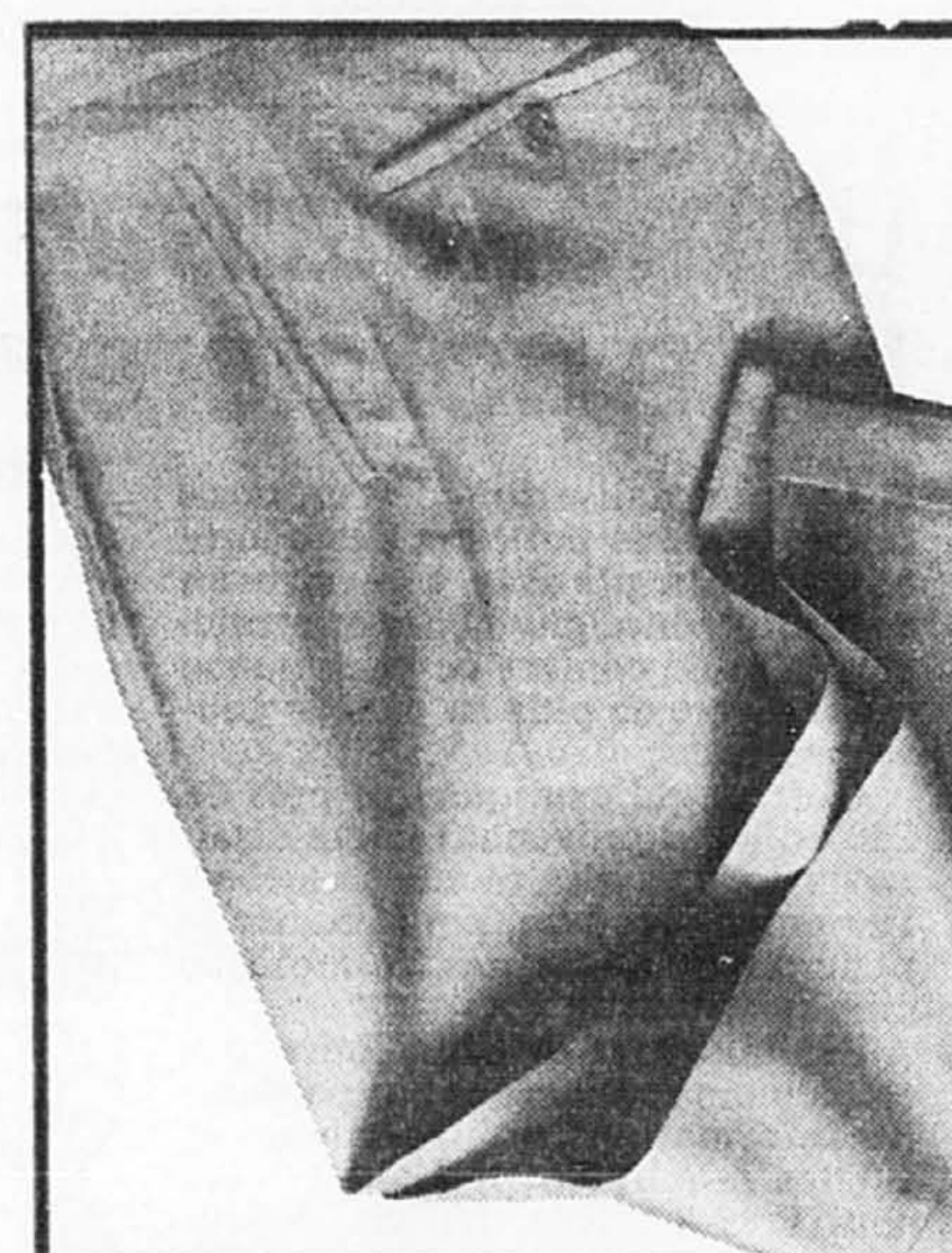
Holt Renfrew recommande...



Le veston sport à trois boutons, pure soie. 375 \$



La chemise Classiques Holt Renfrew, en coton blanc. 90 \$.
La cravate de soie. 65 \$



Le pantalon, tout laine. 150 \$



Le veston sport à deux boutons, pure soie. 375 \$

Le veston à trois boutons et à dessins discrets indigo et taupe. La chemise: encolures 14 1/2 à 16 1/2, coupe courante; ou encolures 15 1/2 à 17 1/2, coupe longue. Le pantalon se fait en havane, en bleu clair et en anthracite; tailles 28 à 42. Le veston à deux boutons, à motifs Prince de Galles noir et havane ou à carreaux écossais noir et havane. Les deux vestons sont offerts en tailles 36, court, à 48, long.



HOLT RENFREW

PLACE SAINTE-FOY • 656-6783



SAC «STUDENT PACK»: 228 \$



SAC «UNIVERSITY PACK»: 268 \$



PAPA ALEX: 178 \$



MINI SLING: 89 \$



SAC «NIGHT PACK»: 98 \$

Réorganisation des services de santé : la Régie de Montréal-Centre consulte

LILIANNE LACROIX

■ Si tout le monde s'accorde avec le principe d'une réorganisation des services de santé et sur l'urgence d'y procéder, les différents intervenants émettent de sérieuses réserves sur la façon de parvenir à ce « nouvel équilibre » visé par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre. La Régie lançait hier sa démarche de consultation devant 250 dirigeants d'établissements de santé et de services sociaux et représentants des milieux syndicaux, patronaux, municipaux et des organismes communautaires.

« Ce qu'on craint, c'est qu'on ferme des lits avant même que les ressources alternatives de support à domicile par exemple n'aient été mises en place. Qui s'occupera de ce patient opéré la veille et dont la plaie coule ? Va-t-on commettre à nouveau les mêmes erreurs que dans le cas de la désinstitutionnalisation des patients psychiatriques et abandonner des patients à eux-mêmes ou à leur famille ? » se demandait Mme Jennie Skene, présidente de la Fédération des infirmiers et infirmières du Québec.

Selon Mme Skene, cette réorganisation risque fort, si on n'y va pas prudemment, de se faire au détriment de la prévention et de coûter en bout de ligne encore plus cher à notre société.

Craintes et réticences

Elle n'est pas seule à afficher des réticences : « Là où on ne marche plus, c'est quand on fait

accroire aux gens que grâce au virage ambulatoire, on va faire des économies qui vont permettre de fermer des lits », déclarait pour sa part le docteur Michel Talbot, président de l'Association des chirurgiens généraux du Québec.

« Le virage ambulatoire, on ne peut être contre, mais on craint que cela serve la clientèle de gens jeunes et en santé au détriment de la clientèle plus lourde, poursuivait le médecin. On pourra sans doute opérer rapidement le jeune homme bien portant de 20 ans qui présente une hernie, mais le patient de 60 ans, diabétique et cardiaque, devra-t-il attendre encore plus longtemps pour un lit parce qu'on ne peut le renvoyer chez lui la journée même ? »

Selon lui, la structure de support essentielle pour rendre le virage ambulatoire acceptable n'est pas encore en place. « Prenez une personne opérée pour des hémorroïdes qui a de la difficulté à uriner. Que fait-elle à deux heures du matin toute seule chez elle ? Des tentatives de retour à la maison ont été faites dans d'autres provinces et l'insatisfaction est manifeste parce que le soutien nécessaire n'était pas là. »

Mûr pour un changement

Selon M. Conrad Sauvé, président de la Régie, le monde de la santé est maintenant mûr pour une nouvelle réorganisation. « En 1994-95, nous disposions de 3,3 milliards. En 1998, notre budget régional passera à 3,1 milliards. Ce que les gens du monde de la santé craignent le

plus et c'est le message qu'on nous sert, c'est le statu quo. Des compressions un peu partout sans plan d'ensemble, ils n'en veulent plus. »

Augmenter les soins à domicile et de longue durée, favoriser le virage ambulatoire et réduire le nombre de lits de courte durée en déplaçant nombre de tâches vers les CLSC, augmenter les services alternatifs en santé mentale, la Régie a déjà annoncé ses couleurs. Mais il y a aussi des inéquités à corriger. « Dans les CLSC par exemple, les budgets pour les services de base varient de 35 \$ à 64 \$ par personne selon les quartiers desservis », rappelle M. Conrad Sauvé qui se re-

fusait toutefois hier à identifier des réductions probables : « Ça serait prématuré ».

Un scénario en mai

Présidées par le juge Robert Sauvé, les premières séances de consultation auront lieu les 18, 19 et 20 avril prochains.

À la lumière des différentes objections et suggestions du milieu, la Régie retournera à sa table de travail pour mettre des noms sur les services et les établissements qui devront disparaître ou voir leur vocation changée. Tel hôpital fermera-t-il ses portes ? Tel autre deviendra-t-il un centre de soins prolongés ?

Le scénario concocté par la

Régie devrait être rendu public vers le 15 mai. C'est là que les cris et les grincements de dents se feront le plus entendre car des personnes et des institutions seront directement touchées. La deuxième ronde de consultation se déroulera les 30, 31 mai et premier juin. Ça risque alors de brasser fort.

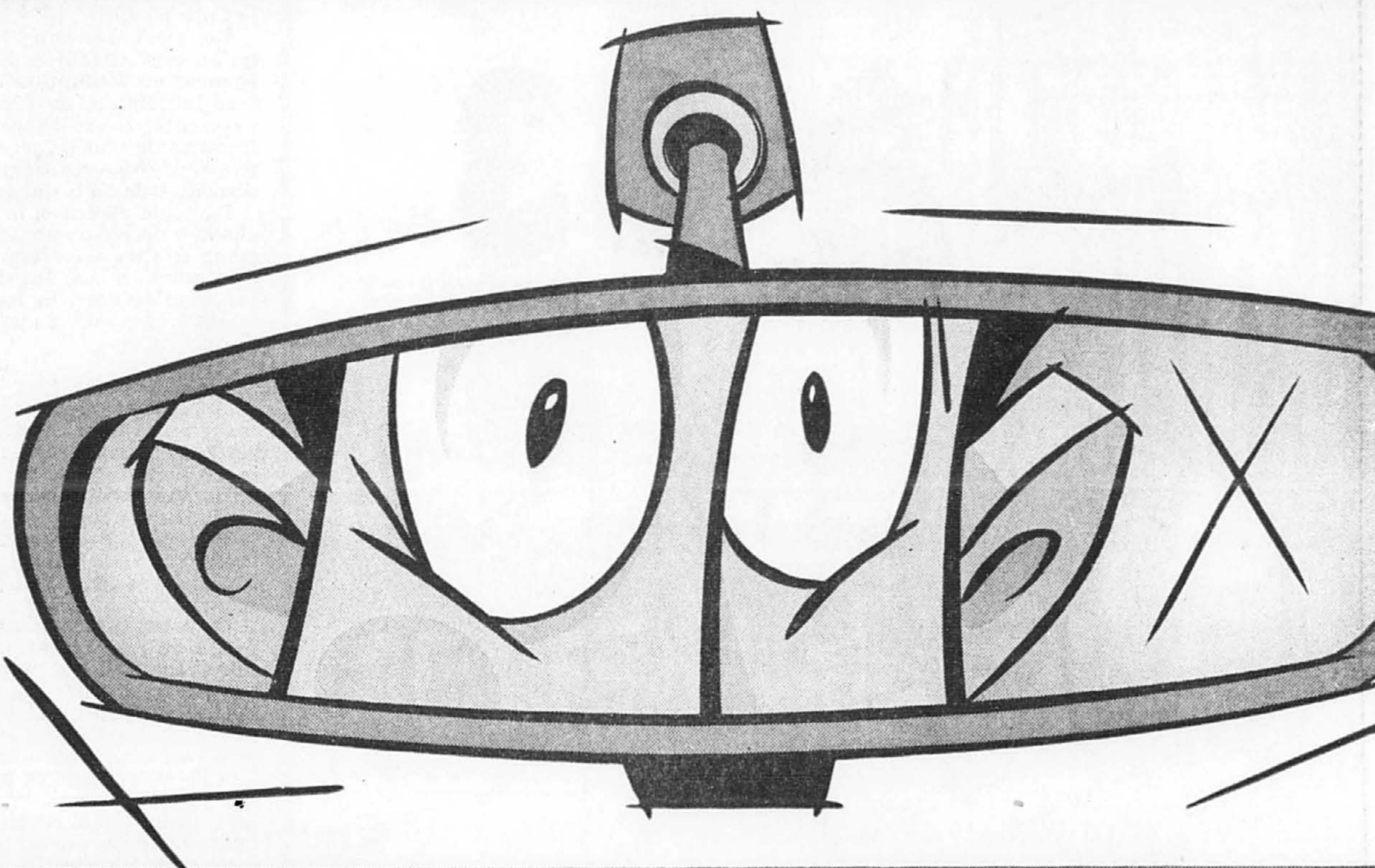
Pour l'instant, et malgré certaines réticences, on demeure assez ouvert dans le milieu. Présent à la rencontre d'hier en compagnie de 20 autres directeurs d'hôpitaux non-universitaires, M. Bertrand Girard, de l'hôpital Saint-Michel, apparaissait assez positif. « Jusqu'à maintenant, la Régie n'a pas commis

beaucoup d'erreurs. Évidemment, chacun se sent visé, mais il n'y a pas vraiment de climat d'hostilité ou d'affrontement avec la Régie. Des changements sont nécessaires et tous le conçoivent. »

Il s'agit maintenant de faire les bons choix.

Dans ce climat d'insécurité, chacun tient toutefois à faire ressortir ses bons coups : ainsi Saint-Michel a opéré 1 300 patients de plus dans la dernière année avec 500 jours d'hospitalisation de moins. Un exemple patient de virage ambulatoire bien entamé !

Coffre enfoncé?



Souriez!

En tout temps avec l'assurance auto Desjardins

- vous ne payez pas pour les erreurs des autres si vous êtes victime d'un accident dont vous n'êtes aucunement responsable;¹
- absolument rien à payer : aucune franchise², aucune augmentation de prime.

On vous en donne plus pour votre argent !

Passez à votre caisse Desjardins
OU
téléphonez au 1 800 567-2423

du lundi au vendredi de 8 h à 20 h,
et le samedi de 8 h à 16 h.



Assurances générales
des caisses Desjardins

1. Au moment de l'accident impliquant un autre véhicule, vous devez être assuré chez Desjardins et aucune responsabilité ne doit vous avoir été attribuée.
2. En cas de délit de fuite, la franchise s'applique.



Desjardins L'incroyable force de la coopération.

GAOO

1799\$

PANASONIC CT-31XF21

- Écran ultra-plat
- Télécommande "Easicon" multimarque
- Menu à icônes trilingue

BASE GRATUITE À L'ACHAT D'UN TÉLÉVISEUR*

*QUANTITÉ LIMITÉE

audio centre

Montréal: 5260 Sherbrooke ouest, 482-4420
Brossard: 8080 boul. Taschereau ouest, 466-1999
Laval: 1970 boul. Le Corbusier, 687-3627



SAC ALEX : 78 \$



MINI CALIFORNIE : 98 \$



SAC DEEVA : 92 \$



MINI NELLS : 78 \$



BÉBÉ ALEX : 68 \$

Offerts à ceux qui ont le dos LARGE, MOYEN, PETIT, TRÈS PETIT...

Pas étonnant que notre nouvelle collection de sacs à dos accroche! Suffit de penser qu'ils sont tous fabriqués à la main, ici même au Canada, qu'ils sont taillés dans du cuir de première qualité, que leurs coutures de nylon sont robustes et que leurs rivets de nickel ne rouillent pas pour comprendre leur succès. En fait, du plus petit au plus grand, ils ont la peau dure.

Alors, quelle que soit la largeur de votre dos, rappelez-vous toujours que depuis 21 ans, on est très porté sur la qualité.



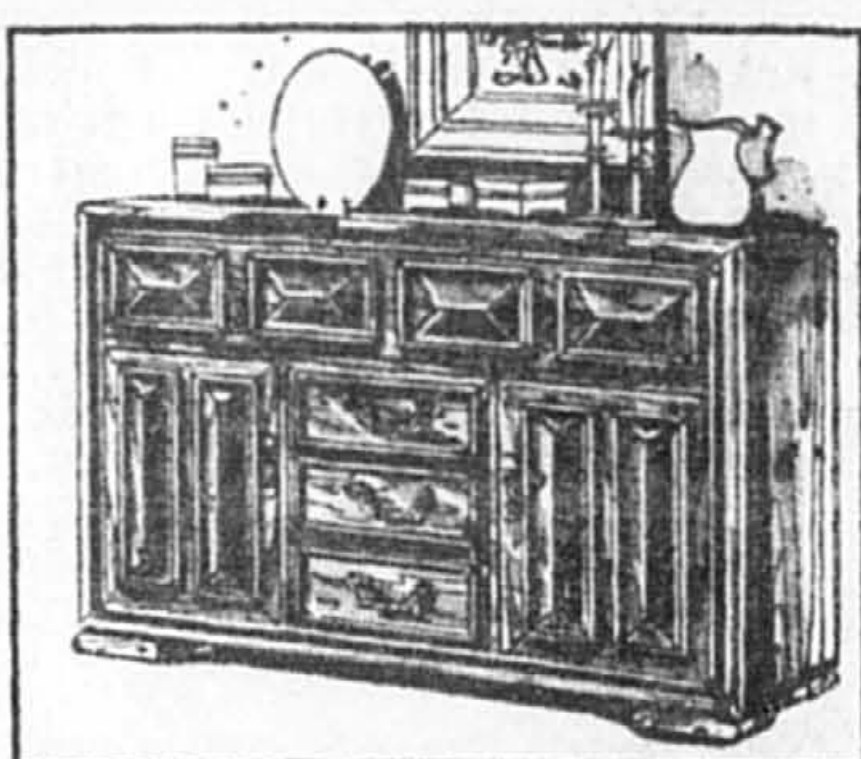
716, RUE SAINT-CATHERINE OUEST • 1223, RUE SAINT-CATHERINE OUEST
CENTRE CAVENDISH • CENTRE ROCKLAND • CENTRE FAIRVIEW POINT • CAVENDISH

SPECIAL ANNIVERSAIRE

Montego

Simplicité exotique...

Les éléments naturels se marient joliment dans cette magnifique collection de Stanley, d'allure contemporaine, confortable et élégante, en vedette pendant notre spécial anniversaire. Les mobiliers de chambre, de salle à manger et de salon sont offerts à grands rabais, pour une période limitée.



Bahut 52"
Chaise
Table ronde à dessus
en verre 46"
Vaisselier en métal 52"
Buffet 63"

Ord. 2 579
Ord. 749
Ord. 1 695
Ord. 1 695
Ord. 2 579

33%

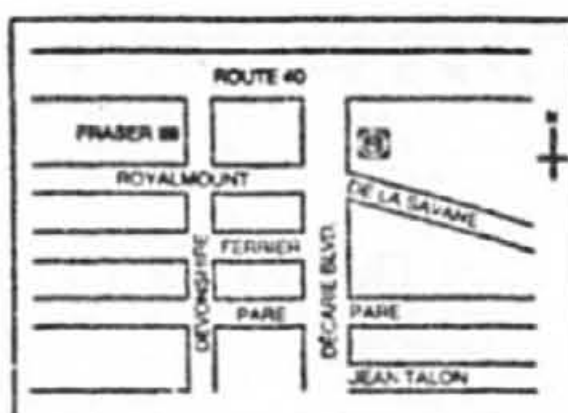
DE RABAIS
SUR LE PRIX ÉTIQUETÉ



Vaste stationnement
Facilité de paiement
Programme d'échange
Services de décoration gratuits

Fraser
1880-1995
Galeries de meubles réputés

TPS INCLUSE
DANS NOS PRIX



8300, CH. DEVONSHIRE • (514) 342-0050

Le juge en chef se mouille

Dans un geste exceptionnel, le juge Pierre Michaud a proposé hier des réformes judiciaires majeures

YVES BOISVERT

■ La justice québécoise est trop coûteuse, inefficace et paralysée par des méthodes de travail désuètes qui encouragent les avocasseries et le juge en chef de la Cour d'appel trouve que cela a assez duré.

Dans un geste rare pour un magistrat, Pierre Michaud, nommé l'automne dernier à la tête du plus haut tribunal au Québec, a fait hier un plaidoyer pour des réformes majeures du système judiciaire.

Prenant la parole à la tribune du Club Kiwanis Saint-Laurent, à Montréal, il a proposé des solutions concrètes pour réduire les coûts de la justice, mettre fin à la manie des remises à go-go à la chambre criminelle de la Cour du Québec, accélérer les procédures dans les affaires civiles en Cour supérieure et en Cour du Québec, et mettre fin aux délais inacceptables devant la Cour d'appel.

Ce n'est pas tous les jours qu'un juge canadien plaide publiquement l'adoption de réformes judiciaires de façon aussi pressante. Il est encore moins fréquent de voir un juge en chef proposer des réformes pour d'autres tribunaux que le sien.

De toute évidence, le juge Michaud a décidé de prendre au sérieux le titre de « juge en chef du Québec » que lui donne la loi, et d'exercer un leadership moral au nom de la magistrature en général.

Quatre remèdes

Le juge Michaud propose quatre remèdes pour contrer le cancer des remises à répétition et la façon archaïque de fonctionner de la chambre criminelle de la Cour du Québec (devant qui passent toutes les personnes accusées dans les causes criminelles, sauf les infractions mineures).

D'abord, il faut mettre fin au mode de rémunération actuel des avocats de pratique privée qui acceptent des mandats de l'Aide juridique. Il faut leur payer une somme forfaitaire pour un ensemble d'actes, au lieu de les rémunérer pour chaque geste, y compris les remises. Le système actuel encourage « la multiplicité des procédures », observe le juge Michaud.



PHOTO La Presse

Le juge en chef Pierre Michaud

Pourquoi, après tout, les causes criminelles les plus banales sont-elles systématiquement remises trois ou quatre fois (au moins!) « pro forma » avant de « procéder » pour de bon?

« Il est temps d'utiliser la technologie moderne pour gérer les dossiers », dit aussi le juge Michaud, qui souligne qu'à Toronto, l'utilisation de la bureautique dans un projet pilote a permis de réduire de moitié les délais d'attente.

Le juge Michaud se demande aussi pourquoi le gouvernement dépense des millions pour transporter des détenus aux palais de justice partout au Québec, alors que très souvent ils ne doivent comparaître que quelques secondes devant un juge. Un système de vidéo-conférence installé dans les prisons à faible coût pourrait permettre d'éviter tout ces transports inutiles (d'autant plus coûteux que l'an prochain, à Montréal, les prévenus ne logeront plus à Parthenais, dans le centre-sud, mais dans le quartier Rivière-des-Prairies).

Ce « message » envoyé par le juge Michaud est d'autant plus important qu'un nouveau juge en chef de la chambre criminelle de la Cour du Québec doit être nommé par le gouvernement Parizeau dans les prochains mois.

Procès civils

Dans les causes civiles (poursuites en dommages-intérêts), le

juge Michaud constate qu'il faut en moyenne attendre deux ans entre le moment où une poursuite est déposée et le moment où la cause est déclarée prête à être entendue (moment à partir duquel il faut encore attendre plusieurs mois avant de se retrouver devant un juge).

C'est « la faute du système », selon le juge Michaud. « Nous pratiquons encore aujourd'hui avec un Code de procédure civile qui a été concocté à une autre époque, où l'on ne connaissait pas les problèmes de volume que l'on connaît aujourd'hui », dit-il.

La procédure civile est trop compliquée inutilement. Le code a prévu des réponses à tous les événements qui peuvent survenir dans un mégadossier. Mais tous les dossiers sont soumis à ces règles, et souvent les avocats, même dans des causes archaïques, se servent de la procédure pour gagner du temps.

La grande majorité des causes, en fait, devraient pouvoir emprunter une voie accélérée et être traitées bien plus vite.

La solution? Faire entrer les juges dans le processus plus rapidement. Selon le juge Michaud, il faut que dans toutes les causes, six mois après le dépôt d'une poursuite, un juge aille se mettre le nez dans le dossier. À l'intérieur de ce délai, les avocats devraient avoir déposé tous leurs documents et fait toutes leurs requêtes préliminaires. Le juge tâcherait alors de faciliter un règlement du litige et si cela n'est pas possible, d'évaluer la durée du procès et d'en fixer la date le plus rapidement possible.

La procédure doit servir le droit, pas le diriger, comme c'est le cas actuellement, dit le juge.

Pour ce qui est de « sa » cour, le juge Michaud explique qu'un certain nombre de mesures ont déjà été mises en place pour régler le problème des délais en Cour d'appel (46 mois pour les causes civiles « ordinaires »). Les 19 juges du plus haut tribunal seront assistés d'un chercheur sera installée dès septembre de façon à « gérer » les dossiers au lieu de laisser les avocats les men-

Apparemment, le juge Michaud s'est promis de faire bouger les choses...

Mirabel: ce sont les fenêtres de la tour qu'il faut réparer, pas la structure

ÉRIC CLÉMENT

■ Si Transports Canada a décidé de réparer la tour de contrôle de l'aéroport de Mirabel, cela ne concerne pas la structure bétonnée mais les fenêtres de la cabine vitrée de son sommet qui ont tendance à se briser à cause des changements de température.

Le directeur général régional intérimaire de Transports Canada, section aviation, M. Marc Grégoire, a ainsi affirmé, hier, les propos tenus par un fonctionnaire de service aux renseignements techniques, M. Alain Faucher.

Ce dernier, qui s'était présenté comme responsable du projet, avait précisé à La Presse que les réparations étaient nécessaires à cause de « moments de torsion » et de « mouvements trop grands » de la tour qui bougeait « de deux pieds par rapport au sol », des affirmations que plusieurs ingénieurs avaient trouvées fantaisistes.

Le directeur Grégoire a reconnu, hier, qu'il y avait eu un problème de communications, la veille... Quant au fonctionnaire, il niait, hier, avoir fourni de telles informations.

M. Marc Grégoire veut rassurer les passagers et les personnes qui travaillent à cet endroit en précisant qu'il n'y a, actuellement, aucun problème

de sécurité et qu'il n'y en a jamais eu depuis la construction en 1973.

« Le titre du projet qui est 'Renforcement de la structure et autres travaux connexes à la tour de contrôle de l'aéroport de Mirabel' peut porter à confusion, a-t-il expliqué. En fait, il s'agit de renforcer la structure de la baie vitrée. Le problème de la tour de contrôle, c'est que les fenêtres craquent à cause du froid depuis le début. »

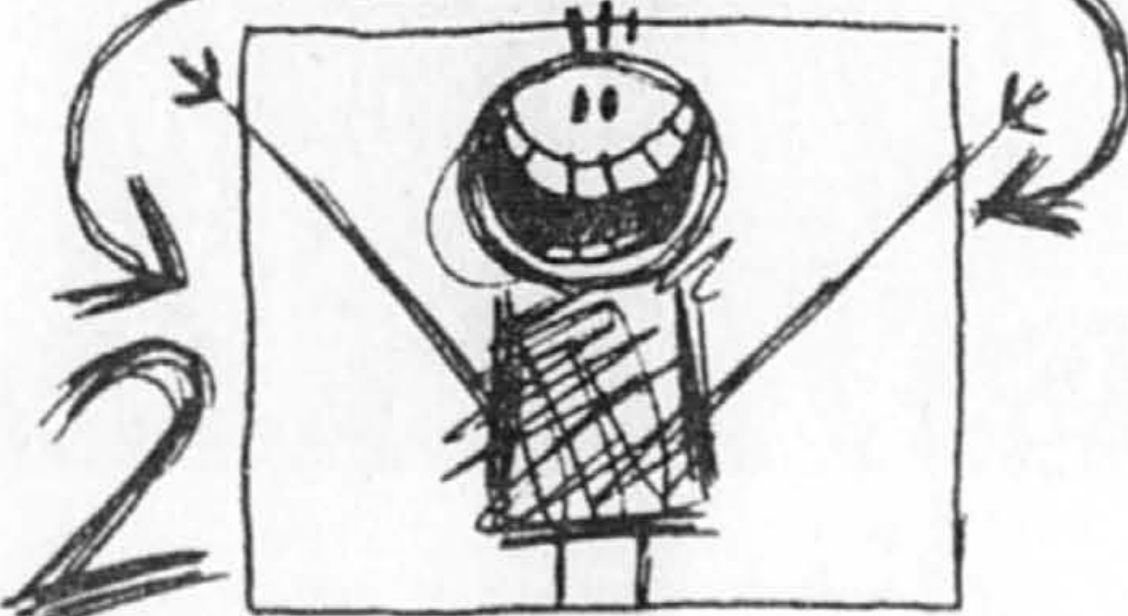
Il y aurait donc quand même un problème de conception mais pas le même, ni aussi important, que celui décrit par le fonctionnaire. Il concerne la coupole vitrée d'une hauteur de sept mètres et non la partie bétonnée de la tour d'une hauteur de 61 mètres, a expliqué M. Grégoire. La dilatation et la contraction de la structure métallique, liées aux changements de température, seraient à l'origine du problème. « La tour ne peut pas bouger de deux pieds par grand vent comme vous l'avez rapporté », a dit M. Grégoire. Il y a un mouvement de flexion et non de torsion, causé par le vent. Quand la tour bouge, c'est tout au plus de quelques pouces.

Le directeur a précisé que les fenêtres ont déjà été changées à de nombreuses reprises et que les travaux liés à l'appel d'offres visent à solidifier la structure qui les soutient.

Participez au concours

TROUVEZ LE SCOOP BELL

Cherchez-le



Chaque jeudi, du 9 février au 6 avril, notre petit bonhomme se cache dans ce quotidien. Quand vous l'aurez trouvé, notez ses paroles et hâtez-vous de nous les répéter au 1 800 514-1424. Il faut appeler entre 8h et 18h, le jour même.

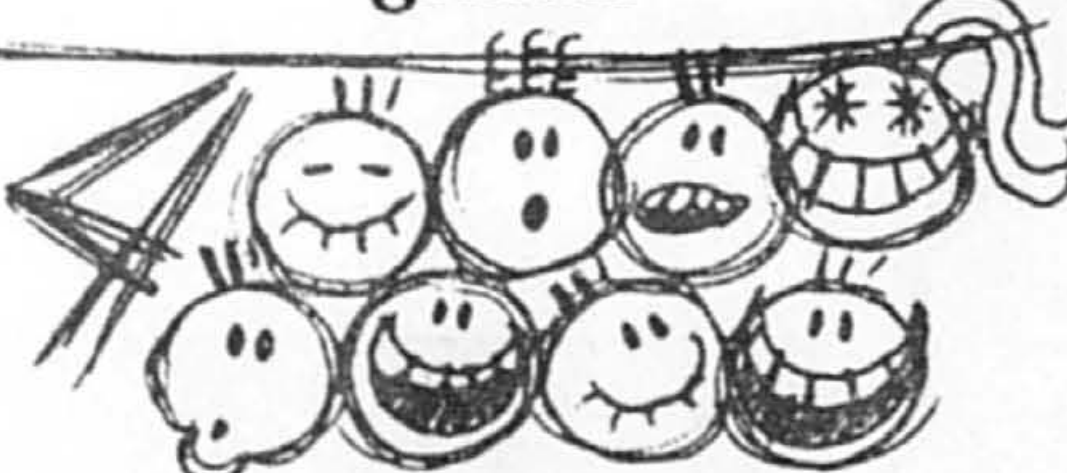
La Presse

Regardez la télé

Chacun des huit gagnants d'un an d'interurbain Bell sera choisi au hasard parmi les participants du jour et nommé sur les ondes de Radio-Canada lors de l'émission Scoop. Tous les participants courront la chance de gagner le voyage lors du tirage qui aura lieu le 6 avril 1995, lors du dernier épisode.

Les gagnants devront répondre à une question mathématique. Règlement du concours disponible dans les magasins Téléboutique[™] Bell ou en expédiant une enveloppe préadressée et affranchie à: Concours Trouvez le scoop Bell, 425, Grande-Allée Est, Québec, Qc G1R 2J5. Ce concours s'adresse aux clients résidentiels de Bell Canada âgés de 18 ans et plus, habitant au Québec.

GAGNEZ un an d'interurbain Bell gratuit



Jusqu'à concurrence de 1 000\$.

GAGNEZ un voyage pour deux autour du monde



Un voyage d'une durée d'un mois d'une valeur approximative de 25 000\$ et, si vous êtes abonné au plan InterMax[™] Bell, 1 000\$ d'argent de poche.

CLUB VOYAGES.

Bell

PARTICIPEZ
CHAQUE SEMAINE
1 800 514-1424



Des centaines d'articles en magasin sont étiquetés à des prix de rabais.

idomo

INVENTAIRE

Économisez

jusqu'à 60%

de rabais

***Vente sur place seulement!**
***Tous les articles sont pour emporter immédiatement!**
***Livraison (si désirée) en sus!**

Commode 3 tiroirs blanche
79⁹⁵
 Fini Alkorcel résistant
 74,5x43x70,5Hcm
 (29,5x1x27,75)
 Courant 109,95

Canapé
339⁹⁵
 63,5x44,5x113,5Hcm(25x17,5x44,5)

Mobilier de dinette, laqué noir
169⁹⁵
 Comprend: table bistro et 2 chaises
 Courant 299,95

Sélection de canapés jusqu'à 40% de rabais

Lit-banquette décoratif
69⁹⁵
 Style oriental, noir accentué de cuivre.
 Courant 99,95
 203x101,5x123Hcm(80x40x48,5)
 (Matelas en sus)

Grand lit Style rustique
199⁹⁵
 En fer forgé travaillé avec des montants en bois
 Courant 299,95
 155x222x117,5Hcm
 (61x87,5x46,25)
 (Matelas en sus)

idomo

La valeur est réelle

MONTRÉAL
 9090 Cavendish
 (514) 735-6425
 Lun., mar. 10h-18h
 Mer. à ven. 10h-21h
 Samedi 9h-17h



En solde pour un temps limité!
Quantité limitée sur certains articles.

FERMÉ LE DIMANCHE

Nous Achetons Les bijoux

Nous évaluons et achetons les bijoux de familles ou de personnes depuis plus de 20 ans. Nous sommes réputés pour offrir le meilleur prix et payer sur-le-champ. Que vous ayez un seul bijou ou toute une collection à offrir, venez en discuter avec nous.

Thompson & Whetstone Ltée. 289-9761
 1117 rue Ste-Catherine O. bur. 900 Montréal

Vente FUTONS DUVETS

Boni: oreiller gratuit avec couette en duvet d'oie ou futon et base

Duvet quatre saisons		Couette en duvet d'oie blanche	
une place	69 ⁹⁵ 21 oz.	duvet supérieur sélectionné, au plus bas prix de Québec	
deux places	79 ⁹⁵ 28	une place	129 ⁹⁵ 20 oz.
grand lit	89 ⁹⁵ 32	deux places	159 ⁹⁵ 26
très grand lit	109 ⁹⁵ 38	grand lit	179 ⁹⁵ 30
		très grand lit	209 ⁹⁵ 36

Housse de couette 39⁹⁵ et plus

Nettoyage de duvet 29⁹⁵

BASE et FUTON	
une place	149 ⁹⁵
deux places	177 ⁹⁵
grand lit	213 ⁹⁵

Plusieurs modèles Housse de futon 29⁹⁵

ungava

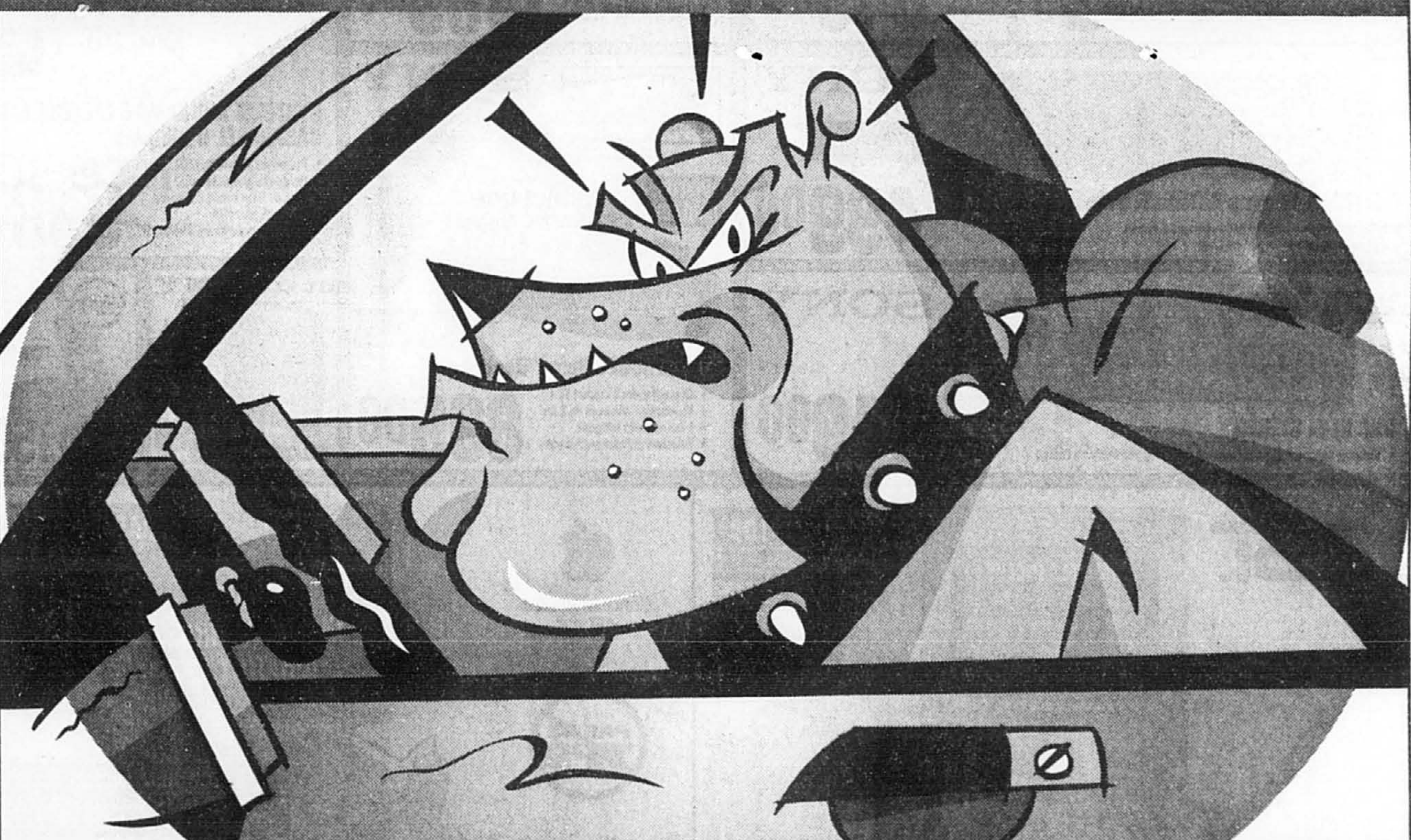
Anciennement Les Duvets Ungava MAGASIN du FABRICANT

107 Mont-Royal O.
 Montréal, 287-9276
 lun.-me. 10h à 18h
 jeu.-ven. 10h à 21h
 sam. 10h à 17h
 dim. fermé

793 Rue, Avoca
 Dorval, 636-5010
 lun.-ven. 9h à 18h
 sam. 10h à 17h
 dim. fermé

Aéroport
 Côte de Liesse

Peur du vol?



Souriez!

LAIT PRÉSENTE LE TOUR DE L'ÎLE 1995

RECHERCHÉS

4000 BÉNÉVOLES BIEN VIVANTS !
POUR LE DIMANCHE 4 JUIN 1995

RÉCOMPENSES
 COUREZ LA CHANCE DE GAGNER :

- 2 BILLETS D'AVION pour Amsterdam offerts par Club Aventure
- Des accessoires cyclistes et 5 VÉLOS SUPERCYCLE offerts par
- UN POWERBOOK de Macintosh offert par microserv

TOUT RENSEIGNEMENT POUVANT MENER À MOBILISER L'UN DE CES SUSPECTS DEVRA ÊTRE COMMUNIQUÉ AU
(514) 521-8356



Je suis de bonne humeur et c'est contagieux. Je me fais grand du plus grand rassemblement cycliste au monde.

COMPAGNIES OFFICIELLES
 RÉSEAU OFFICIEL D'INSCRIPTION

BCFGL 105,7 fm La Presse CJOI 540 FM

En tout temps avec l'assurance auto Desjardins

- un rabais de 80 \$ si vous faites installer votre antidémarrreur* par VitroPlus, Lebeau ou Du-Ro (99,95 \$ au lieu de 179,95 \$);
- un rabais de 20 \$ sur un témoin lumineux pour dissuader les voleurs (19,95 \$ au lieu de 39,95 \$) si vous l'ajoutez à l'antidémarrreur;
- un burinage gratuit des vitres;
- et, en plus, une réduction de 20 % sur la section vol de votre prime.

On vous en donne plus pour votre argent !

Passez à votre caisse Desjardins
 OU
téléphonez au 1 800 567-2423
 du lundi au vendredi de 8 h à 20 h,
 et le samedi de 8 h à 16 h.



Assurances générales des caisses Desjardins

* Modèles SPV de VitroPlus, PRO-TG 2000P de Lebeau, DU-RO GARDE de Du-Ro.

Desjardins L'incroyable force de la coopération.

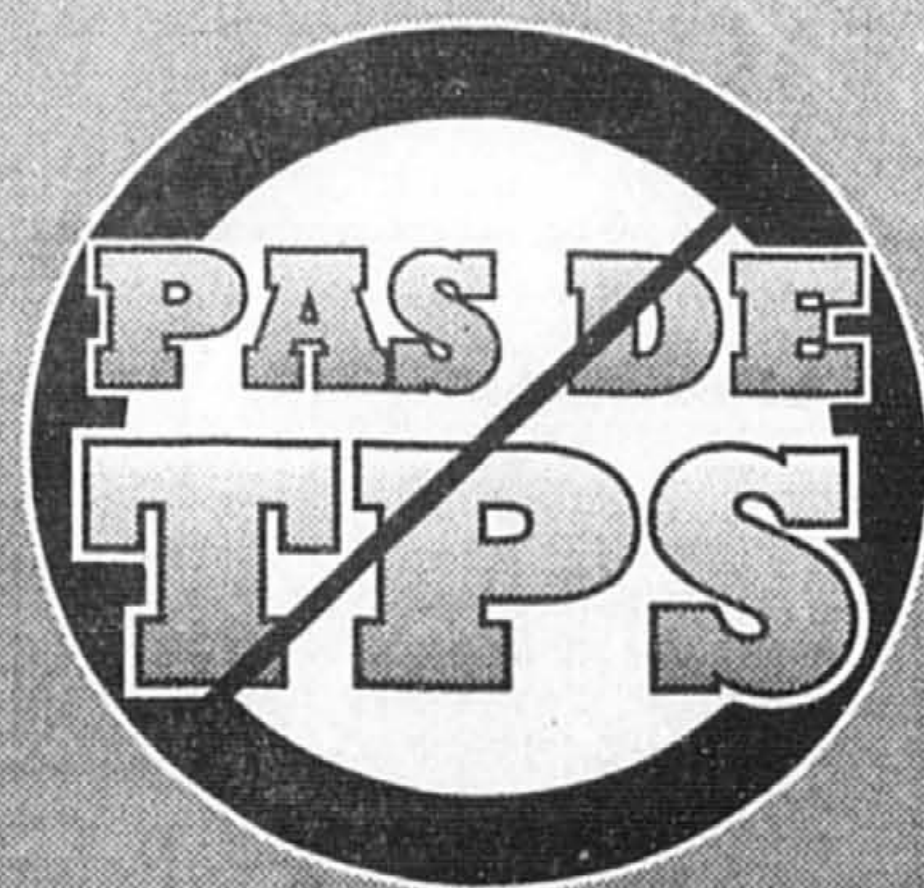


LIVRAISON GRATUITE
Même le dimanche!
Détails en magasin.

AVENTURE

ELECTRONIQUE

LA PLUS GRANDE CHAÎNE EN ÉLECTRONIQUE DU QUÉBEC!



Cette promotion s'applique sur les produits sélectionnés de cette page seulement et ne peut être jumelée à une autre promotion.

NE PAYEZ RIEN AVANT

1996

AUCUN DÉPÔT

MÊME SUR LES TAXES!

AUCUN PAIEMENT

AUCUN INTÉRÊT

PAS DE FRAIS D'ADMINISTRATION!

PAS DE PAIEMENTS MENSUELS!

PAS DE FRAIS CACHÉS!

SUR PRODUITS PRÉSELECTIONNÉS.
SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT.
DÉTAILS EN MAGASIN.

CETTE PROMOTION NE PEUT ÊTRE JUMELÉE À UNE AUTRE PROMOTION.

SONY 21"

STÉRÉO TRINITRON

- Écran noir intense
- Entrée A/V pour une qualité sonore et visuelle accrue
- Programmation automatique des canaux
- Menu à l'écran
- Télécommande

849⁰⁰

MEUBLE GRATUIT

SONY 32"

STÉRÉO

- Entrée S-Vidéo • Programmation automatique des canaux
- Fenêtre A/V pour réglage facile des canaux, de l'image et du son

1499⁰⁰

SONY 5CD

SYSTÈME AUDIO AVEC LECTEUR LASER CARROUSEL 5 DISQUES

- Puissance 200 watts total
- Double magnétocassette
- Lecteur laser rotatif 5 disques
- Convertisseur N/A
- Enceintes acoustique 3 voies, 10"

999⁰⁰

SONY

CHAÎNE HI-FI STÉRÉO MÉDIANE

- Amplificateur de 10 watts x 2
- Correcteur graphique en 3 segments et ambiphonie
- Lecteur laser à double CNA
- Double platine à cassette

429⁰⁰

SONY

CHAÎNE PERSONNELLE

- Double cassette à auto inversion
- Puissance 2x20 watts • Ambiphonie

549⁰⁰

SONY

4 TÊTES HI-FI avec AUTONETTOYAGE DES TÊTES

- Variateur bimode • Programmation bilingue à l'écran
- Image par image • Réduction de bruit

499⁰⁰

SONY

VISEUR COULEUR

CAMESCOPE 8mm "Handycam"

- Objectif zoom à rapport 10:1
- Illumination minimum de 2 lux
- Mise au point intégrale
- Sélecteur de contre-éclairage

899⁰⁰

SONY

WALKMAN

99⁹⁹

SONY

RADIO PORTATIVE avec LECTEUR LASER

- Laser de haute qualité à 1 bit

169⁰⁰

SONY

VHS HI-FI STÉRÉO

- Variateur bimode • Têtes autonettoyantes • Programmation à l'écran

549⁰⁰

SONY

TELEPHONE SANS FIL "COMPACTOR PRO SOUND"

159⁰⁰

SONY

DISCMAN

159⁰⁰

SONY

DISCMAN

179⁰⁰

AST

LOGICIELS INCLUS:
MS DOS, Windows, Multimedia, MS Money, Grollier Encyclopedia, MS Works, MS-Productivity pack, US Atlas, et beaucoup plus...

ADVANTAGE ADVENTURE 4050d MULTIMÉDIA

- Processeur 486DX2-50MHz • Mémoire vive de 4Mo • Disque rigide de 420Mo
- Moniteur AST 14" 28mm • Lecteur 3.5" HD
- Carte de son 16 bits • CD-ROM
- Carte "Local bus" vidéo
- Fax/modem 14.4K avec répondeur

2099⁰⁰

Apple

Concessionnaire autorisé

PAS DE TPS

MACINTOSH LC630 8/350 CD MULTIMÉDIA

- Processeur 68040-33 MHz • Mémoire vive de 8 Mo • Disque rigide de 350 Mo
- CD-ROM interne 300i • Apple SuperDrive 1.44Ko
- Moniteur 14" Apple Color Plus • Nouveau clavier Apple Design

2349⁰⁰

AST

LOGICIELS INCLUS:
MS DOS, Windows, Quicken, Lotus Organizer, AST Works, Encarta, WinFax

MICROSOFT WORD ET EXCEL

ADVANTAGE ADVENTURE 4066d MULTIMÉDIA

- Processeur 486DX2-66 • Mémoire vive de 8Mo extensible à 32Mo
- Disque rigide de 420Mo • CD-ROM double vitesse
- Fax-modem 14.4 kbps data avec capacité de voix
- Graphiques local bus VGA intégrés • Carte de son stéréo 16 bits
- Mémoire vidéo de 1Mo • Moniteur SVGA 28

2699⁰⁰

SUPPORT TECHNIQUE APRÈS-VENTE: 1-800-310-9525 7 JOURS SEMAINE SUR PRODUITS INFORMATIQUES

CREATIVE

SOUND BLASTER 16

ENSEMBLE SOUNDBLASTER 16

- Son stéréo 16 bits
- Synthétiseur 20 voies OPL3
- Interface CD-ROM
- Interface midi

129⁹⁹

REVEAL

COMPUTER PRODUCTS

PAS DE TPS

MISE À JOUR MULTIMÉDIA

- CD-ROM double vitesse • Carte de son stéréo 16 bits
- Haut-parleurs stéréo 20 watts • Manette de jeu
- Casque d'écoute avec microphone

459⁰⁰

NEC

RABAIS 20%
Rég. 599.00

IMPRIMANTE LASER SUPERScript 610

- Résolution de 300 ppp • Polices TrueType
- Vitesse d'impression de 6 pages par minute
- Formats: lettre, legal, étiquettes enveloppes et transparents

579⁰⁰

DESCENT

• IBM CD-ROM

49⁹⁹

DARK FORCES

• IBM CD-ROM

69⁹⁹

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions, dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

SUPERMAGASINS

LAVAL 3956 AUTOROUTE 440 686-3956	BROSSARD 8100 BOUL. TASCHEREAU 923-8100	MTL EST 4550 MÉTROPOLITAIN EST 722-4550	MTL OUEST 6815 TRANSCANADIENNE O. 630-6815	MTL CENTRE 6900 BOUL. DÉCARIE 733-6900	TROIS-RIVIÈRES 4520 BOUL. ROYAL TROIS-RIVIÈRES-OUEST (819) 691-4520	SHERBROOKE 3280 BOUL. PORTLAND À CÔTÉ DU CARREFOUR DE L'ESTRIE (819) 346-6633
BOUTIQUES PLUS Aucune garderie ni Club Vidéo dans ces boutiques.	Les Galeries de JOLIETTE 752-1255	Les Promenades de SOREL 746-4736	NOUVELLE avec Club Vidéo Galeries de HULL (819) 771-8382	NOUVELLE avec Club Vidéo Complexe DESJARDINS 287-9696	Place MONTREAL TRUST 282-0432	Place DESORMEAUX Longueuil 928-9003
					Place MONTREAL TRUST 282-0432	Galerias MONTENACH Beloeil 446-3831

Un procédé inusité

Un syndic obtient une injonction contre un journal dans des circonstances qui étonnent le juge en chef

YVES BOISVERT

■ Un syndic de faillite qui a fait l'objet de critiques sévères par un juge a obtenu une injonction de la Cour supérieure pour empêcher le Journal de Montréal de publier un article à son sujet.

Gilles M. Tremblay, qui avait été sérieusement écorché par le juge John Gomery pour son rôle dans la faillite de Zoom informatique, n'a pas apprécié l'article paru dans le Journal de Montréal de mardi, sous la plume du journaliste Rodolphe Morissette, qui résumait l'affaire.

Le juge Gomery, de la Cour supérieure écrivait, le 20 mai 1994 : « Le tribunal se doit de dénoncer le comportement du syndic (Gilles M. Tremblay) dans ce dossier. Il a toléré la nomination d'un de ses employés au bureau des inspecteurs, mettant ainsi l'inspecteur en question en conflit d'intérêts ». Le juge exprime sa « désapprobation » face au comportement de Tremblay qui a obtenu pour lui-même et ses avocats des avances d'honoraires de 56 958 \$ en peu de temps. « Cette escalade de coûts ferait frémir tout inspecteur conscient de son devoir de les limiter au minimum », écrivait-il.

Le journaliste Morissette, qui résumait les circonstances de la faillite, annonçait pour hier un deuxième article intitulé « un syndic sans scrupules ».

Ce voyant, Tremblay a mandaté mardi après-midi le bureau d'avocats Gervais Robert d'obtenir une injonction pour empêcher la publication de cet article. En début de soirée, Me Gilles Robert se présentait seul à la résidence du juge Jean-Jacques Crêteau, de la Cour supérieure, et, sans même que le Journal de Montréal ne puisse être entendu, une injonction provisoire était émise.

Vers 23h, le Journal de Montréal a reçu signification de l'injonction du juge Crêteau, et a retiré l'article de Morissette.

« C'est déplorables qu'il y ait eu une ordonnance sans que nous ayons eu l'occasion de faire valoir notre point de vue », a dit Me Serge Sasseville, avocat de Québec, propriétaire du Journal de Montréal. « L'article de M. Morissette n'était au fond que le compte rendu d'un jugement. On s'attaque à l'essence même du reportage judiciaire si on empêche les journalistes de rapporter des jugements ! » a-t-il dit.

Il s'étonne de plus que l'on n'ait même pas tenté de rejoindre le Journal de Montréal : « Un simple coup de téléphone aurait permis de nous joindre ».

Me Marc-André Blanchard, qui représente aussi Québec, souligne que la Cour d'appel, dans l'affaire de l'hebdo Voir, avait dit que pour empêcher la publication d'un article, il faut la certitude, et pas seulement

des apparences, que les droits d'une personne seront affectés illégalement par la parution de l'article.

Me Guy-Charles Gervais, associé de Me Robert, a dit hier qu'il y avait eu « urgence » et que pour cette raison le Journal de Montréal n'a pas été contacté. Me Robert n'a pas répondu à nos appels.

Le juge en chef surpris

Le juge en chef de la Cour supérieure, Lawrence Poitras, s'est montré surpris par ce procédé lorsque contacté par *La Presse*, hier.

« D'ordinaire, le juge fait en sorte que l'autre partie ait la chance de se faire entendre, mais je ne sais pas ce qui s'est passé dans ce dossier », a dit le juge Poitras. Ce n'est qu'en cas d'extrême urgence ou de danger que l'on acceptera de procéder sans entendre les deux parties. Le juge Poitras se souvient d'avoir été réveillé à 3h du matin pour empêcher qu'un avion ne décolle.

Un juge « de garde » est toujours disponible en dehors des heures d'ouverture, 24 heures sur 24. Mardi, le juge François Bélanger était de garde, mais il n'a pu être joint. On a donc contacté le juge Crêteau.

Quoi qu'il en soit, le Journal de Montréal contestera en Cour d'appel cette injonction, valide jusqu'à vendredi. Les avocats se présenteront également en Cour supérieure vendredi, pour empêcher le renouvellement de l'injonction.



PHOTO PIERRE PROULX, collaboration spéciale

Un des trois incendies qui ont éclaté mardi soir à Granby a fait d'importants dégâts dans un centre de répartition de taxis (ci-dessus) et au terminus d'autobus Voyageur de cette ville.

Trois incendies suspects ont éclaté mardi soir dans le centre de Granby

GEORGES LAMON

■ Trois incendies, présumément d'origine criminelle, ont été allumés mardi soir dans le secteur central de Granby en l'espace d'environ trois heures, et ont causé des dommages sommairement évalués à 100 000 \$, sans toutefois faire de blessés.

C'est surtout au terminus d'autobus Voyageur, sis au 16, rue Centre, et au centre de répartition des taxis, adjacent au terminus, que les flammes ont fait le plus de dégâts. Les flammes se sont déclarées à l'arrière du terminus pour se propager rapidement à un salon de coiffure, situé dans le terminus, puis au

centre de répartition des taxis, Taxi Trois mille, 12, rue Centre, y causant pour 50 000 \$ de dommages.

À l'arrivée des 36 pompiers, dirigés par le directeur adjoint Jacques Drouin, il semble que tout l'arrière de l'édifice était la proie des flammes, si bien qu'elles ont pu se propager aux autres commerces par la structure de bois des immeubles. Il a fallu trois heures aux pompiers pour venir à bout des flammes.

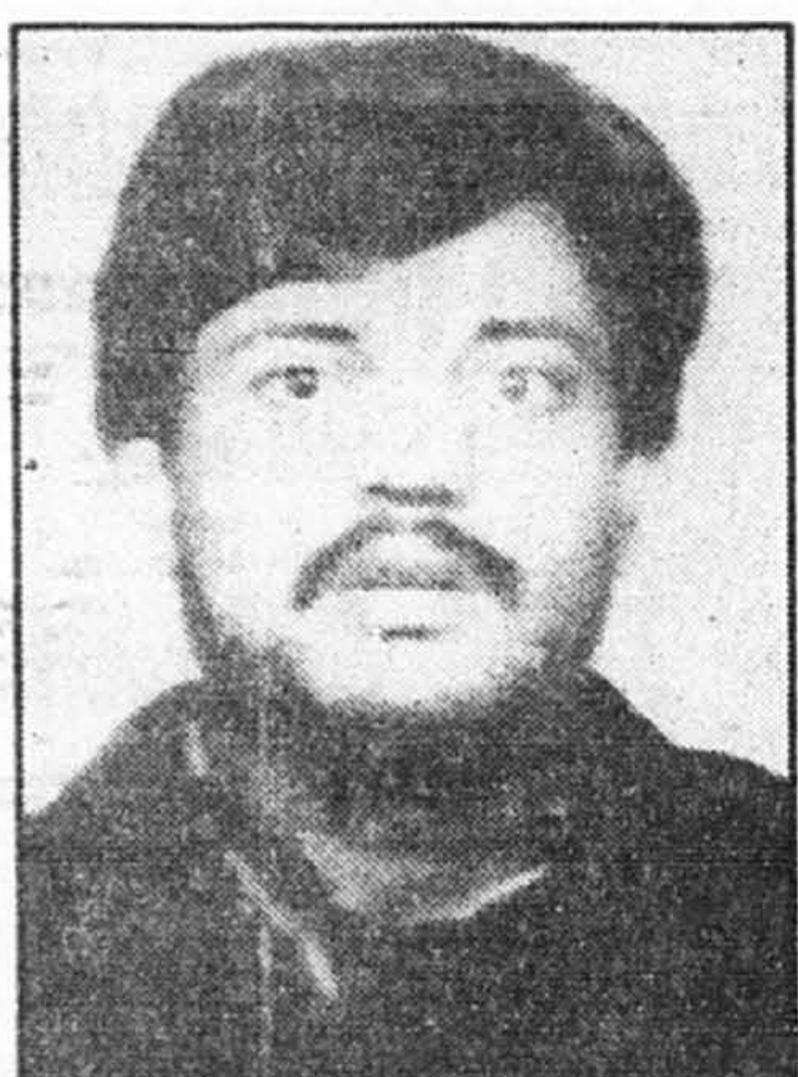
Déjà vers 20 heures un début d'incendie au 82, rue Principale, à l'arrière du troisième étage d'un édifice commercial, avait pu être maîtrisé, causant moins de dommages.

Deux heures et demie plus

tard, à 22h23, des passants éteignaient rapidement un autre début d'incendie dans des poubelles domestiques, au 245, Principale.

À 22h45, c'était au tour du terminus d'autobus de subir le même sort. L'incendie n'affectera pas le service de transport par autobus Voyageur. Les horaires demeurent inchangés pour le moment.

Même si, selon les enquêteurs, rien ne peut encore relier les trois incendies ou débuts d'incendie, la police de Granby a institué une enquête. Les enquêteurs du service des incendies ont passé la journée complète d'hier sur les lieux à la recherche d'indices.



Malik Mohammad Asif est recherché pour avoir présumément fraudé une dizaine de compagnies d'assurance.

Un fraudeur aurait soutiré 150 000 \$ à une dizaine d'assureurs

LUCIE CÔTÉ

■ La section des fraudes de la police de la Communauté urbaine de Montréal recherche un jeune homme qui aurait soutiré au moins 150 000 \$ à une dizaine de compagnies d'assurances en présentant des réclamations frauduleuses pour des accidents fictifs.

Les fraudes dont est soupçonné Malik Mohammad Asif, ressortissant pakistanais, se sont produites entre janvier et août 1994.

Assurant des voitures américaines qu'il ne possédait pas, le suspect âgé de 28 ans a produit, pour un seul véhicule, plus d'un faux rapport d'accident, remis à plusieurs compagnies simultanément. Il a aussi fait parvenir le même constat à l'amiable à plusieurs assureurs.

Les montants réclamés étant chaque fois relativement modestes — la plus importante réclamation a été de 5 000 \$ — les compagnies d'assurances ont remboursé leur client sans pousser très loin leur enquête.

Mais lorsqu'une compagnie d'assurances a absorbé un petit concurrent, une employée, commis à la gestion des réclamations, a constaté, en entrant des données dans l'ordinateur, qu'Asif avait réclamé de l'argent à chacune des deux compagnies.

L'employée a alors alerté le service de sécurité qui a effectué des vérifications auprès d'autres compagnies pour découvrir que l'escroquerie s'était faite sur une assez vaste échelle.

Pas seul

Asif, qui n'est pas encore visé par un mandat d'arrestation, n'a d'ailleurs pas agi seul. D'abord, les policiers n'ont pas réussi à retracer les témoins des pseudo-accidents dont les noms figuraient sur les constats à l'amiable. « Ils ont pourtant obtenu un permis de conduire au Québec », souligne Émile Bisailon, lieutenant-détective aux fraudes.

De plus, le fraudeur a profité de la complicité du propriétaire de toleries situées à Rosemont et à Saint-Laurent, qui rédigeait les factures nécessaires aux réclamations d'indemnités.

Pssst!

HONDA CIVIC CX **Ayoye!** PAS DE COUSSIN DE SÉCURITÉ.

GEO METRO **PUT! PUT!** LE MOTEUR A SEULEMENT 3 CYLINDRES.

TOYOTA TERCEL **BING! BANG!** PAS DE SUSPENSION INDÉPENDANTE AUX 4 ROUES, PAS DE COUSSIN DE SÉCURITÉ.

NISSAN SENTRA DLX, 2 PORTES **Ayoye! Ayoye!** PAS DE COUSSIN, ELLE NON PLUS.

DODGE ET PLYMOUTH COLT 1995 **Yahou!**



Colt 1995

L'ensemble 21A

- Deux coussins de sécurité, de série
- Poutres latérales de portes
- Moteur 4 cylindres de 1,5 litres, 12 soupapes
- Boîte manuelle à 5 rapports
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Et plus encore

PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ

12 350\$

RABAIS AU CONSOMMATEUR

-1 655\$

10 695\$*

OFFRE SPÉCIALE D'UNE DURÉE LIMITÉE



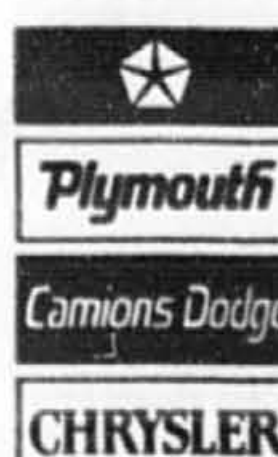
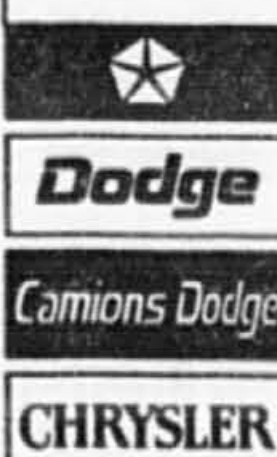
750\$ AUX DIPLÔMÉ(E)S

Remise en argent additionnelle de 750\$ à l'achat du véhicule Chrysler 1995 de votre choix en plus de tout autre rabais offert. Cette offre se termine le 31 décembre 1995. Détails chez le concessionnaire.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DE VOTRE RÉGION.

QUELQU'UN DE FIABLE.



* Remise du fabricant incluse. Prix spécial aux diplômés après remise : 9 945 \$. L'offre aux diplômés s'adresse aux personnes qui ont obtenu ou qui obtiendront un diplôme collégial ou universitaire d'une institution canadienne accréditée entre le 1^{er} janvier 1994 et le 31 décembre 1995, et qui prendront livraison du véhicule avant le 31 décembre 1995. L'offre ne s'applique pas à la Dodge Viper et au Dodge Ram (T-300). Transport (495 \$), immatriculation, taxes et assurances en sus. Offre d'une durée limitée. Détails chez le concessionnaire.

LA GRÈVE DU RAIL: LE POINT DE VUE DU CN

Payer des employés pour rester à la maison?

À propos de la sécurité d'emploi

À l'heure actuelle, un bon nombre de syndiqués et syndiquées du CN peuvent rester à la maison, toucher leur plein salaire et bénéficier de tous les avantages sociaux tout en refusant un travail qui leur est offert ailleurs sur le réseau.

Ce «travail à vie», la sécurité d'emploi autrement dit, s'ajoute aux autres mesures de protection du personnel.

Nous avons négocié la sécurité d'emploi dans les années 80. Ce qui était acceptable hier, ne l'est plus aujourd'hui.

En 1995, la sécurité d'emploi coûtera environ 23 millions de dollars au CN.

Déjà, nos coûts de main-d'œuvre sont de 50%

supérieurs à ceux des camionneurs, et de 30% supérieurs à ceux de chemins de fer américains comparables.

Notre compétitivité est en péril

Nous avons essuyé des pertes considérables durant trois des cinq dernières années.

Pour être concurrentiel, et à plus forte raison pour atteindre une rentabilité durable, il nous faut absolument réduire nos coûts tout en améliorant la qualité de notre service.

Le véritable enjeu de ce conflit est notre compétitivité. Celle-ci dépend d'un certain nombre de questions très complexes dont les salaires, la souplesse des règles de travail et, bien sûr, la sécurité d'emploi.

Mais c'est la sécurité d'emploi — c'est-à-dire le droit de rester à la maison alors qu'il y a du travail — qui est véritablement au cœur de ce conflit.

Depuis 18 mois, nous essayons de négocier une solution acceptable pour toutes les parties.

Nous souhaitons vivement régler ce différend afin de continuer à bâtir une entreprise financièrement solide.

Nous sommes persuadés qu'à longue échéance, une compagnie bien ancrée dans la rentabilité constitue la meilleure garantie d'emploi que nous pouvons offrir à notre personnel.

Le monde change, le CN fait de même.



Les Chemins de fer nationaux du Canada

Des entrepreneurs du Québec et de la Nouvelle-Angleterre signent une entente

CAROLE THIBAUDEAU

Une entente de coopération a été signée hier entre deux associations regroupant les gens de l'industrie de l'environnement, de part et d'autre de la frontière québéco-américaine : l'Association québécoise des techniques de l'environnement et le New England Environmental Business Council.

La signature a eu lieu dans le cadre d'Americana 95, le Salon de l'Environnement des Amériques, événement tenu au Palais des congrès du 22 au 24 mars, trois jours pour 107 conférences techniques et scientifiques, sans oublier le volet commercial tenu par 160 exposants canadiens.

L'AQTE, fondée il y a 33 ans sous le nom d'Association québécoise des techniques de l'eau (le nom a été modifié en mars 94), compte maintenant 1500 membres, dont 400 membres corporatifs. L'association américaine, pour sa part, en regroupe 650.

L'entente vise à faciliter les alliances stratégiques entre partenaires des deux pays et à favoriser le plein développement de ce marché évalué à trois milliards de dollars environ, si on additionne les activités des deux régions. Les observateurs du milieu estiment que cette industrie croît de 15 p. cent par année.

« La situation des deux régions se ressemble, autant du

point de vue de l'écosystème que de celui du stade atteint par la technologie, explique M. Johnny Izi, président de l'AQTE. On veut stimuler le partage de l'information, par des conférences techniques, des occasions d'échange, etc. »

De son côté, le représentant de la NEEBC, M. Daniel Moon, estime que l'industrie de l'environnement vient d'atteindre une certaine maturité. « Cela fait 20 ans que nos entreprises existent. Nous arrivons à un stade où il devient intéressant de travailler ensemble. »

Une entreprise québécoise, Enviro-Access, s'est donné pour rôle de mettre en contact les représentants des quelque 500 entreprises canadiennes et étrangères inscrites au salon. Hier la firme avait déjà menagé 250 rendez-vous entre spécialistes de différents pays venus à Americana 95 et désireux de rencontrer leurs homologues québécois, l'inverse se produisant aussi.

Dans la salle d'exposition, 160 compagnies font étalage de leur savoir-faire environnemental : on y remarque des noms comme Scepter (qui fabrique les composteurs de la ville de Montréal), Chembox (nombreux services), Rebutis solides canadiens (le Centre de tri installé à la carrière Miron), Sika (différents services), Services environnementaux In situ, INRS-eau, Recyc-Québec, Environnement Canada, etc.

Les villes les plus performantes recyclent ou compostent plus de 45 p. cent de leurs déchets

CAROLE THIBAUDEAU

Montréal est encore loin des modèles américains de gestion intégrée des déchets, elle qui fait la cueillette sélective des déchets dans un foyer sur quatre environ.

Les villes les plus performantes en Amérique du Nord recyclent ou compostent leur déchets dans une proportion de 45 p. cent, a-t-on expliqué hier au cours d'une session technique tenue à Americana 95, le Salon de l'Environnement des Amériques, qui occupe le Palais des congrès jusqu'à demain.

À Hannapin County, Minnesota, on est très fier du programme de sélection des déchets, qui a reçu le prix national « Meilleur programme de recyclage urbain » du National Recycling Board américain.



AMÉRICA 95

Au moyen de divers programmes de collecte et de points de réception des objets à jeter ou recycler, le tonnage de matériel recyclé a triplé entre 1990 et 1994. « Hannapin County recycle ou composte maintenant 48,5 p. cent de ses

déchets alors qu'elle en recyclait ou compostait 23 p. cent en 1984 », souligne le conférencier Paul Kroening. Sur le 1,4 million de tonne de déchets qui restent, la moitié est brûlée et convertie en énergie.

Un autre exemple intéressant est celui de la ville de Seattle, encore considérée comme un modèle en gestion intégrée des déchets, car elle a été une des premières villes confrontées à la nécessité de réduire le volume à enfouir ou à incinérer.

Dans les années 80, deux dépotoirs ont été fermés à Seattle, relate Mme Grace Chien, du département d'ingénierie de la ville de Seattle. En deux ans, le coût chargé aux citoyens pour collecter leurs déchets a doublé. En 1987, c'était la crise.

L'administration municipale y a fait face en établissant un

plan de gestion des déchets. Le but fixé a été de recycler 60 p. cent des déchets d'ici 1998, et d'enterrer les restes, environ une tonne par jour, dans une région désertique.

« Nous recyclons présentement 45 p. cent de tous nos déchets, relate Mme Chien. Et ce sont les 15 derniers p. cent qui sont les plus difficiles à atteindre. »

Comme le fait remarquer M. Guy Courchesne, coordonnateur du programme scientifique d'Americana 95, les programmes de gestion des déchets reposent sur l'implication des citoyens, et sur un certain sens de la débrouillardise. « Marcel Léger, le premier ministre québécois de l'Environnement, disait qu'il fallait six millions d'inspecteurs environnementaux dans la province ! »

Nouveau projet de loi contre le MMT dans l'essence

CAROLE THIBAUDEAU

Un projet de loi sera présenté aux Communes la semaine prochaine visant à interdire au Canada le transport de MMT, un additif ajouté à l'essence, a affirmé hier Mme Sheila Copps, vice-première ministre du Canada et ministre de l'Environnement.

Mme Copps a été assaillie par les journalistes hier à l'issue de la conférence d'ouverture officielle d'Americana 95 au Palais des congrès.

Le MMT, rappelons-le, est un additif ajouté à l'essence et qui ne se retrouve plus maintenant qu'au Canada et en Bulgarie ! Cet additif génère des émanations de man-

ganèse. L'exposition au manganèse présente peut-être un lien avec la maladie de Parkinson, comme le suggèrent un petit nombre d'études scientifiques. La chose est cependant loin d'être prouvée.

La véritable nature de cette décision politique est commerciale : les fabricants de voitures américaines menacent de retirer leur garantie si leurs véhicules roulent avec de l'essence contenant du MMT. Ce produit a en effet la fâcheuse particularité de gommer les pièces informatiques installées près du système à injection du moteur.

Quant aux pétrolières canadiennes, « elles seront capables de faire face au changement, aucune fermeture de raffinerie n'est en

vue », a souligné la ministre de l'Environnement.

Mme Copps a également rappelé que le Canada avait un déficit commercial d'un milliard de dollars dans le domaine de l'environnement, car il importe encore plus qu'il n'exporte.

Actuellement, l'industrie canadienne de l'environnement a un chiffre d'affaires de six à huit milliards.

L'industrie montréalaise représente à elle seule environ un milliard de dollars, selon le maire Pierre Bourque. L'industrie québécoise est évaluée à 1,4 milliard.

On estime que d'ici l'an 2000, le marché mondial sera de 600 milliards.

Les meilleurs vêtements de voyage au monde — à votre portée

Notre mandat est de vous fournir non seulement les meilleurs chapeaux de plein air au monde mais également les meilleurs vêtements de voyage et d'aventure au monde ! Mais les Tilley ne sont pas des vêtements uniquement pour le voyage. Ils sont conçus pour vous procurer le confort, la facilité d'entretien, la durabilité et la sécurité, mais surtout une allure formidable.

Nos « durs qui durent » ont des poches secrètes et des poches sécuritaires munies de fermoirs en Velcro ainsi que des instructions d'entretien qui ne vous laisseront jamais tomber alors « faites-leur la vie dure ! »



Le veston de voyage lavable, à partir de 285 \$ (selon la taille). DIX POCHE !

Le chapeau Tilley

- Il flotte • Il s'attache
- Il ne rétrécit pas • Il est lavable à la machine • Il est à l'épreuve de l'eau et de la moisissure
- Il protège contre les rayons UV-A et UV-B • Il est garanti à vie • Il est assuré contre la perte



À vous de choisir ! Le Tilley est disponible en trois styles et en plusieurs couleurs pour tous les goûts de tête. De 45 \$ à 59 \$.

DEMANDEZ LE CATALOGUE DE 68 PAGES 1-800-465-4249 C'EST GRATUIT !

Tilley Endurables
158, ave. Laurier Ouest, Montréal
272-7791

en cœur

Vos dons nous vont droit au cœur ! Association québécoise pour les enfants malades du cœur 3035, chemin de la Côte Ste-Catherine Montréal (Québec) H3T 1C4 (514) EN COEUR

BRAULT & MARTINEAU

Le meilleur choix en électronique !
Bénéficiez des conseils de nos experts et de 34 ans d'expérience.

13"
JVC
• Sous-titrage
• Télécommande • Minuterie de sommeil
299\$

27" STÉRÉO
JVC
• Entrée audio/vidéo et sortie audio variable
699\$
Livraison GRATUITE

31" STÉRÉO
JVC
• Double entrée RF
• Entrées audio/vidéo à l'avant
• Bornes pour haut-parleurs externes
• Télécommande universelle • 700 lignes de résolution
1599\$
Livraison GRATUITE

99\$
JVC
BALADEUR AM/FM STÉRÉO AVEC LECTEUR DE CASSETTE
• Inversion automatique • 2 prises de casque d'écoute

789\$
JVC
CAMÉSCOPE
• Couleurs naturelles avec CCD
• Générateur de caractère

699\$
JVC
MINI-CHAÎNE AUDIO
• Magnétocassette
• 50 watts total

497\$
JVC
CHAÎNE MIDI
• Magnétocassette double à auto-inversion
• 50 watts total
• Haut-parleur à 3 voies

279\$
JVC
MAGNÉTOSCOPE
• Messagerie privée • Télécommande multimarque
• Fonction « instant review » • Entrées audio/vidéo à l'avant

299\$
JVC
CHAÎNE PORTATIVE
• Syntoniseur digital
• Magnétocassette double à inversion automatique

Corwin-Vogel CELESTION JVC TOSHIBA GRACE SHARP ONKYO HITACHI SAMSUNG Emerson MESSIA GENIE

CENTRE DE LIQUIDATION 8600, Place Marier (Série 85, Métropolitain est) Tél. 881-9400 Non-dépendant de C.D.L.
LAVAIL 1770, Boul. Des Laurentides (Côté St-Martin) Tél. 647-3210
DOLLARD-DES-ORMEAUX 3245, Boul. Des Sources (Série 55, Transcanadienne) Tél. 685-3372
LASALLE 1130, Ouellet (Près du Jol. de La Verendrye) Tél. 364-6110
LONGUEUIL 3245, Chemin Chamblay (Près des Gél. d'Anjou) Tél. 679-1260
ST-LÉONARD 4875, Jean-Talbot est (Près des Gél. d'Anjou) Tél. 254-9455
BROSSARD 8220, Boul. Taschereau (Côté Pelletier) Tél. 445-5544
POINTE-AUX-TREMBLAIS 12605, Sherbrooke est (Près de Transcanadienne) Tél. 640-6446
HULL 217, Montcalm (Côté St-Joseph) Tél. (819) 771-6611
ROCK FOREST 4275, Boul. Bourque (Côté Grégoire) Tél. (819) 542-4242
KIRKLAND 3150, Boul. St-Charles (Série 50, Transcanadienne) Tél. (514) 677-7228

PROCUREZ-VOUS LA CARTE BRAULT & MARTINEAU

Quantité limitée sur certains items. Achat minimum requis de 500\$ meubles/électroniques et 300\$ électroniques. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. *Aucun dépôt, paiement, ni intérêt si payé en entier le 12 octobre 1995.

DOSSIER GENS D'AFFAIRES

« L'enquête révèle plus de 200\$* de nouvelles économies. »

Une offre unique qui comprend :

- Frais d'activation **gratuits**.
- 3 mois **gratuits** de facturation détaillée.
- 3 mois d'accès **gratuit** au centre de messages.
- 3 mois de temps d'antenne **gratuit** les week-ends.

L'offre peut être jumelée à certains forfaits affaires.*

En plus, votre 1^{er} mois d'utilisation est gratuit !*

Passez chez l'agent le plus près de chez vous.

*Basé sur un abonnement au forfait Platine et une moyenne d'utilisation fixée à 480 min/mois. Économies de 196 \$ sous le forfait Or et de 159 \$ sous les forfaits 50/50 et Argent Hors Pointe, basées sur une moyenne d'utilisation de 210 et 200 min/mois respectivement. ** Appels locaux seulement. l'offre disponible avec un abonnement au forfait Or, Platine, 50/50 ou Argent Hors Pointe sous contrat de 12 mois seulement. L'offre prend fin le 31 mars 1995. Frais d'interurbain, frais d'abonnés itinérants, taxes applicables et services optionnels non compris. Sous réserve de l'approbation de crédit. Frais annuels d'accès au réseau en sus. Ne peut être combinée à aucune autre offre.

CENTRES DE COMMUNICATION PERSONNELLE

Montréal
Cellcom Montréal
5200, rue Paré
Tél.: (514) 739-7777

Cellular One
9280, boul. de L'Acadie
Tél.: (514) 385-0770

Montréal – centre-ville
Bell Mobilité-La Cathédrale
625, rue Ste-Catherine Ouest
Tél.: (514) 284-0284

CENTRES CELLULAIRE PLUS

Dollard-des-Ormeaux
La Boutique Électronique
3352, boul. des Sources
Tél.: (514) 684-6846

Laval
Cellcom Laval
1636, boul. St-Martin Ouest
Tél.: (514) 629-7777

Montréal – centre-ville
Peel Mobilité inc.
1411, rue Peel
Tél.: (514) 288-7335

Repentigny
Communication Idéale
309, rue Notre-Dame
Tél.: (514) 585-2847

AGENT AUTORISÉ
Longueuil
Cellcom Rive-Sud
650, Place Trans-Canada
Tél.: (514) 463-7777

Bell Mobilité

Manif contre la fermeture de la base de Saint-Hubert

GEORGES LAMON

■ Une centaine de civils, appuyés par des employés du rail et des dirigeants syndicaux, ont manifesté pacifiquement, hier, à la base militaire de Saint-Hubert, leur mécontentement contre la décision d'Ottawa de la fermer.

En fait, cet « exercice de sensibilisation », qui s'inscrivait dans le cadre de la Semaine de solidarité, visait surtout, pour les 600 civils touchés par cette mesure, à s'opposer à la perte d'emplois qui s'ensuivra inévitablement.

Rappelons que la fermeture de la garnison de Saint-Hubert, prévue pour 1997, entraînera le déplacement de 1000 militaires et l'abolition des 600 postes d'employés civils. On parle de réaffectation à la base de Longue-Pointe ou à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les organisateurs de la manifestation avaient profité de l'heure de pause de midi pour offrir aux participants hot-dogs, boissons gazeuses et... pancartes, histoire de mettre un peu plus de piquant et de passion dans cette petite sortie, quand même frisque.

« On nous dit qu'on coupe dans le gras, alors que ces postes sont rémunérés entre 27 000\$ et 36 000\$, a précisé Jérôme Turcq, vice-président régional de l'Union des employés de la Défense nationale, une composante de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC). Il s'agit avant tout de corps de mé-

tier comme des cuisiniers, des nettoyeurs, des cols bleus, en fait. Pendant ce temps on donne des contrats en sous-traitance. »

Pour lui, il est évident que tout au plus la moitié des 600 civils qui seront licenciés, trouveront à se relocaliser ailleurs. Quant à l'impact pour Saint-Hubert et sa région, il n'est guère plus optimiste, puisque la fermeture éliminera bien des contrats, qui étaient donnés jusqu'ici à des industries ou entreprises de la région. A son avis, un emploi civil perdu entraîne la perte de trois emplois chez les entreprises qui en vivaient.

De son côté, la vice-présidente de l'Alliance, Joane Hurens, expliquait que la fermeture de la base militaire pouvait se comparer à celle d'une usine. Et pour elle, il ne fait aucun doute que ce n'est qu'un début des « compressions budgétaires politiques » et de l'abolition de postes.

« C'est une attaque en règle contre la classe moyenne, une fois de plus, elle y goûte, a-t-elle admis, en allant déambuler, pancarte à la main avec les manifestants qui ont quelque peu retardé la sortie des employés à midi. On fait payer les plus petits pendant que les mieux nantis s'en tirent bien. »

Elle a rappelé qu'en 1994, 8400 postes avaient été abolis au ministère de la Défense nationale et 5200 autres suivront au cours des deux prochaines années.

Inondations: la Protection civile surveille les rivières

■ Plusieurs rivières du Québec qui pourraient sortir de leur lit sont surveillées par des agents de la Protection civile. La pluie a en effet provoqué une hausse des niveaux et des débits de la plupart des rivières. Toutefois, on ne signale pas encore d'inondations.

Parmi les rivières particulièrement surveillées par la Protection civile, notons la rivière des Outaouais à Hull et à Gatineau, la rivière Rouge à la hauteur de L'Ascension et la rivière L'Assomption à Saint-Gérard-Majella, au sud de Joliette, où le niveau d'eau a monté de deux mètres sans causer d'inondation.

Un début d'inondation a par contre été signalé sur la rivière Chaudière à Beauceville, mais l'amoncellement de glace qui faisait un barrage a été dispersé. Une semblable accumulation a aussi été signalée sur la rivière Etchemin, à Saint-Henri, au sud de Lévis.

Un aéroglisseur dégageait hier les glaces de la rivière du Loup alors que le déglacage était terminé sur les rivières Saint-François, Nicolet, Yamaska et L'Assomption, de même que sur la rivière des Mille-Iles et la rivière des Prairies.

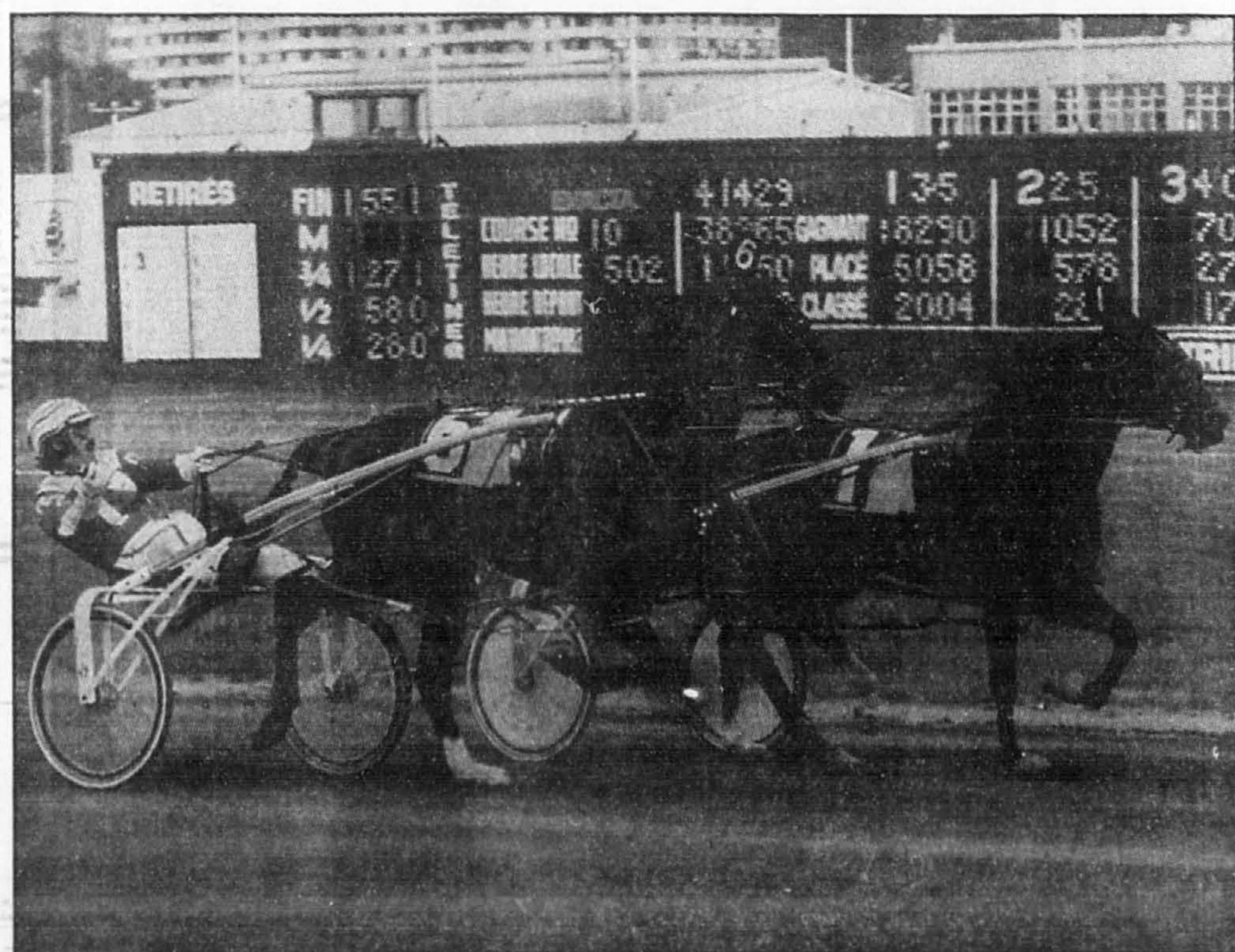
Mais le froid annoncé devrait faire baisser le niveau des eaux.



200 points pour chaque appel à destination ou en provenance d'outre-mer. Options points InterMax^{MC} ou des milles AIR MILES seulement.



INTERDIT AUX CALÈCHES!



C'est un départ! Le nouvel Hippo Club de la Place Bonaventure se lance dans l'action. Vivez l'excitation de la retransmission en direct des plus belles courses de chevaux attelés et purs-sang. De Blue Bonnets au Kentucky Derby, en passant par Saratoga et le Breeders Cup, les grands hippodromes d'Amérique du nord attendent vos paris. Hippo Club, le nouveau salon de paris de la Place Bonaventure, un resto-bar où l'on mange de la course en direct 7 jours par semaine.

WOODBINE (Toronto)

Exclusif à l'Hippo Club Place Bonaventure du mercredi au dimanche et MOHAWK (Toronto)

Exclusif à l'Hippo Club Place Bonaventure les dimanches et mardis
Poule commune.



Hippo Club Place Bonaventure (514) 397-2236 • Niveau Galerie des Boutiques • Ouvert tous les jours dès 11 h 30 • Entrée 5 \$ (taxes incluses)

Rêvez-vous de vacances originales qui vous redonnent grande forme et énergie pour de longs mois?

La THALASSOTHÉRAPIE

à PASPÉBIAC

c'est profiter d'un climat marin régénérant, de bains (chauds) d'eau de mer, d'une heure de massages thérapeutiques quotidiens, d'une compétence et d'un professionnalisme notoire.

C'est aussi profiter de liberté, de temps... d'une table raffinée, d'une douce farniente dans un somptueux manoir victorien en bordure de la mer...

"là où tout dépasse l'ordinaire".

AUBERGE DU PARC
Renseignements et brochures:
1 800 463-0890

B444 - 228

la vie active
- bouger un
peu plus, un
peu plus
souvent!

Participation
Petit train va loin!

DC ET CASSETTES MAINTENANT DISPONIBLES AU MAGASIN D'ANJOU

ÉLECTROMÉNAGERS

REMISE PAR LA POSTE DE 50 \$ SUR TOUT ACHAT DE LAVEUSE ET SÈCHEUSE DE MARQUE

MOFFAT
REFRIGÉRATEUR SANS
GIVRE FORMAT FAMILIAL
Caractéristiques:
• 2 portes à 2 tablettes
grandes
• Congélateur séparé
• 528^l

GENERAL ELECTRIC
REFRIGÉRATEUR SANS
GIVRE 18 PI. CU.
Caractéristiques:
• 2 portes à 2 tablettes
grandes
• Congélateur séparé
• 719⁹⁹\$

PRIX INCROYABLE
CUISSINIÈRE ÉLECTRIQUE
GRANDEUR NATURE
Facile à nettoyer
• Éléments chauffants de luxe
• Porte amovible en acier
• Hublot
• Panneau de commande
• 394⁹⁹\$

MOFFAT
LAVE-VAISSELLE
GRANDEUR NATURE
Caractéristiques:
• Lavage normal
• Séchage avec chaleur
• Lavage à 2 niveaux
• Brosse à dents
• 244⁹⁹\$

LAVEUSE/SÈCHEUSE
LAVEUSE
• Grande capacité robuste
• 2 cycles, 2 combinaisons de
temp. de lavage/rinçage
SÈCHEUSE
• Grande capacité
• Filtre à charpie sur le dessus
• Grande ouverture de porte
• 569⁹⁹\$

MOFFAT
LAVEUSE ET SÈCHEUSE
À GRANDE CAPACITÉ
Caractéristiques:
• 2 temps lavage/rinçage
• Rincage à l'eau froide
• Grande ouverture de porte
• Filtre à charpie facile à nettoyer
• 596⁹⁹\$

Gibson
CARACTÉRISTIQUES:
• 3 portes en acier émaillé
• 5 tablettes dans la porte
Hydrotel blanc
• Congélateur à 3 tablettes
• 5 tablettes dans la porte
du congélateur
• 899⁹⁹\$

REFRIGÉRATEUR CÔTÉ À CÔTÉ
Caractéristiques:
• 3 portes séparées en verre trempé
• 2 vitres à thermostat
• Grand hydrotel
• Congélateur à compartiment
amovible
• Distributeur de glaçons en option
• 1099⁹⁹\$

GENERAL ELECTRIC
CUISSINIÈRE À FOUR
AUTONETTOYANT
Caractéristiques:
• Horloge électronique de pointe
• Surface de cuisson basculante
• Éléments-chauffants de luxe
• Hublot en verre trempé
• Porte-serviettes et beaucoup plus!
• 799⁹⁹\$

Wood's CONGÉLATEURS
NOUS AVONS UNE BONNE
SÉLECTION DE CONGÉLATEURS
DE QUALITÉ WOOD'S
• Meuble compact jusqu'au
format familial
• À PARTIR DE... 249⁹⁹\$

**LAVEUSE À ENTRAÎNEMENT
DIRECT ET SÈCHEUSE AUTO**
Caractéristiques:
• 5 programmes auto, 3 réglages
• Filtre à charpie "Magic Clean"
• 3 réglages de temp.
• Filtre à charpie sur le haut
• 879⁹⁹\$

À L'ACHAT DE TOUT
REFRIGÉRATEUR ET CUISSINIÈRE
GENERAL ELECTRIC
VOUS RECEVEZ UN
ASPIRATEUR HOOVER!

FUTURE SHOP

ENTREPÔT DE L'ÉLECTRONIQUE

NOUS BATTONS TOUS LES PRIX!
ANNONCÉS PAR LES AUTRES DISTRIBUTEURS AGRÉÉS
CANADIENS PAR 55% de la différence. (DÉTAILS EN MAGASIN)

0%
SANS
INTÉRÊT
POUR
12
MOIS
SUR TOUT ACHAT
AUDIO &
ÉLECTROMÉNAGER
OU
AUCUN
PAIEMENT
AUCUN INTÉRÊT
POUR
6 MOIS



4 JOURS

AUCUNE CARTE DE MEMBRE NÉCESSAIRE

AUDIO POUR AUTO ET PORTATIFS

clarion
RADIOCASSETTE AM/FM À CONTRÔLEUR DC
ET PANNEAU DÉTACHABLE
Caractéristiques:
• Inversion auto
• Réducteur de bruit Dolby
• Sélecteur de ruban métallique
• 4 canaux haute
faisance
ET PLUS!
• 299⁹⁹\$

Shutwood
CONTRÔLEUR DC
PANNEAU DÉTACHABLE
Caractéristiques:
• Balayage
• Réglage des
50 watts/central RMS
• Réglage de volume
électronique
• Réglage de volume
auto
Valeur imbattable!
• 199⁹⁹\$

clarion
HAUT-PARLEURS 6" x 9" 100 WATTS
Caractéristiques:
• Modèle cossini
• Aliment au stromium
• Son exceptionnel
VENDUS EN PAIRES SEULEMENT
• 99⁹⁹\$

CRAIG
COMBINE À LECTEUR DC
Caractéristiques:
• Lecteur DC à chargement
sur le dessus
• Syntonisateur AM/FM
stéréo
• Magnéto-cassette à
arrêt auto
• Prise pour casque
d'écoute
• 89⁹⁹\$

JVC
LECTEUR DC PORTATIF
MULTI-FONCTIONS
Caractéristiques:
• Lecteur DC à
chargement
sur le haut
• Cassette double à
arrêt auto
• Son multi-bass
• 279⁹⁹\$

FISHER
MAGNÉTOCASSETTE
AM/FM À LECTEUR DC
Caractéristiques:
• Lecteur DC
• Magnéto-cassette
• Syntonisateur AM/FM
• Haut-parleurs amovibles
• 199⁹⁹\$

AUDIO POUR MAISON

PIONEER
RÉCEPTEUR STÉRÉO
PUISSANCE INCROYABLE 200 WATTS
Caractéristiques:
• 100 watts x 2
• Télécommande
• 50 watts x 3 en
mode Prologic
• Réglage de volume
électronique
• Son Super bass
• 299⁹⁹\$

ONKYO
ABORDABLE ET MEILLEURE QUALITÉ
Caractéristiques:
• Son surround
Dolby Prologic
• 60 watts/central RMS
• 50 watts x 3 en
mode Prologic
• Amplificateurs discrets
• Sortie haut-parleurs de graves
• Télécommande
• 588⁹⁹\$

TEAC
RÉCEPTEUR POUR CINÉ-MAISON INCROYABLE
Caractéristiques:
• Son Dolby surround
• Puissance admissible
100 watts
• 2 x 15
watts surround
• Réglage de volume
électronique
• 2 entrées audio,
2 entrées vidéo
• 279⁹⁹\$

RECI
LECTEUR 5 DC
TÉLÉCOMMANDE
Caractéristiques:
• Lecteur DC
• Syntonisateur AM/FM
stéréo
• Magnéto-cassette à
arrêt auto
• Mémoire 24 pages
• 199⁹⁹\$

Carwin-Vega
AT-8: UNE GAGNANTE!
Caractéristiques:
• Faisiez-vous de la
musique
• Faisiez-vous de la
musique
• Faisiez-vous de la
musique
• 339⁹⁹\$

Vinifinity
HAUT-PARLEURS
SYNTONISATION CENTRALE
REMARQUABLE
Caractéristiques:
• Puissance admissible 100 W
• Modèle binié magnétique
• Contient finis similitude
• 179⁹⁹\$

TÉLÉVISIONS

RECI
STÉRÉO 27"
TÉLÉCOMMANDE
AVEC IMAGE SUR
IMAGÉ
Caractéristiques:
• Télécommande
• 2 entrées AV
• 2 entrées vidéo
• 599⁹⁹\$

TOSHIBA
STÉRÉO 27"
Caractéristiques:
• Écran 27" FST
• Télécommande 42 touches
• Filtre en paque
• Haute définition
• 789⁹⁹\$

RECI
TÉLÉVISEUR 25"
AFFICHAGE COMPLET
DU MENU
Caractéristiques:
• Syntonisateur adaptable au câble
• Télécommande
• Syntonisateur 181 canaux
• 379⁹⁹\$

JVC
20"
TÉLÉCOMMANDE PLEINE
PORTÉE UNIVERSELLE
Caractéristiques:
• Bloc-câbles 3 canaux
• Indispensables aux
• Minuterie marche/arrêt
• Programmation des 5 canaux
• 497⁹⁹\$

SHARP
STÉRÉO 20"
Caractéristiques:
• Télécommande universelle
avec son stéréo DVX
• Anchoir de menu
• Entrée AV
• Mémoire de canaux auto
• Minuterie marche/arrêt
• Qualité d'image supérieure
• 419⁹⁹\$

TOSHIBA
32"
SUPER LAMPE-ÉCRAN À
DEFINITION 700 LIGNES
Caractéristiques:
• Écran spatial à l'avant
• Télécommande universelle
• Sous-titres
• Entrée vidéo
• 1399⁹⁹\$

RECI
31"
SUPER PRIX!
Caractéristiques:
• Télécommande "Master touch"
• 2 entrées AV
• 2 entrées vidéo
• 979⁹⁹\$

RECI
35" IMAGE SUR IMAGE
LA PLUS HAUTE DÉFINITION
Caractéristiques:
• Lampe-écran à cristaux liquides
• Diffusion stéréo à dix
• Image sur image
• Télécommande
universelle Master Touch
• 1879⁹⁹\$

MITSUBISHI
35" STEREO TV
FANTASTIC PRICE ON
SUPER QUALITY 35"
FROM THE LEADERS
Caractéristiques:
• 540 lignes de résolution
• Incroyable sound from
two front firing speakers
• Universal remote control
HOT! HOT! BUY!
• 1949⁹⁹\$

RECI
46"
TÉLÉVISEUR À PRIX
ÉTONNANT!
Caractéristiques:
• Venez voir cette
télévision
incroyable
à l'effet spatial
• 2221⁹⁹\$

MAGNÉTOSCOPES ET CAMÉSCOPES

MAGNÉTOSCOPE HIFI STÉRÉO
VIDÉO 4 TÊTES
Caractéristiques:
• Télécommande
• 4 têtes
• 298⁹⁹\$

MAGNÉTOSCOPE
4 TÊTES
Caractéristiques:
• Télécommande
• 4 têtes
• 378⁹⁹\$

MAGNÉTOSCOPE
4 TÊTES
Caractéristiques:
• Télécommande
• 4 têtes
• 264⁹⁹\$

MAGNÉTOSCOPE TÉLÉCOMMANDE
VALEUR
EXCEPTIONNELLE
Caractéristiques:
• Télécommande
• 4 têtes
• 186⁹⁹\$

RECI
8MM
CAMÉSCOPE À ZOOM 12X
Caractéristiques:
• Effets spéciaux
• Auto Focus
• Titrage
• Télécommande
• 799⁹⁹\$

Panasonic
VISEUR COULEUR
LES COULEURS VIVANTES
OBTENUES GRÂCE AU
VISEUR COULEUR
Caractéristiques:
• 12X zoom
• Photosensibilité élevée 1 lux
• 1000 lignes de résolution
• 1/10 000 sec.
• 988⁹⁹\$

SHARP
4 TÊTES HI-FI
MAGNÉTOSCOPE À CHARGEMENT CENTRAL
Caractéristiques:
• Télécommande
• 4 têtes
• 348⁹⁹\$

MITSUBISHI
MAGNÉTOSCOPE MULTI-FONCTIONS AVEC
SON STÉRÉO HI-FI
Caractéristiques:
• Télécommande
• 4 têtes
• 444⁹⁹\$

CRAIG
MAGNÉTOSCOPE À 4 TÊTES
Caractéristiques:
• Télécommande
• 4 têtes
• 218⁹⁹\$

TOSHIBA
A PRIX ABORDABLE
MAGNÉTOSCOPE AVEC AFFICHAGE
DE PROGRAMME
Caractéristiques:
• Télécommande
• 4 têtes
• 228⁹⁹\$

Canon
8MM
CAMÉSCOPE 8MM AVEC
LAMPES VIDEO
PHOTOSENSIBILITÉ
ÉLEVÉE 1 LUX
Caractéristiques:
• 12X zoom
• Photosensibilité élevée 1 lux
• 1000 lignes de résolution
• 1/10 000 sec.
• 1088⁹⁹\$

Canon
GRAND ANGLE
SUPER PERFORMANCE
A PRIX RÉDUIT
Caractéristiques:
• 12X zoom
• Lampe vidéo intégrée
• Stéréo unique
• et nombreuses
autres caractéristiques
• 988⁹⁹\$

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

MULTIMÉDIA EN FOLIE
SYSTÈME MULTIMÉDIA
486/50 MHZ À PRIX
INCROYABLE
Caractéristiques:
• RAM 4 Mo
• Disque dur 250 Mo
• Carte son 16-bit
• Haut-parleurs stéréo
• Clavier 101 touches
• Carte SVGA
• Carte mini-tour
• DOS Windows
• Garantie 1 an sur place
Support technique 1-800
• 999⁹⁹\$

IBM
APTIVA 351
MINI-TOUR
SYSTÈME MULTIMÉDIA
486 DX2/66 MHZ
Caractéristiques:
• RAM 4 Mo extensible
à 6 Mo
• Disque dur 540 Mo
• 3.5"
• 14 ports d'expansion
• Télécommodem/modem
RAM vidéo 1 Mo
• CR-ROM double
vitesse
• Garantie 3 ans
• 2499⁹⁹\$

Apple
MACINTOSH
AUBAINE MULTIMÉDIA
LC 575-CD AVEC
MONITEUR
TRINITRON
Caractéristiques:
• Moniteur Trinitron
intégrable
• Unité CD-ROM
intégrée
• Disque dur 250 Mo
• RAM 8 Mo
• Clavier étendu
• Modem
Apple le logo
Apple et Macintosh
sont des marques déposées
de Apple Computer Inc.
LC 575-CD - Distributeur officiel
• 1989⁹⁹\$

brother
ANTIFRISSEMENT
Caractéristiques:
• 6 pages/machine
• Alimentation de papier
antifrissement
• Technologie compression des données
• Alimenteur 200 feuilles
• 21 polices de caractères
• 300 points/pouce
• Garantie 1 an
• 539⁹⁹\$

brother
COUPE-PAPIER
TÉLÉCOMMANDE SUPER
PERFORMANT AU
MEILLEUR PRIX SUR
LE MARCHÉ!
Caractéristiques:
• Coupe-papier automatique
• Alimenteur de documents 10
pages
• Télécommande
• 379⁹⁹\$

AT&T
SANS FIL 10 CANAUX
SANS FIL AVEC RÉDUCTEUR DE
BRUIT ET RECHERCHE DE
PERSONNE
Caractéristiques:
• Carte d'extension améliorant la
portée et éliminant les parasites
• Mémoire 9 numéros
• Réglage du volume
de sonnerie
• 109⁹⁹\$

IBM
486 DX2/50 À UNITÉ CD-ROM
Caractéristiques:
• Moniteur SVGA inclus
• RAM 4 Mo, port vidéo local 1 Mo
• Unité de disquette 3.5"
• Carte son 16-bit
• Carte son 16-bit avec haut-parleurs
• DOS Windows et beaucoup plus!
• 1799⁹⁹\$

**TRANSFORMEZ VOTRE
ORDINATEUR EN SYSTÈME
À QUADRI-PLATEAU
POUR SEULEMENT**
499⁹⁹
INSTALLÉ
DÉTAILS EN MAGASIN

Apple
Macintosh Powerbook 150
Caractéristiques:
• Apple Macintosh
Powerbook 150
• Disque dur 120 Mo
• RAM 4 Mo
• Logiciel Mobility plus
ET PLUS!
• 1529⁹⁹\$

4i
MISE À JOUR MULTIMÉDIA
Caractéristiques:
• Unité CD-ROM interne
• Compatible Kodak photo CD
• Son exceptionnel de la
carte son 16-bit
• 99⁹⁹\$

SHARP
NX-1
COMMUNIQUEUR ÉCONOMIQUE
D'UNE LIGNE UNIQUE
Caractéristiques:
• Communication sans fil auto
• Alimenteur 100 feuilles
• Affichage à cristaux liquides
• Fonction copier
• Fonction mémoire mains
libres
• 299⁹⁹\$

SANYO
SANS FIL 10 CANAUX
SANS FIL AVEC RÉDUCTEUR DE
BRUIT PERFECTIONNÉ
Caractéristiques:
• 2 voies à main libre
• Sécurité numérique
• Autonomie 56 heures
• 159⁹⁹\$

COMPAQ
520 CDS
ENSEMBLE MULTIMÉDIA
À PRIX INTÉRESSANT
Caractéristiques:
• 486 2 (520 MHz)
• RAM 4 Mo, disque dur 420 Mo
• Télécommodem/modem
• CR-ROM double vitesse
• RAM vidéo 1 Mo
• Garantie 3 ans
• 2099⁹⁹\$

IBM
APTIVA 710 AVEC MONITEUR
Caractéristiques:
• Pentium 60 MHz
• Système MULTIMÉDIA
• RAM 8 Mo extensible à 128 Mo
• Disque dur 424 Mo, unité 3.5"
• Nouveaux ports d'expansion
• Télécommodem/modem
• RAM vidéo 1 Mo
• Garantie 3 ans
• 3499⁹⁹\$

HP
IMPRIMANTE COULEUR
OFFRE DE
TEMPS LIMITÉE
Caractéristiques:
• Taille de page de 11
x 17 cm
• 14 pages par minute
• 14 polices de caractères
• True type
• Garantie 3 ans
• 399⁹⁹\$

Canon
BJ-200e
LA TOUTE DERNIÈRE PETITE
MEILLEURE CANON VOUS OFFRE
UNE QUALITÉ INUSPENSABLE!
Caractéristiques:
• Résolution 360 points/pouce
• 248 car./sec. en mode rapide
• Mémoire tampon 4Kb
• 24 pages
• Impression 2 pages
• 299⁹⁹\$

SHARP
UX-1200
TÉLÉCOMMANDE À PAPIER ORDINAIRE
DE MARQUE RENOMMÉE
Caractéristiques:
• Modèle compact
• Fonction marche/arrêt
• Alimenteur 200 feuilles
• 50 numéros à 10 touches
• Plateau pour 100 feuilles
• 849⁹⁹\$

GENERAL ELECTRIC
SANS FIL À MÉMOIRE
TÉLÉPHONE INCROYABLE
À RÉDUCTEUR DE BRUIT
DUAL WALK
Caractéristiques:
• Code sécurité numérique
• Réception 10 touches
• Indicateur de force de pile
• 47⁹⁹\$

AST
486 DX2/66
ENSEMBLE MULTIMÉDIA
Caractéristiques:
• Disque dur 540 Mo
• 4 Mo RAM
• 1 Mo BUS vidéo
• Lecteur 3.5"
• Lecteur double vitesse
• Carte son 16-bit
• et haut-parleurs
• Moniteur en sus
• 1699⁹⁹\$

IBM
APTIVA 710 AVEC MONITEUR
Caractéristiques:
• Pentium 60 MHz
• Système MULTIMÉDIA
• RAM 8 Mo extensible à 128 Mo
• Disque dur 424 Mo, unité 3.5"
• Nouveaux ports d'expansion
• Télécommodem/modem
• RAM vidéo 1 Mo
• Garantie 3 ans
• 3499⁹⁹\$

ACCESSOIRES
HAUT-PARLEURS
POUR ORDINATEUR
Caractéristiques:
• Son binié magnétique
de votre ordinateur
• Haut-parleurs blindés
magnétiquement
• 84⁹⁹\$

LOGICIELS
CAPSTONE
CORRIDOR 7 ET
MANETTE DE JEUX
Caractéristiques:
• Maintenir vous pouvez vous
battre contre l'invasion avec
une manette de jeux
• 38⁹⁹\$

APPAREILS
YASHICA
APPAREIL DE QUALITÉ
EXPOSITION AUTO
Caractéristiques:
• Modèle compact
• Flash auto intégré
• Réducteur "yeux rouges"
• Minuterie et obturateur à
cristaux liquides
• 129⁹⁹\$

CELLULAIRE
AUDIOVOX
PR 140
FAUT VOIR CE TÉLÉPHONE PORTATIF
Caractéristiques:
• Super compact
• Pile haute capacité
• Modèle tactile à emploi
• Réponse automatique
• Antenne extensible
• Réponse auto
• MISE EN
SERVICE REQUISE
• 109⁹⁹\$

COMPAQ
CONTURA A400
BLOC-NOTE 425 M120
RAM 4 Mo, DD 120 Mo
13707001 et 13707002
• 1499⁹⁹\$

DE
GAMÉDIA MULTIMÉDIA
486 DX2/66
Caractéristiques:
• Disque dur 420 Mo
• CR-ROM à double vitesse
• Nouveaux ports d'expansion
• Moniteur vendu séparément
• 1749⁹⁹\$

SONY
3.5" HD PRÉFORMATÉES
2 BOÎTES DE 10
• COFFRET DOMINION BLUELINE 04305081
• 24⁹⁹\$

CONNECTIX
RAM DOUBLER V1.5
MAC
78065001
• 68⁹⁹\$

Canon
SURESHOT MAX
APPAREIL-PHOTO TRÈS COMPACT
DE HAUTE QUALITÉ
Caractéristiques:
• Mise au point auto 3 étapes
• Système de mise
• Réducteur "yeux rouges"
• Exposition auto
• Choix de rembobinage
auto
• 149⁹⁹\$

DiamondTel
VALEUR EXCEPTIONNELLE
Caractéristiques:
• Modèle léger et très compact
• Conversation 120 minutes
• Autonomie 20 heures
• Mémoire recombinaison une touche
• Balayage alphanumérique à 99 numéros
• NOUVEAU
• 69⁹⁹\$

TOSHIBA
BLOC-NOTE COULEUR
RAM 4 Mo, DD 120 Mo
04715340
• 2699⁹⁹\$

DE
GAMÉDIA MULTIMÉDIA
486 DX2/66
Caractéristiques:
• Disque dur 420 Mo
• CR-ROM à double vitesse
• Nouveaux ports d'expansion
• Moniteur vendu séparément
• 1749⁹⁹\$

LOGITECH
"FIRST MOUSE"
3 TOUCHES PROGRAMMABLES
37905105
• 35⁹⁹\$

LUCASFILM
DOS/CD-ROM
72708565
• 63⁹⁹\$

Vivitar
APPAREIL 70 MM
TOUT CE QUE VOUS AVEZ BESOIN À PRIX
INCROYABLE
Caractéristiques:
• Zoom 38-70mm
• Système de mise
au point auto 14 zones
• Éta. film et pile inclus
• Verrouillage l'objectif
• 174⁹⁹\$

CONDITIONS:
Tous les téléphones cellulaires achetés doivent être mis en service
avec un nouveau numéro chez Future Shop. Frais de car. de 10
en sus. Certaines restrictions. Carte de crédit obligatoire.
Prix plus élevés de 2005 sans mise en service. Informez-vous
au magasin. Le client doit rester sur le même réseau pour un
minimum de 12 mois sans interruption. La remise ne comprend
pas les taxes provinciales et fédérales.

Sur approbation du bureau de crédit. *L'intérêt calculé tous les mois est éliminé à la remise du
paiement mensuel minimal (si requis) et le solde doit être remboursé à la fin de la période couvrant
l'offre sans intérêt. **Les frais administratifs (29,99 \$ pour 6 mois, 39,95 \$ pour 12 mois) jurements
à l'intérêt affecteront le taux de pourcentage annuel (TPA).
Exemple de l'option 12 mois sans intérêt (taux inclus): Si les mensualités minimales totales
sont de 11,14 \$ pour un achat de 1 500 \$ ou 1 572,48 \$ pour un achat de 2 000 \$
sont versées et le solde est remboursé dans les 24 mois suivant l'achat.
L'intérêt (calculé à compter de la date d'achat) et les frais administratifs totaux 629,65 \$ (coût
total: 2 299,65 \$) et le TPA équivalent à 26,27 % pour un achat de 1 500 \$ ou 26,22 \$ (coût total:
2 826,22 \$) et le TPA équivalent à 26,27 % pour un achat de 2 000 \$.
* Les articles étiquetés "SOLDE" sont offerts à prix réduits. Les autres articles sont offerts à nos bas prix
garantis de tous les jours. Emballages en personne seulement. Certains articles ne sont pas
responsables dans tous nos magasins. Pas de détails. Nous nous réservons le droit de limiter les
quantités. Détails en magasin. **Diffère de l'illustration.

FUTURE SHOP
ENTREPÔT DE L'ÉLECTRONIQUE

HEURES: LUN - VEN 9:00 - 21:00 • SAM 9:00 - 17:00 • DIM 10:00 - 17:00

• ANJOU
7200, boul. des Roseraies 352-8825
GREENFIELD PARK
745, boul. Taschereau 465-4260
LAVAL
1645, boul. Le Corbusier 978-5420

Ottawa n'exclut «aucun moyen» pour déloger des Mohawks qui occupent des maisons illégalement

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Le ministère des Affaires indiennes entreprend aujourd'hui l'attribution à des familles de la communauté autochtone de Kanesatake des propriétés achetées à des Blancs au sud de la route 344, dans la paroisse d'Oka.

Au cours d'une interview téléphonique avec *La Presse*, en début de soirée hier, le chef négociateur fédéral dans ce dossier, Me Michel Robert, a indiqué que les occupants illégaux de quatre maisons seront invités au cours de la journée à les quitter.

« Nous voulons que ces évacuations s'effectuent dans l'harmonie. Il va falloir que ces gens-là comprennent qu'ils nuisent à leur communauté en agissant de la sorte. S'ils refusent d'obéir, nous n'excluons aucun moyen pour les faire partir », a précisé Me Robert.

Les fonctionnaires fédéraux qui seront sur place aujourd'hui pour les attributions seront entourés de Walter Walling, du ministère des Affaires indiennes, et de Claude Vermette, directeur du bureau d'Oka de Travaux publics Canada.

Lors de l'entretien, Me Robert a expliqué que des critères avaient été établis pour identifier les familles aptes à habiter ces propriétés.

« Nous avons obtenu une excellente collaboration du conseil de bande », a-t-il assuré.

Les personnes choisies signeront un bail d'une durée d'un an, renouvelable à l'échéance.

Dès que l'allocation de ces propriétés sera terminée, les fonctionnaires fédéraux entreprendront des pourparlers avec les Mohawks qui occupent illégalement des maisons au nord de la 344. Certains de ces occupants, a expliqué Me Robert, vont demeurer en place.

« Nous allons simplement régulariser leur situation », a-t-il précisé.

Au total, le gouvernement fédéral veut obtenir des ententes pour la location d'une centaine de propriétés.

D'autre part, pour retourner à la table de négociation avec le gouvernement fédéral, le conseil de bande de Kanesatake du grand chef Jerry Peltier a obtenu environ 400 000 \$ pour un an, soit pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 1995.

« Ce montant, explique Me Robert, est l'équivalent des sommes accordées dans toutes les communautés autochtones du pays lors de négociations. »

Pour revenir aux occupations, soulignons que depuis hier matin, deux nouvelles maisons sont habitées illégalement. Elles sont situées au 716 et 718, rang Sainte-Philomène (route 344). Le drapeau des Warriors est en montre dans les deux résidences.

Le 716 appartenait auparavant à Yvan et Myriam Hoste, et le 714 à Claudette Robidoux, ex-secrétaire de l'Association des propriétaires à l'intérieur de Kanesatake (APIK).

Avec ces nouvelles occupations, des membres de la communauté amérindienne de Kanesatake sont présents dans trois propriétés voisines. L'autre est celle de Pierre Généreux, libérée vendredi dernier.

Le 11 janvier dernier, l'ex-résidence Hoste, évaluée à 200 000 \$, avait été occupée durant quelques heures par Dany Mallette et sa conjointe.

Ils avaient immédiatement placé le drapeau des Warriors bien en évidence. Mais ils

étaient rapidement partis, à la demande de M. Walling.

Le ministère des Affaires indiennes a confirmé ces trois occupations, tout comme celle de l'ancienne maison de la famille de Richard Foucault. Les occupants de cette somptueuse résidence, Richard Nelson et Anna Gabriel, ne veulent rien savoir du conseil de bande. Ils ont aussi déclaré qu'ils se défendraient si on venait les expulser.

Il veut savoir

D'autre part, après avoir pris connaissance de l'article paru hier dans *La Presse* comme quoi, le 10 mars, des agents de la Sûreté du Québec avaient rebroussé chemin sur la scène d'un accident devant un groupe du comité de surveillance, le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, est entré en communication avec la direction de la SQ.

« On nous a dit que les policiers avaient fait leur travail et qu'ils s'étaient rendus à l'hôpital afin d'obtenir la version du blessé », a souligné un collaborateur du ministre.

Des témoins soutiennent cependant le contraire.

Montréal permet de changer des duplex en unifamiliales

CLAUDE-V. MARSOLAI

■ Des modifications au règlement d'urbanisme de la Ville de Montréal permettent maintenant de transformer un duplex en maison unifamiliale et un triplex en duplex sans qu'il soit nécessaire de recourir à quelque procédure spéciale que ce soit.

Avant d'entreprendre des modifications, il faut toutefois obtenir un permis de rénovation du Service des permis et inspections dont le coût représente 6 \$ par tranche de 1 000 \$ des travaux projetés, ou un minimum de 40 \$.

Auparavant, un propriétaire devait déboursier un minimum de 1 200 \$ au Service d'urbanisme afin de réaliser une étude du dossier et il n'était pas certain que la demande soit agréée.

Même si la mesure est plus libérale, le Service des permis et inspections se réserve le droit d'en limiter l'application. Dans certains arrondissements comme le Plateau Mont-Royal, la Ville a l'intention d'en restreindre la portée; mais dans d'autres arrondissements, ce sera plus « ouvert ».

« Cela dépend des règlements de zonage en vigueur », signale-t-on au Service des permis et inspections.

Les propriétaires qui envisagent des modifications seront bien avisés de s'en informer au bureau du Service, sis au 303 est, rue Notre-Dame.

Cour anglaise

Les commerçants ou propriétaires auront également la possibilité d'aménager une cour anglaise (un espace en contrebas du niveau du sol qui donne accès à un bâtiment) à la condition de respecter des normes qui assurent un minimum de qualité.

Le règlement stipule que la cour anglaise doit avoir les dimensions suivantes : une superficie minimale de 5 m², une longueur minimale de 1,5 m et une largeur minimale de 1,5 m. Dans le calcul de la superficie, l'espace occupé par un escalier accédant à la cour anglaise n'est pas inclus. De plus, au moins 80 p. cent de sa superficie doivent se situer à une profondeur maximale de un mètre par rapport au niveau le plus bas du trottoir.

Par ailleurs, le règlement d'urbanisme a introduit la procédure des usages conditionnels comme mécanisme de gestion complémentaire des usages, une première au Québec dans ce domaine.

NOUS AVONS BÂTI LA PLUS GRANDE BANQUE AU PAYS, UN CLIENT À LA FOIS.

VOICI UNE ANNONCE POUR MAHER SOUHABI

Ne vous en faites pas, Maher.
Des dépenses imprévues, ça arrive même dans les meilleurs budgets.

Mais êtes-vous au courant qu'avec votre hypothèque de la Banque Royale vous pouvez profiter de l'option «Report de versement»? Voilà une nouvelle réconfortante!

Si vous désirez en discuter, vous n'avez qu'à appeler un de nos spécialistes hypothécaires. N'oubliez pas: nous sommes là pour vous aider.



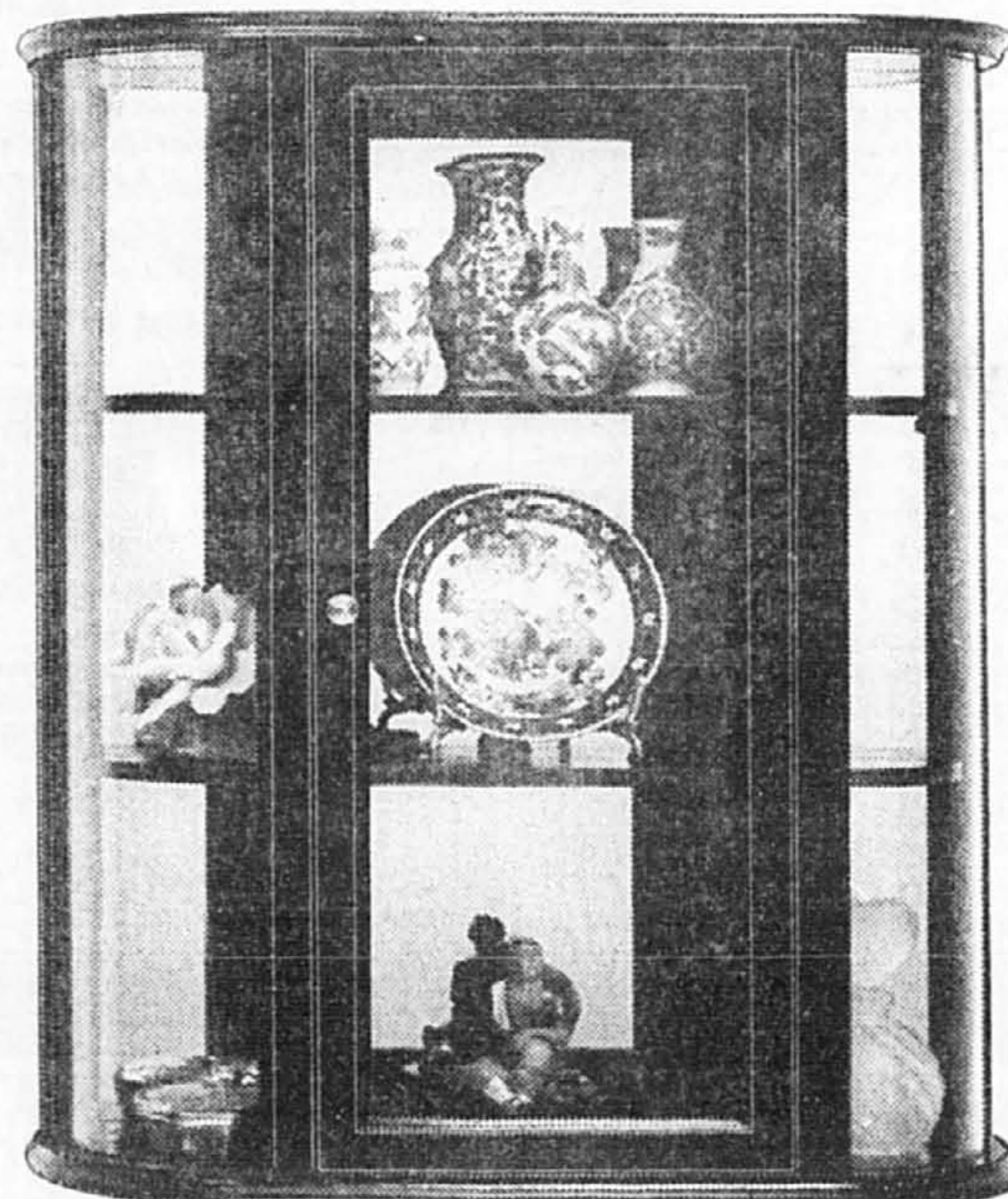
BANQUE ROYALE

Avec vous.

Dix jours seulement

Plein la vue!
solde
169 \$

Exposez vos
porcelaines et
vos objets d'art sur les trois
étagères de notre vaisselier à vitrine.

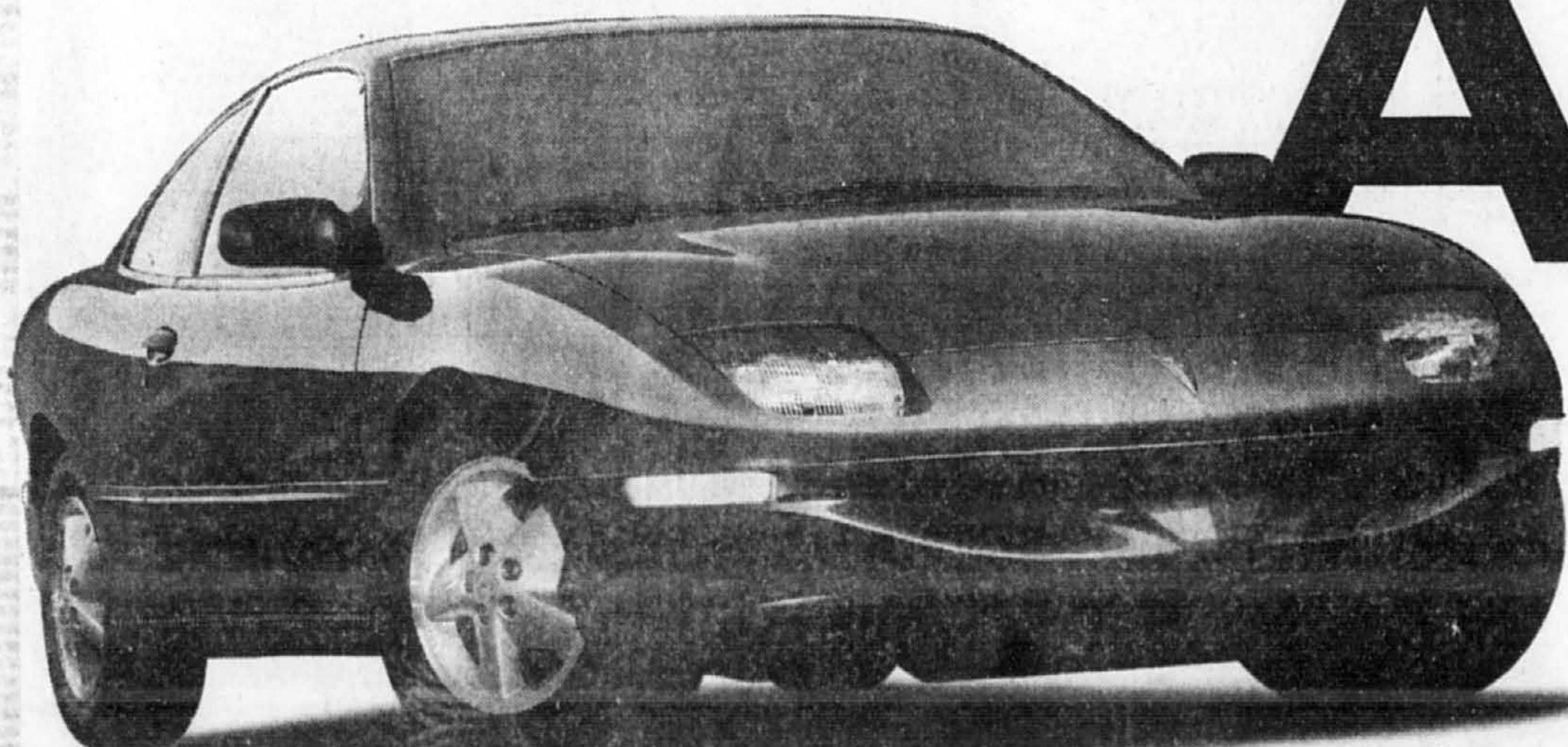


Cour. 249 \$. Notre vaisselier fini acajou est doté d'un fond à miroir et d'une vitrine incurvée. Les tablettes à encoche sont conçues pour accepter des assiettes de 6 po de diam.
25 po h x 20 1/2 po l x 5 3/4 po p

Prix en vigueur jusqu'au 2 avril 1995. Tout est à emporter dès aujourd'hui. Demandez notre catalogue gratuit. Nous acceptons MasterCard, Visa et American Express.

Le centre Eaton de Montréal 844-8498
Ville Mount-Royal Centre Rockland 344-4688
Centre Fairview Pointe Claire 694-4266
Le Carrefour Laval 978-5362
Les Galeries d'Anjou 352-7696
Les Promenades Saint-Bruno 441-0987
Chicoutimi Place du Royaume 543-9089
Ville de Québec Les Galeries de la Capitale
624-0805 • Place Ste-Foy 651-7664

La
Compagnie
Bombay



Agace!

Regardez bien ces nouvelles lignes.
Fermez les yeux. Faites le vide dans votre esprit.
Essayez de ne plus y penser. Pas si facile que ça, hein?

SUNFIRE



PONTIAC
LA PASSION DE CONDUIRE